



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Eur.

511

S

1764,7,1

Mercur

511<sup>5</sup> = -1764,7,1



**<36601865800013**



**<36601865800013**

**Bayer. Staatsbibliothek**



MERCURE  
DE FRANCE,  
DÉDIÉ AU ROI.  
JUILLET. 1764.  
PREMIER VOLUME.

*Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.*

---



A PARIS,

Chez { CHAUBERT, rue du Hurepoix.  
JORRY, vis-à-vis la Comédie Française.  
PRAULT, quai de Conti.  
DU CHESNE, rue Saint Jacques.  
CAILLEAU, rue Saint Jacques.  
CELLOT, grande Salle du Palais.

---

*Avec Approbation & Privilège du Roi.*



---

## AVERTISSEMENT.

**L**E Bureau du *Mercur*e est chez M. LUTTON, Avocat, Greffier Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du *Mercur*e, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, à côté du Sellier du Roi.

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. DE LA PLACE, Auteur du *Mercur*e.

Le prix de chaque volume est de 36 sols, mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols pièce.

Les personnes de province auxquelles on enverra le *Mercur*e par la poste, payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront d'autres voies que la Poste pour le faire venir, & qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volume, c'est-à-dire, 24 liv. d'avance, en s'abonnant pour seize volumes.

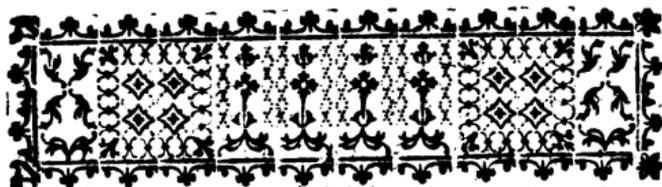
*Les Libraires des provinces ou des pays étrangers ; qui voudront faire venir le Mercure , écriront à l'adresse ci-dessus.*

*On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la poste , en payant le droit , leurs ordres , afin que le payement en soit fait d'avance au Bureau.*

*Les paquets qui ne seront pas affranchis , resteront au rebut.*

*On prie les personnes qui envoient des Livres , Estampes & Musique à annoncer , d'en marquer le prix.*

*Le Nouveau Choix de Pièces tirées des Mercures & autres Journaux , par M. DE LA PLACE , se trouve aussi au Bureau du Mercure. Cette collection est composée de cent huit Volumes. On en prépare une Table générale , par laquelle ce Recueil sera terminé ; les journaux ne fournissant plus un assez grand nombre de Pièces pour le continuer.*



# MERCURE

DE FRANCE.

JUILLET. 1764.

---

## ARTICLE PREMIER.

---

PIECES FUGITIVES

EN VERS ET EN PROSE.

---

*SUITE de l'Histoire raisonnée des  
Discours de CICÉRON.*

*HISTOIRE du procès de C. VERRÈS,  
contenant celle de tous les Discours  
prononcés par CICÉRON, dans cette  
grande affaire.*

**O**N est effrayé quand on lit le détail des vexations odieuses & des rapins.  
I. Vol. A ij

## 6 MERCURE DE FRANCE.

nes immenses qui suscitèrent à *Verrès* autant d'ennemis que la *Sicile* avoit d'habitans. A peine peut-on concevoir comment l'avarice & la barbarie d'un seul homme peuvent aller si loin.

Sous le premier Consulat de *Pompee* & de *Crassus*, *Caius Verrès* fut revêtu de la Préture, & nommé au Gouvernement de *Sicile*. Il étoit difficile de faire un plus mauvais choix, & peut-être avoit-il toutes les qualités qui auroient dû le faire exclure à jamais de cette place. Dissipateur, indolent, cruel, débauché parce qu'il avoit trop de férocité pour être voluptueux, tout occupé de ses plaisirs, fort peu de ses affaires; mettant une vaine grandeur dans une prodigalité insensée, ne se refusant rien; tel étoit le caractère du nouveau Gouverneur.

Son âme se développa pendant son séjour en *Sicile*. Cette malheureuse Province fut le théâtre de ses véxations en tout genre & de ses cruautés. Il fut enfin appelé à Rome après un séjour prolongé au-delà des bornes prescrites par les Loix, ce qui fut l'effet des brigues & des cabales secrètes de ses partisans, à qui il faisoit apparemment passer une partie du butin

qu'il retiroit de ses brigandages. Il emporta avec lui la haine de presque (a) tous les habitans indignés d'avoir été pillés & ruinés par celui-là même qui auroit dû les mettre à couvert de l'injustice. Peu s'en fallut que des réjouissances publiques ne servissent de signe extérieur à la joie qui les animoit. Le respect dû à la qualité de *CITOYEN ROMAIN* que portoit *Verrès* fut seul capable de les empêcher de la manifester au dehors. Mais la contrainte dans laquelle ils avoient languï pendant tout le temps qu'il avoit été en place, ne servit qu'à faire éclater avec plus de violence leur haine & leur indignation quand il eut quitté la *Sicile*. C'étoit à qui éléveroit le plus haut la voix pour l'accuser. C'étoit à qui porteroit à *Rome* les plaintes unanimes de la Nation.

*Cicéron* commençoit alors à jouir de cette réputation brillante qui ne fit qu'augmenter & s'accroître dans la

(a) Toutes les Villes s'étoient réunies contre le coupable, à la réserve de *Syracuse* & de *Messine* qu'il avoit traitées avec plus de ménagement, parce qu'elles étoient les plus considérables de la Province. Il'en avoit obtenu à la fin de son Gouvernement d'amples témoignages qui étoient à l'honneur de sa conduite.

## 8 MERCURE DE FRANCE.

suite. Les Siciliens connoissoient aussi toute l'étendue de son mérite. Revêtu de la *Questure* peu de temps après avoir prononcé son discours pour le Comédien *Roscius*, il recut cet emploi moins comme un *Don* que comme un *Dépôt* ; & suivant ce qu'il en dit lui-même, il regarda la *Sicile* (cette Province lui étoit échue par le sort) comme un théâtre où les regards du Public alloient être fixés sur lui. Cette idée qu'il ne perdit jamais de vue, fut le principe de la conduite qu'il tint pendant tout le temps de son administration, conduite qui fut si adroite & si bien soutenue qu'elle lui mérita l'estime & l'admiration de toute la Province. (b)

(b) L'histoire de la Vie de *Cicéron* publiée en Anglois par M. *Middleton*, & traduite en notre Langue par l'Abbé *Prévost*, offre un trait remarquable de son amour pour les Sciences, & du désir qu'il avoit de s'instruire. Le voici. Avant la fin de la *Questure*, *Cicéron* fit le tour de la *Sicile* pour visiter tout ce qui méritoit sa curiosité, & particulièrement la Ville de *Syracuse* qui a toujours fait une figure distinguée dans l'histoire de cette Isle. La première demande qu'il fit aux Magistrats de cette Ville ayant été de lui faire voir le tombeau d'*Archimède*, dont le nom faisoit tant d'honneur à leur patrie, sa surprise fut extrême de leur entendre dire qu'ils ne le connois-

Voilà ce qui engagea les Siciliens à le charger de l'accusation de Verres

soient point, & qu'il n'y avoit rien dans leur ville qui ressemblât à ce qu'il leur demandoit. Comme il étoit convaincu de leur erreur par le témoignage constant de tous les Ecrivains, & qu'il se souvenoit même de l'*Inscription* qui devoit être sur la tombe, accompagnée d'une *sphère* gravée avec un *cilindre*, il ne se restoit point dans la résolution de chercher ce monument. Ils le conduisirent à l'une des portes de la Ville, où étoient un grand nombre de vieux tombeaux, entre lesquels il observa dans un lieu couvert de ronces & d'orties une petite colonne dont le sommet surpasseoit fort peu les ronces, & sur la colonne la figure d'une *sphère* & d'un *cilindre*. Il fit connoître à ses guides que c'étoit ce qu'il cherchoit; & demandant ordre sur le champ que le lieu fût nettoyé, il trouva aussi l'*Inscription*. Ainsi, prend il soin d'ajouter dans un de ses Ouvrages Philosophiques, (*Tusc. Qu. V. Ch. III.*) une des plus nobles Villes de la Grèce, autrefois une des plus sçavantes, auroit ignoré la sépulture & le monument du plus illustre de ses Citoyens, si elle n'avoit eu le secours d'un habitant d'Arpinum pour le découvrir. Cicéron étoit né en effet dans ce Bourg, aujourd'hui Ville du Royaume de Naples. La maison de ses pères, éloignée d'un lieu de la Ville, & qu'il avoit embellie délicieusement pour s'y retirer quand il avoit quelque ouvrage d'importance à finir, appartient aujourd'hui à une Communauté de Religieux Dominicains. Quelle destinée!

Vie de Cicéron, l. V. Ed. de 1749. p. 109.

## 10 MERCURE DE FRANCE.

préféablement à tout autre. *Cicéron* sollicité vivement, répondit favorablement aux instances qu'on lui faisoit, & se prépara à soutenir cette action d'une façon brillante. A peine eut-il fait les premiers pas dans cette carrière, qu'il se vit naître un rival. Un certain *Cæcilius*, Sicilien de naissance, qui avoit été Secrétaire de *Verrès*, parut sur la Scène, & demanda d'être préféré à *Cicéron* dans la qualité d'accusateur, ou du moins de la partager avec lui. Il prétendoit avoir reçu des outrages personnels de la part de l'accusé, & connoître mieux ses crimes parce qu'il avoit eu besoin de lui pour les commettre. L'artifice étoit trop grossier & personne n'en fut la dupe. On vit bien que c'étoit un partisan secret de *Verrès* qui n'agissoit que par ces ordres, & qui ne vouloit l'accuser que pour donner ensuite plus de prise à l'éloquence victorieuse d'*Hortensius* que ses talens distingués avoient fait surnommer le *Roi du Barreau*, & qui s'étoit chargé de défendre le Préteur de Sicile.

Les prétentions de *Cæcilius* formoient une contestation qui devoit être jugée préliminairement par une espèce

de procédure toute particulière qu'il se nommoit *DIVINATION*, parce que l'Office des Juges étoit alors de *deviner* en quelque sorte, sans le secours d'aucun témoin, à quoi ils étoient obligés par la Justice. C'est-là ce qui força *Cicéron* à prononcer le premier discours de cette grande affaire, qui porte ce titre vulgaire. . . . *In. Qu. Cæcilium Divinatio.*

Une raillerie forte & ingénieuse déconcerta son Antagoniste. Il fit remarquer que » le véritable accusateur dans » une cause de cette nature, ne pouvoit » être celui qui s'offroit pour remplir ce » rôle avec une espèce de joie & d'ardeur ; mais que c'étoit celui qui y » étoit forcé par le sentiment de son devoir, celui dont les parties desiroient » le secours & dont le coupable redoutoit les attaques, enfin celui que l'ancienne coutume de la République » désignoit, & déclaroit propre à cette » entreprise. »

On jugea en faveur de *Cicéron*, & on lui accorda, suivant la Loi, cent dix jours pour faire le voyage de Sicile, recueillir les témoignages, & vérifier les mémoires & les accusations; les uns & les autres étoient en trop grand nom-

## 12 MERCURE DE FRANCE.

bre, pour que l'ouvrage fût peu considérable.

En s'éloignant de Rome, *Cicéron* avoit tout à craindre des menées sourdes de l'Accusé. L'administration publique étoit alors extrêmement corrompue dans toutes ses parties. Les Grands épuisés par leurs excès de luxe & de débauche ne recevoient leurs gouvernemens que pour s'enrichir par la dépouille des Provinces étrangères: les Peuples opprimés cherchoient en vain du secours à Rome: personne n'osoit entreprendre d'accuser ou de poursuivre un criminel *Noble*, parce que la décision du procès dépendoit d'une multitude de Juges de même rang, & pour la plupart coupables des mêmes crimes.

*Verrès* sçavoit mieux que personne tous les avantages qu'il pouvoit tirer de la constitution présente du gouvernement; aussi n'épargna-t-il rien pour refroidir le ressentiment du Peuple & pour se faire des partisans. Il n'y réussit que trop: il fut appuyé des plus puissantes maisons de Rome, des *Scipions*, des *Métellus*, &c, &c; ses trésors servirent merveilleusement alors à lui acquérir d'autres amis, aussi utiles, quoique d'un ordre moins distingué.

Mais la promptitude du retour de *Cicéron* fit échouer toutes ces mesures : il ne mit que *cinquante jours* à parcourir la *Sicile*, aidé de son cousin *L. Cicéron*, (c) qui le soulagea d'une partie du travail. Il ne songea donc plus qu'à prescrire la conclusion du Procès au Tribunal de *M. Glabrion*, Préteur actuel, en fortifiant & en aggravant les accusations, au lieu de faire éclater son éloquence.

Rien ne devenoit plus nécessaire que cette procédure extraordinaire ; car *Verrès* auroit bien pû par des délais adroitement ménagés faire remettre son jugement à l'année suivante, dont les Magistrats désignés étoient, ou ses protecteurs ou ses amis. *Cicéron* prononça donc sa *première Verrine*, proprement dite, qui ne doit être regardée que comme le prélude de toute la cause. Elle est connue dans les classes sous le titre de *Præmium actionis primæ in Verrem*.

(c) Ce *Lucius Cicéron*, cousin-germain de notre Orateur, étoit fils d'une sœur de sa mère *Helvia*, mariée à *C. Aculeo*, Chevalier Romain, d'un mérite distingué, & célèbre par une connoissance profonde & réfléchie du Droit Civil, espèce rare de richesse, dont ses enfans héritèrent ainsi que de ses autres biens.

#### 14 MERCURE DE FRANCE.

Le succès de ce discours fut si grand qu'il surpassa pour ainsi dire les espérances de *Cicéron*. La notoriété des crimes qui se trouverent prouvés tout d'un coup par les dépositions, confondit *Hortensius*, jusqu'à lui ôter le courage de prononcer un seul mot pour la défense de son client, & *Verrès* perdant l'espérance, prit le parti de prévenir son jugement par un exil volontaire.

Ce détail nous conduit assez naturellement à croire que des sept discours de *Cicéron* concernant l'affaire de *Verrès* qui sont venus jusqu'à nous, il n'y a que les deux premiers qui aient été prononcés. Les cinq autres furent publiés dans la suite. Ils n'avoient été préparés que pour le cas où l'Accusé eût fait une défense régulière. Mais *Cicéron* n'ayant point encore exercé son éloquence en qualité d'Accusateur, dit un de ses *Commentateurs*, il a voulu laisser à la postérité un monument de son habileté dans ce genre, aussi bien qu'un modèle d'une juste & vive accusation contre un Magistrat redoutable & corrompu.

Il ne fera pas hors de propos de ( *d* )

( *d* ) L'intérêt de la vérité & le respect dû au Public mon Juge, m'obligent de déclarer que j'ai trouvé de puissans secours pour la confec-

prendre une idée succinte des cinq Discours qui ne furent pas prononcés. Dans le détail immense des forfaits de l'Accusé, nous choisirons dans chaque genre les traits les plus piquans & les plus dignes d'être cités. L'histoire a rempli son objet le plus noble, quand elle est parvenue à faire connoître les hommes.

*L'accusation* rouloit sur quatre chefs.

I. La corruption de *Verrès* dans ses jugemens.

II. Ses rapines & ses extorsions en levant les taxes & les revenus publics.

III. Ses vols particuliers de statues & de vaisselle d'argent, ce qui étoit proprement son goût.

IV. Les punitions tyranniques & contraires aux loix. Voici des exemples de plusieurs de ces griefs.

*Sopater*, Citoyen considérable de la Ville d'*Halicie*, avoit été accusé devant le Préteur *C. Sacerdos*, qui avoit précédé *Verrès*, d'un crime capital dont il s'étoit purgé avec beaucoup d'éclat. L'accusation fut renouvelée devant le nouveau Préteur. *Sopater* se présenta à son Tribunal avec confiance. Mais la fin de ce morceau dans l'*histoire de la Vie de Cicéron*, déjà citée.

## 16 MERCURE DE FRANCE.

cause ayant été ajournée dès la première audience, *Timarchides* Affranchi de *Verrès* & son principal Agent, vint trouver l'Accusé & l'avertit en ami de ne pas se fier trop à la bonté de sa cause & à sa première victoire; que ses adversaires étoient dans la résolution d'offrir de l'argent au Préteur, qui aimeroit bien mieux en recevoir pour sauver un Criminel que pour le perdre, & qui n'étoit pas porté d'ailleurs à casser la Sentence de son Prédécesseur.

*Sopater* surpris de ce discours, lui promit d'y faire attention, & déclara seulement qu'il n'étoit pas en état d'avancer une grosse somme. Ayant consulté l'affaire avec un de ses amis, on lui conseilla de céder aux circonstances, puisqu'il y étoit forcé; de sorte que revoyant *Timarchides* à qui il fit valoir encore la disette où il étoit d'argent, on composa pour la somme de mille pistoles qui furent payées sur le champ. Il crut toutes ses inquiétudes finies; mais après une autre audience, la cause fut encore ajournée, & *Timarchides* revint pour lui donner avis que ses adversaires avoient offert une somme beaucoup plus grosse que la sienne, & lui conseiller, sage comme il étoit, de

bien considérer ce qu'il alloit faire. La patience manquant à *Sopater*, il ne laissa point à l'impudent *Timarchides* le temps de finir; il lui déclara nettement *que de quelque manière que la chose pût tourner, il ne donneroit rien de plus.* Tous ses amis approuvèrent sa réponse, dans la persuasion que *Verrès* même, quelles que fussent ses intentions, n'auroit pas le pouvoir d'y faire entrer tous les Juges de Syracuse, qui étoient les plus honnêtes gens de la Ville, & qui avoient déjà porté une Sentence favorable à *Sopater* avec le dernier Préteur. La troisième audience étant arrivée, *Verrès* donna ordre à *Petilius*, Chevalier Romain, qui étoit assis en qualité d'un des Juges, d'aller entendre une *cause privée* & appointée pour le même jour. *Petilius* refusa de quitter l'audience, parce que ses Assesseurs étoient retenus par le procès de *Sopater* qu'on alloit juger. Mais le Préteur déclarant qu'ils pouvoient tous le suivre, & qu'il ne prétendoit point les retenir, ils sortirent tous sur le champ, les uns pour juger la *cause privée* avec *Petilius*, les autres pour servir leurs amis dans d'autres causes. *Minucius*, Avocat de *Sopater*, voyant la Salle dé-

ferte ne douta point que l'affaire de son Client ne fût remise à quelqu'autre jour, & se dispoſoit auſſi à ſortir, lorſque *Verrès* l'arrêta, en lui ordonnant de plaider la cauſe dont il étoit chargé. *Eh devant qui*, répondit l'Avocat ? *Devant moi*, lui dit *Verrès*, ſi vous me croyez digne de juger un miſérable Sicilien. Je ne conteſte point votre qualité & votre rang, repliqua *Minucius*, mais je ſouhaiterois voir ici vos *Aſſeſſeurs* qui connoiſſent parfaitement la juſtice de ma cauſe. Commencez, reprit *Verrès*, car ils ne peuvent ſe trouver ici. Je ne puis m'y trouver non plus, lui dit *Minucius*, car *Petilius* m'a prié de le ſuivre, & d'afſiſter au jugement de l'autre procès. En vain *Verrès* employa les menaces pour l'arrêter, il ſortit avec tous les amis de *Sopater*. Ce contretemps déconcerta un peu le Préteur ; mais après quelques mots que *Timarchides* lui dit à l'oreille, il donna ordre à *Sopater* d'expliquer lui-même ce qu'il avoit à dire pour ſa défenſe. Ce malheureux accuſé le conjura par tous les Dieux de ne pas prononcer ſa Sentence avant que les Juges fuſſent préſens ; mais *Verrès* appellant les témoins, & feignant d'en écouter un ou deux, termina le

procès en un moment, par une Sentence qui condamnoit *Sopater*.

Le Jeune *Anthiocus*, Roi de Syrie, ayant du côté de sa mère quelques prétentions sur l'Egypte, passa environ dans ce temps-là par la Sicile en retournant dans ses Etats, & s'arrêta à Syracuse, où *Verrès* qui lui sçavoit beaucoup d'argent, le reçut avec toute sorte de politesses, lui offrit des rafraîchissemens, & le traita magnifiquement dans les différens repas qu'il lui donna. Ce Monarque fut sensible aux politesses du Préteur : il l'invita à son tour, & prit plaisir à faire briller à ses yeux, entr'autres meubles précieux, un grand *Candelabre* à plusieurs branches, tout couvert de diamans, & d'une valeur inestimable. Les réparations commencées au Capitole, par les soins de *Catulus*, n'étant point achevées, il n'avoit point trouvé dans le Temple de place convenable pour ce rare morceau, dont il s'étoit proposé de faire présent à *Jupiter*; il le rapportoit en Syrie, afin d'attendre le temps où il pût paroître avec éclat. *Verrès* affecta de ne pouvoir rassasier son admiration, & pria le Roi de le laisser quelque temps en-

## 20 MERCURE DE FRANCE.

tre ses mains. *Antiochus* y consentit : quelques jours se passerent, sans qu'on entendit parler du *Candelabre*. Le Prince le fit redemander plusieurs fois : on le remettoit toujours : il fut enfin forcé d'en parler lui-même au Préteur, qui eut l'impudence de proposer au Roi de lui en faire présent. On le refusa : *Verrès* s'emporta d'abord en menaces, & les voyant sans effet, il ordonna fierement à *Antiochus* de sortir sur le champ de sa Province, en lui déclarant qu'il lui connoissoit des liaisons avec de certains Pirates dont le dessein étoit d'envahir la Sicile. Le Prince vit alors, mais trop tard, combien il avoit été indignement trompé, & fut obligé de se soumettre à des ordres aussi injustes.

Les côtes de Sicile étoient infestées par un grand nombre de Corsaires. Chacune des Villes maritimes fournissoit tous les ans un Vaisseau, avec le nombre d'hommes & de provisions nécessaires. Cet armement étoit destiné à leur donner la chasse. Mais *Verrès* les dispensoit quelquefois de cette contribution, moyennant de grosses sommes : les Matelots obtenoient aussi la dispense de leur service, quand ils étoient en état de la payer. On équipoit néanmoins une

Flotte de sept Vaisseaux , mais uniquement par ostentation , & le Préteur au commencement du Printemps en faisoit la revue. » C'étoit un spectacle étrange , » dit *Cicéron* , que de voir ce Magistrat » qui avoit été longtems comme en- » seveli dans les délices , reparoître aux » yeux des Matelots , avec des mules » pour chaussures , couvert d'une robe » de pourpre qui lui tomboit jusqu'aux » talons , & nonchalamment appuyé sur » l'épaule d'une jeune fille , pour faire » passer devant lui cette escadre formi- » dable , qui au lieu d'aller purger les » mers, bornoit sa course après plusieurs » jours de navigation au Port de *Pachyrus*. ( e ) » Quelques Pirates qui s'étoient cachés dans un Port voisin la surprirent tandis qu'elle étoit tranquillement à l'ancre. Après une légère résistance , ils se rendirent maîtres des Vaisseaux qu'ils brûlerent aussitôt. La nouvelle s'en répandit bientôt. Les Officiers d'éclairerent que le mauvais état de la flote

( e ) Le Modèle des Critiques , *Quintilien* , cet homme rare qui joignoit un goût exquis aux connoissances les plus étendues , faisoit un cas singulier de cette *description* , admirable en effet dans l'Original Latin. Que je serois flatté , si les *Quintilien* de nos jours en portoient un pareil jugement d'après ma Traduction !

## 22 MERCURE DE FRANCE.

leur avoit ôté le pouvoir de se défendre. *Verrès* alors n'écoutant plus que sa rage, ces malheureux payerent de leur tête la honte dont le Préteur s'étoit couvert, & dont son infâme avarice avoit été la première cause.

Ce misérable mena une vie languissante dans son exil, où il reçut des secours de *Cicéron*. Dans la proscription de *M. Antoine*, ayant refusé de lui donner sa vaisselle & ses belles Statues de *Corinthe*, son nom fut mis sur la *Liste fatale*, & il perdit la vie au moment où il s'y attendoit le moins.

*La défense de Fonteius, celle de Cæcina, &c, &c, &c, au Mercure prochain.*

---

### ODE au ROI DE POLOGNE, Duc de Lorraine & de Bar.

**J**e cède au charme qui m'attire,  
Un Dieu s'empare de mes sens !  
Quel nouvel *Apollon* m'inspire,  
Et vient échauffer mes accens ?  
Dans les Cieux mon esprit s'élançe.  
De ma voix la forte cadence  
Enfante de nobles accords :  
Je t'appelle à moi, *Polymnie* !

Viens, souffre à mon foible génie  
Le feu de tes divins transports.

Sous ces grands & pompeux portiques  
Quel est ce Sage couronné ?  
Entouré de Dieux pacifiques  
Et des beaux Arts environné.  
L'humanité tient sa couronne :  
*Minerve* écarte de son Trône  
Et les flatteurs & les méchans.  
Qui peut à ces augustes marques  
Du plus vertueux des Monarques  
Méconnoître les traits touchans ?

C'est *Stanislas*, c'est ce Roi même  
Qu'immortalisent ses bienfaits ;  
Que *Clio* place au rang suprême  
Des Dieux que la Sagesse a faits.  
Tel qu'*Apollon* & que *Neptune*  
Qui dans leur disgrâce commune  
Vinrent éclairer les Mortels ;  
Il nous apporte la sagesse ,  
Le goût , les mœurs , la politesse ,  
Et vient mériter nos Autels.

Sur les pas d'un vainqueur rapide  
Signalé par de grands exploits ,  
On l'a vu , Guerrier intrépide ,  
Du Trône défendre les droits.

## 24 MERCURE DE FRANCE.

Bientôt sur l'austère Sarmate  
On alloit voir régner *Socrate* :  
C'étoit l'espoir de l'Univers.  
Mais quand la fortune l'accable ,  
Son courage est inébranlable ,  
Et s'affermit dans les revers.

Non par les fortunes diverses  
Un Héros n'est point abbatu ;  
Et souvent du sein des traverses  
On a vu naître la vertu.  
Ainsi le Héros de *Pergame*  
Vit accroître sa grandeur d'âme  
Du revers qu'il sçut réparer.  
Dans le cours d'un destin prospère  
*Crésus* n'eut qu'une âme vulgaire ;  
Le malheur le fit admirer.

Le nom d'un Conquérant s'illustre  
Par des triomphes passagers :  
Mais la vertu tire son lustre  
Et des travaux & des dangers.  
Sur les ailes de la Victoire  
Au Trône porté par la Gloire ;  
Un Sage y monte sans fierté :  
Mais son cœur exempt de bassesse  
Sçait y renoncer sans foiblesse  
Quand la Fortune l'a quitté.

Modèles

Modèle des Rois les plus sages,  
Idole des peuples divers,  
Jouis long-temps de nos hommages,  
Et des tributs de l'Univers.  
Puisse le Maître du tonnerre  
Conserver long-temps à la Terre  
Le présent fait dans sa bonté.  
Trajan n'auroit pas dû paroître,  
Ou les Dieux devoient à son être  
Attacher l'immortalité.

Digne de l'encens le plus rare  
Les bons Rois sont des Dieux pour nous ;  
Mais de ses dons toujours avare  
Le Ciel s'en montrè encor jaloux.  
Sa sagesse immense & profonde  
Ne fait que les montrer au monde  
Pour le bien de l'humanité :  
Dans ses malheurs ils la consolent ;  
Et bientôt leurs âmes s'envolent  
Au sein de la Divinité.

Par M. LEGIER.



## E P I T R E

*A M. le Comte de \* \* .*

S E I G N E U R , vous voilà confiné  
Dans votre vieux Château gothique,  
Si grotesquement façonné ;  
Que de memoire très-antique  
Vos nobles ayeux n'ont orné  
Ni de vernis bien magnifique,  
Ni de groupe bien dessiné :  
Mais la figure symbolique  
Des Colombes & des Lions  
Qu'on voit partout sur les plafonds  
Montre leurs courage héroïque ;  
Et retrace ces nœuds si doux  
Qui joignoient vos chastes grand'-Mères  
Au fort heureux de leurs Epoux.  
Moins polis , mais plus francs , nos Pères,  
Sçavoient bien mieux aimer que nous.  
Alors une tendresse égale  
Couronnoit les époux heureux :  
De deux lits , des cœurs amoureux  
Ne connoissoient point d'intervalle,  
Et sur la couche nuptiale  
L'Amour lançoit des traits de feu.  
Chaque jour les voyoit renaître :

De desirs embrâlés tous deux ,  
Les Epoux donnoient alors l'être  
A des enfans qui tenoient d'eux ,  
Un cœur mâle , un corps vigoureux.  
L'Hymen n'a plus ni traits ni flammes ;  
Et les Epoux sont en ce temps  
Dans les bras glacés de leurs femmes  
Tristes , froids , foibles , languissans ;  
Et la foiblesse de leurs âmes  
Passe en celles de leurs enfans.  
Non , ce n'est plus que dans nos drames ,  
Et dans quelques vieux romanciers ,  
Qu'on voit de ces preux Chevaliers  
Rompre des lances pour leurs Dames ,  
Et combattre en braves Guerriers.  
Dans son antique Baronie  
Que fait aujourd'hui mon Héros ?  
Les grands jours de cérémonie  
Il rassemble tous ses vassaux ,  
S'enyvre avec eux , & s'ennuye.  
Un autre jour parmi ses bois  
Aux cerfs il va donner la chasse ,  
Et dans les champs une autre fois  
C'est une Belle qu'il pourchasse.

. . . . .  
Mais si l'Amour peut de mon Sage  
Arrêter par fois les regards ;  
La foule éclatante des Arts  
A droit encore à son hommage.

B ij

28 MERCURE DE FRANCE.

L'Amant de la jeune *Daphné*  
Peut un instant suivre sa trace :  
Mais le Dieu brillant du Parnasse  
A d'autres soins est destiné.  
Tour-à-tour il faut qu'il manie ;  
Le Luth , la Lyre , le Clairon ,  
Et tous les Compas d'*Uranie*.  
Je crois vous voir dans un donjon ;  
A travers de longues lunettes ,  
Perçant en l'espace infini ,  
Dans la région des planètes ,  
Suivre *Lalande & Cassini* ;  
Dans vos profondes connoissances ;  
De *Saturne & de Jupiter*.  
Observer les orbes immenses ,  
Dont *Newton* guidé par *Kepler* ,  
A marqué les justes distances ,  
Bientôt prenant un vol plus doux ;  
Des vastes champs où l'atmosphère  
Se dilate & presse sur nous ,  
Ramené sous notre hémisphère ,  
D'un œil avide & curieux ,  
Vous allez chercher ces fociles  
Que la terre ouverte à vos yeux  
Renferme dans ces champs fertiles ;  
Et *Réaumur* ingénieux ,  
Sur la nature des reptiles  
Vous dissertez on ne peut mieux.  
Si j'étois possesseur des ailes

Que *Dédale* eut l'art d'inventer ,  
 Près de vous j'irois répéter  
 Des vers & des chansons nouvelles  
 Que l'Amour vient de me dicter.

*Par le même.*

## COUPLETS

*Sur une jeune Dame qui alloit paroître  
 à la Cour.*

AIR : *Nous jouissons dans nos hameaux.*

**J'**AI, dit l'Amour, j'ai résolu  
 De former une Belle,  
 Dont le charme soit absolu  
 Sur toute âme rebelle ;  
 Que tout œil se plaise à la voir,  
 Toute oreille à l'entendre ;  
 Pour un seul encor, mon pouvoir  
 Lui rendra le cœur tendre.

Les Grâces furent du projet,  
 Fait-on rien sans les Grâces ?  
 Constamment de ce cher objet  
 Elles suivront les traces.  
 Les Arts illustrent la beauté,  
*Phébus* en voulut être ;

B iiij

30 MERCURE DE FRANCE.

Entre eux ainsi tout concerté,  
C'est *Zirphé* qu'on vit naître.

Nul intérêt ne peut souiller  
Un légitime hommage :  
Cet Astre à la Cour va briller  
Sans le moindre nuage.  
Du pur tribut de mes chansons  
Trop heureux s'il s'amuse !  
Je sens qu'au feu de ses rayons  
S'animerait ma Muse.

*Par M. GUICHARD.*

---

*BOUQUET à M. P\*\*\*, Ami de  
l'Auteur, en imitation de l'Ode  
d'HORACE.*

Donarent pateras grataque commodus  
Censorine meis æra sodalibus, &c.

MONORIMES.

**S**I la fortune, ami, plus propice à mes vœux  
Eût de ses dons sur moi répandu l'influence,  
Maître de tout au sein de l'abondance,  
Je ne m'occuperois qu'à faire des heureux :  
Car de l'humanité consultant bien l'essence,  
Sans hésiter très-fermement je pense  
Que c'est là le plaisir le plus parfait des Dieux ;  
Et que de leurs desseins c'est remplir l'ordonnance,

Que de les imiter en agissant comme eux.

Alors de bijoux d'importance

J'aurois fait précéder un compliment pompeux ;

J'aurois aux dons de *Flore* , ornés par l'élégance ,

Du Pactole ajouté les présens précieux ,

Que de concerts avec magnificence

Par l'art sçavant des doigts industrieux

Des Artistes les plus fameux

Auroient fait préparer le luxe & la dépense.

Mais cette idole , hélas ! que tout le monde en-  
cense ,

Qui de tout renverser fait ses funestes jeux ,

Qui du Vulgaire avide amusant l'espérance ,

Par un caprice aveugle & sottre extravagance ,

Rend le pied-plat brillant , & l'honnête-homme  
affreux ,

N'a sur ma chétive existence

Jamais voulu porter un regard amoureux.

Daignez donc , suppléant à mon insuffisance ,

Agréer les souhaits nombreux

Que pour vous en ce jour mon cœur adresse aux  
Cieux :

Santé , repos , gaité , dans tout heureuse chance ,

Compagne vertueuse , amis officieux ,

Fortune au pardessus ; non pas cette opulence ,

Mère du vice , objet méprisable , odieux ,

Qui mit jadis *Crésus* dans l'indigence ,

Et du Roi le plus riche & le plus fastueux ,

B iv

### 32 MERCURE DE FRANCE.

Fit tout-à-coup par un retour fâcheux ,  
Des choses d'ici-bas , en prouvant l'inconstance ,  
L'Esclave le plus pauvre & le plus malheureux.

Mais j'entends cette honnête aisance  
Modeste en ses desirs , sans soins ambitieux ,  
Et qui de ce qu'elle a , faisant sa suffisance ,  
Ne connoît ni besoins , ni chagrins soucieux.

Tels sont les vœux que plein de bienveillance  
Vous offre pour bouquet un ami généreux ,  
Qui de tous vos bons soins éprouvant l'assistance,  
Vit de votre amitié sur lui serrer les nœuds.

De ces vers-ci dictés par la reconnoissance ,  
Maître dans l'art des bons , *Apollon* scrupuleux  
Pourroit bien critiquer le nombre & la cadence ;  
Mais laissant des grands mots l'appareil or-  
gueilleux ,

Unie en ses discours , sans faste , sans jactance ,  
L'amitié ne prétend faire briller aux yeux

Que la candeur , sous sa simple apparence.

Quand le cœur parle , il est doux , onctueux :

N'est-ce pas là la meilleure éloquence ?

*Par M. WAROQUIER de S. Yvan.*



*LETTRE de M. le Comte de L. T. . . .  
à un Ami, sur la mort de M. le Mar  
quis de BRÉHANT.*

**M.** le Marquis de *Bréham* n'est plus, mon cher ami; il emporte au tombeau les regrets de la France entière, & je doute que la Nature reproduise jamais un plus loyal & un plus honnête homme que fut cet illustre Breton pendant le cours de sa vie.

La plupart de nos compatriotes ne l'ont pas connu comme moi, ils lui ont seulement rendu justice de loin. Sa mémoire se conservera long-temps sur la terre, & sur-tout dans nos cœurs; la bonne réputation que lui ont mérité ses vertus civiles & militaires, sera dans la postérité une époque glorieuse pour notre Province de Bretagne, qui a plus d'une fois vu naître dans son sein de ces âmes franches & courageuses dont la mode se passe un peu.

On crut qu'il déplairoit à la Cour, quand il y montra la première fois des qualités si éloignées de celles de la plupart des courtisans. On devoit les yeux sur le maître pour voir ce qu'il en pen-

B v

### 34 MERCURE DE FRANCE.

seroit ; mais comme il sçait estimer tous les gens de mérite , il sçut gré à un brave homme , d'oser être sincère parmi tant de gens qui n'ont pas le courage de l'être. Il fit respecter & chérir son autorité dans le premier Régiment de France , où il eut à rétablir l'ordre & la discipline peut-être un peu négligée par des Officiers d'ailleurs estimables , qui tous rentrèrent à l'envi dans leur devoir , en trouvant dans leur nouveau Chef , un esprit ferme , une justice sévère , mais une amitié constante & éclairée qui n'admit jamais dans sa conduite militaire ni partialité ni préférence.

Je l'ai vu à la Bataille d'*Ettinguen* , au milieu de la grêle des coups de fusils se retirer le dernier , ralliant encore les débris de sa troupe dispersée par un feu supérieur , ou pour mieux dire par le feu d'une armée entière.

Il étoit à la tête de ses Grenadiers , dans le fameux bois d'*Astinbek* , où sous les ordres de M. *Chevert* , & d'après les sages dispositions de M. le *Maréchal d'Estrées* , il décida la conquête de l'Electorat d'*Hanovre*. Tout le monde sçait qu'à cette occasion , il refusa une pension de deux mille livres , en priant M. le *Maréchal de Belisle* , de transmettre cette récompense aux Officiers de son Ré-

giment qui n'avoient pas moins que lui, disoit-il, mérité les graces de Sa Majesté.

Le Roi qui sentit le mérite de ce noble & rare défintéressement, lui accorda dans la suite une inspection d'Infanterie, dont il a rempli les fonctions en Général intelligent & en honnête homme.

Il avoit déjà la tendre amitié de S.A.S. M. le Prince de Condé, qui desirant dès sa jeunesse ajouter à la gloire de son nom, celle de mériter l'amour & la reconnoissance de l'Etat, distingua dans M. de Bréhan, des qualités recommandables à la guerre, & dignes d'être proposées pour modèle à tous ceux qui se dévouent au service de la Patrie. J'ai été témoin de la douleur qu'a eu mon respectable ami, de ne s'être pas trouvé aux glorieuses journées de Groninguen & du Joannes Berk, mais il en a partagé avec tous les bons François la joie dans son cœur.

Il avoit dans l'esprit cette fleur de courtoisie, & dans l'ame les vrais sentimens de l'ancienne Chevalerie autrefois fondée sur l'honneur & dont la révolution des temps a fait écrouler l'édifice.

### 36 MERCURE DE FRANCE.

Enfin , mon cher . . . après avoir été long-temps trompé par les Médecins, & séduit par cet instinct qui nous attache à la vie , je l'ai vû regarder sans peur l'approche de son dernier moment.

Sa famille , ses amis , l'état , & la société où il se faisoit aimer de tout le monde , par la vérité & la gaieté de son caractère, perdent en lui un homme digne de vivre à jamais dans les fastes & dans le souvenir des François. Adieu, rendez commune à nos bons concitoyens cette Lettre de deuil & d'affliction dont les caractères sont presque effacés par mes larmes.

Je suis , mon cher ami , &c.

---

*VERS sur la mort du Marquis de  
BRÉHANT, Maréchal de Camp, Ins-  
pecteur Général d'Infanterie.*

**O** ROI dont la candeur égala le courage,  
Héros dont les verrus avoient devancé l'âge ;  
Dont la France comptoit & la tête & le bras,  
Appui des malheureux , ami de tes soldats,  
Bon père , heureux époux ( & si bien fait pour  
l'être ! )

Pour tout dire , en un mot, bon sujet d'un bon  
maître,

*Bréhané*, c'est toi qui meurs ! & dont le cœur  
gémit,

Comme a gémi *Villars*. . . . de mourir dans  
ton lit . . . .

Reçois, du haut des Cieux, si tu daignes m'en-  
tendre,

Et l'hommage, & les pleurs que je dois à ta cen-  
dre.

D. L. P . . . .

*LETTRE à Madame D . . . . sur la  
Traduction du quatrième Acte du  
JUIF DE VENISE, Tragédie de  
SHAKESPEARE.*

**V**OUS exigez, Madame, que les  
deux fameuses Scènes de cette Pièce  
Angloise soient insérées dans le Mer-  
cure. Elles vous ont, dites-vous, trop  
amusée pour craindre qu'elles ne pro-  
duisent pas le même effet sur le Pu-  
blic. J'en accepte l'augure, Madame ;  
& quel que soit leur sort, j'aurai du  
moins la consolation d'avoir rempli  
des ordres que je me ferai toujours  
gloire de respecter.

D. L. P . . . .

## LE JUIF DE VENISE,

## EXTRAIT.

**A**NTONIO, riche Marchand Vénitien, a toute sa fortune sur différens vaisseaux qui sont en mer; lorsqu'un ancien ami, *Bassanio*, vient lui demander trois mille ducats à emprunter. Il s'agit d'un mariage considérable que *Bassanio* a en vue, & cette somme lui est absolument nécessaire pour y parvenir. *Antonio* n'a d'autre ressource pour obliger son ami que de l'emprunter lui-même d'un Juif, fameux usurier, qu'il avoit toujours détesté jusqu'alors, & qui, sous une condition singulière, lui compte les trois mille ducats. Il fait signer à *Antonio* un acte, par lequel ce dernier s'engage, au cas que la somme ne soit pas acquittée dans deux mois, à se laisser couper une livre de chair sur tel endroit de son corps qu'il plaira au Juif de choisir. *Bassanio*, muni de cet argent, se met en équipage & part pour *Belmont*, où demeure *Portia*, jeune & riche héritière dont il est amoureux. Cette jeune personne, par une clause bisarre du tes-

tament de son père , ne peut disposer d'elle-même : c'est le sort qui doit lui donner un époux. Quiconque prétend à sa main doit être introduit dans un cabinet , où l'on voit trois cassettes ; l'une d'or , l'autre d'argent , la dernière de plomb. Il peut ouvrir celle qu'il choisira ; & si le portrait de *Portia* s'y trouve , elle est à lui avec toutes ses richesses. Mais il doit jurer auparavant , qu'il renonce pour jamais à tout autre mariage si la fortune ne le favorise pas dans cette occasion , & de garder un secret inviolable sur celle des trois cassettes qu'il aura ouverte. Un Prince Maure vient de choisir la cassette d'or , dans laquelle il n'a trouvé qu'un squelette ; & un Prince d'Arragon celle d'argent , où il n'a vu qu'un marmouset. *Bassanio* , qui étoit depuis long-tems cher à *Portia* , choisit celle de plomb , où il trouve le portrait de son amante. Leur joie est extrême : mais elle est bientôt troublée par une Lettre que reçoit *Bassanio* : son malheureux ami *Antonio* , dont la mer a englouti toute la fortune , s'est trouvé hors d'état d'acquitter , au jour de l'échéance , les trois mille ducats. Il est dans les prisons de Venise , & le Juif *Shylock* exige que la peine à laquelle *Antonio*

## 40 MERCURE DE FRANCE.

s'est soumis, soit exécutée à la rigueur. *Portia*, qui partage le chagrin de son mari, le fait partir avec tout l'or qu'elle imagine nécessaire pour calmer l'aveugle cruauté du Juif. Mais ce dernier est inflexible, & ne peut renoncer à une vengeance après laquelle il aspireroit depuis long-tems.

Tels sont les événemens qui remplissent les trois premiers Actes de cette Pièce, aussi intéressante que singulière.

---

### A C T E I V. \*

#### SCÈNE PREMIÈRE.

**L**E Théâtre représente une Cour de Justice, où siège le Duc de Venise avec plusieurs Sénateurs. Antonio y arrive chargé de chaînes, accompagné de son ami Bassanio & autres.

LE DUC, à Antonio.

Je compâtiis à votre situation : votre adversaire est implacable, & j'en vois tout à craindre. Procédons cependant au jugement de cette affaire. . . . Qu'on

\* Cette Traduction est d'après la Pièce revue & corrigée par *George Grandville*, Lord Lansdowne.

faſſe entrer le Juif... (*Shylock paroît.*)  
 que l'on s'écarte & qu'il paroiffe devant  
 nous . . . . . *Shylock* ; le monde & moi de  
 même , croyons que ta malignité n'a  
 d'autre but que de pouſſer à bout cette  
 cruelle plaifanterie , & l'on eſpère enfin  
 trouver en toi autant d'humanité que tu  
 as juſqu'à préſent montré de barbarie.  
 Confidère , ſur-tout , combien cet hon-  
 nête Négociant eſt à plaindre , les pertes  
 immenſes qu'il a faites , les malheurs  
 imprévus qui l'ont tout-à-coup accablé ,  
 ſon état en un mot digne d'inspirer la  
 pitié aux âmes les plus féroces. Après  
 cela parle , & ſonge que la Cour n'at-  
 tend de toi , qu'une répoſe favorable.

S H Y L O C K .

J'ai fait part à votre grandeur de mes  
 prétentions , & j'ai juré par le *Sabbath* ,  
 de ne jamais m'en déſiſter : ſi vous me  
 refuſez juſtice , puiſſe le blâme en re-  
 tomber ſur vous & ſur les Loix de votre  
 République ! On me demande en vain  
 pourquoi je préfère aujourd'hui à trois  
 mille ducats une livre de chair-humai-  
 ne ? C'eſt à quoi je n'ai qu'un ſeul mot  
 à répondre : telle eſt ma fantaſie.

L E D U C .

Ah cruel !....cette répoſe en eſt-elle  
 une ?

42 MERCURE DE FRANCE.

ANTONIO, *au Duc.*

Seigneur, oubliez-vous que c'est un Juif que vous voulez attendrir... Hélas ! vous humaniserez plutôt les animaux les plus sauvages... Ainsi, dispensez-vous de grace de lui renouveler mes offres & de vous abaisser plus long-tems jusques à la prière. Prononcez mon Arrêt, & que ce Vautour ait sa proie.

BASSANIO.

Tiens, *Shylock*, au lieu de trois mille ducats, en voilà six.

SHYLOCK.

Quand même chaque Ducat des six mille que tu m'offres en vaudroit six, je les refuserois... je m'en tiens à l'acte que ton ami a signé.

LE DUC.

Quel pardon attends-tu de la Divinité, toi qui te montres inflexible ?

SHYLOCK.

Qu'en puis-je craindre, en ne réclamant que mon droit ?... Suis-je plus coupable que vous ?... Avec quelle rigueur ne traitez-vous pas vos esclaves ; & quelle est votre excuse ? Ils sont à vous, vous les avez payés. De quel œil me regarderiez-vous, si je vous demandois leur liberté ; de les donner pour époux à vos Filles ; de les loger dans des Palais

aussi somptueux que les vôtres ? Nos esclaves , me diriez-vous , font partie de nos biens , & sont faits pour subir nos Loix . . . . C'est dicter ma réponse. Ce que j'exige de cet homme me coûte , assez cher : c'est mon bien ; je le reclame ; je l'exige. Si vous me refusez, que la honte encore un coup en retombe sur vos Loix, sur la foiblesse des décrets de votre République . . . Je demande justice ; parlez : me la refusez-vous ?

LE DUC.

C'est sur quoi la Cour va délibérer... (*aux Sénateurs.*) Voici une Lettre du fameux Jurisconsulte *Bellario* , qui nous recommande un jeune & sçavant Avocat , dont la sagacité pourra , dit-il , nous être de quelque secours.... Où est-il ?... Qu'on l'appelle.

BASSANIO , à *Antonio*.

Ne crains rien , cher ami , mon sang est le garant du tien. . . . (*à Shylock.*) A quoi destines-tu ce couteau ?

SHYLOCK.

A me payer de ma créance.

BASSANIO.

Eh quoi , rien ne peut t'attendrir ?

SHYLOCK.

Rien de tout ce que tu peux imaginer.

44 **MERCURE DE FRANCE.**

**BASSANIO.**

Impitoyable Juif ! ton existence feroit  
prèsque accuser l'Être suprême . . .

**SHYLOCK.**

Regarde ce contrat : vois le sceau qui  
le confirme ! . . . . Tant qu'il subsistera ,  
ton éloquence & tes injures sont per-  
dues. N'accuses que toi seul d'avoir  
conduit ton ami dans ce piège. C'est par  
toi seul que son sang va couler . . . . Qu'il  
retombe sur ta tête.

**BASSANIO.**

Ah barbare !

**UN OFFICIER.**

Que l'on se range . . . place à la Cour.

---

**S C E N E I I.**

**P***ORTIA* \* & Nérissa , *déguisées ;  
l'une en Avocat , l'autre en Clerc , avec  
un sac & des papiers. Les Acteurs pré-  
cédens.*

**LE DUC , à Portia.**

Avocat , prenez place . . . . Etes-vous in-  
formé de l'affaire qui occupe la Cour ?

\* Cette jeune Epouse , après le départ de *Bas-  
sanio* , a pris le parti de le suivre & de tout hasar-  
der pour sauver l'ami de son mari.

PORTIA.

Oui, Seigneur.....Lequel est *Antonio*?  
Lequel est le Juif ?

LE DUC.

*Antonio*, *Shylock*... approchez l'un &  
l'autre.

PORTIA à *Shylock*.

Votre prétention est bien étrange!...  
L'Acte est-il authentique? Est-il recon-  
nu par *Antonio* ?

ANTONIO.

Je ne puis le défavouer.

PORTIA.

C'est donc au Juif à faire grace.

SHYLOCK.

Grace!....Pourquoi ?

PORTIA.

Parce que la miséricorde est par elle-  
même sans bornes ; ainsi que la rosée,  
elle tombe des Cieux pour consoler  
sans prédilection tous les mortels. Elle  
est doublement chère : à celui qui l'exer-  
ce , à celui qui en est l'objet. C'est l'at-  
tribut le plus précieux de la puissance ;  
il sied aux plus grands Monarques ; il  
les illustre plus que leur couronne même ;  
il en fait des Dieux sur la terre , sur-tout  
quand il est joint à la justice .... Je ne  
te dis ces grandes vérités , que pour te  
faire mieux sentir toute l'horreur de ta

46 MERCURE DE FRANCE.

demande : car si tu persistes à t'en tenir à la rigueur de la loi , elle prononce contre le malheureux *Antonio*.

S H Y L O C K.

C'est elle seule que j'invoque.

P O R T I A.

*Antonio* ne peut-il acquitter sa dette ?

B A S S A N I O.

J'offre de la payer , non pas deux , mais trois & quatre fois. Que dis-je ? Que le Juif parle ; toute ma fortune , mon sang même est à lui.....S'il refuse mes offres ; jugez , Seigneurs , de quelle justice il est digne !

P O R T I A.

Nul pouvoir dans *Venise* n'a droit d'éluder un Décret porté par la République : un pareil exemple seroit trop dangereux. Les Loix doivent être sacrées.

S H Y L O C K.

O *Daniel* ! tu revis dans ces lieux...  
C'est son âge : c'est sa science : c'est *Salomon* lui-même !

P O R T I A.

Je voudrois pourtant voir votre Acte.

S H Y L O C K.

Le voici , respectable Docteur.

P O R T I A , ( après avoir lu. )

Recevez , croyez-moi , le triple de

ce qui vous est dû, puisqu'on vous l'offre.

SHYLOCK.

J'ai juré de n'en rien faire. Mon serment est sacré . . . . dût-on m'offrir *Venise* même, je refuserois de l'enfreindre.

PORTIA.

Sois généreux; prends l'or qui t'est offert; & laisse-moi déchirer l'Acte.

SHYLOCK.

Vous vous êtes montré bon Juge; les Loix vous sont connues; vous avez discuté l'affaire en conséquence: c'est au nom de la Justice même que je vous somme de procéder au jugement. Je jure sur mon âme que toute l'éloquence humaine n'obtiendra rien de moi. Je demande mon dû; le terme est expiré: que le Conseil prononce.

ANTONIO.

Je me joins de grand cœur à sa demande.

PORTIA.

En ce cas, préparez-vous à vous soumettre à ses desirs.

SHYLOCK.

O Juge aussi intègre que lumineux!

PORTIA.

Etes - vous prêt, *Antonio?*....Qu'on

48 MERCURE DE FRANCE.

le dépouille jusqu'à la ceinture.

SHYLOCK.

Fort bien !... c'est au plus près du cœur, que je prétends prendre mon dû...  
Telles sont nos conventions.

PORTIA, à *Shylock*.

Où est votre Chirurgien ?... Il en faut un, pour arrêter le sang, & prévenir la mort d'*Antonio*.

SHYLOCK.

Notre Acte n'en dit rien.

PORTIA.

N'importe : la charité l'exige.

SHYLOCK.

Notre Acte n'en dit rien.

PORTIA.

En ce cas, prends ta dette.

LE DUC.

Un moment.... *Antonio*, n'avez-vous rien à objecter contre la Sentence ?

ANTONIO.

Seigneur, je me sou mets à mon sort...  
Adieu, mon cher *Bassanio* ! retiens tes pleurs ; il m'est doux de souffrir pour toi... La fortune, du moins, ne permet pas que je survive à ma ruine, pour traîner ma vieillesse dans les ennuis & tous les autres maux attachés à la pauvreté. . . Encore un coup, adieu ! Ne pleure pas sur ton ami, qui n'a rempli que  
son

JUILLET. 1764. 49

son devoir en s'exposant pour toi , & qui ne peut en avoir de regret. . . Satisfais-toi maintenant , *Shylock* ; ne laisse rien à desirer à ta vengeance ; montre mon cœur à découvert à mon ami. . . Il est digne de lui sans doute.

SHYLOCK.

N'en doutes pas , Chrétien. . . Vous ferez tous les deux contens. . .

BASSANIO , à *Shylock*.

Barbare , arrête ! . . . Puisque rien ne peut attendrir ce Monstre , je dois , je veux & corps pour corps , payer pour mon ami. . . Il ne te doit qu'une livre de chair : prends la mienne en entier ; coupe , déchire , elle est à toi : je me foudrains à tout , pourvu qu'*Antonio* vive & soit libre. . . Es-tu content , *Shylock* ?

ANTONIO.

Je ne le ferois pas.

BASSANIO.

Cruel *Antonio* !

ANTONIO.

Injuste *Bassanio* !

BASSANIO , à *Shylock*.

Malheureux ! de quoi peux-tu rire ?

SHYLOCK.

De votre simplicité mutuelle . . . : Osez-vous bien penser , Chrétiens , que je sois homme à prendre ainsi le chan-

I. Vol.

C

50 MERCURE DE FRANCE.

ge ? Je te connois assez , *Bassanio* , pour tout attendre de ton désespoir , si ton ami périt pour toi. Ainsi je suis sûr de tous deux . . . . Procédons à l'exécution du premier.

**BASSANIO** , *l'épée à la main.*

Approches , si tu l'oses . . .

**ANTONIO.**

Que fais-tu , mon ami ? . . . Ah ! songe que ta mort & la mienne , est le prix de ton imprudence.

**BASSANIO.**

La mort de l'un est celle de l'autre . . .  
Qu'importe quel en soit le genre ?

**LE DUC.**

Quel excès d'insolence ! . . . ici ! dans le Palais ? Qu'on le désarme . . . . . Qu'on l'arrête.

**PORTIA** , *au Duc.*

Daignez , Seigneur , le regarder en pitié . . . j'ai de quoi le ramener à la raison . . . ordonnez seulement que l'on m'entende.

**SHYLOCK.**

Silence , Silence ! Ecoutez le Docteur . . . .

**PORTIA.**

*Shylock* , en relisant plus attentivement ton acte , je ne vois pas qu'*Antonio* t'y accorde une seule goutte de son sang . .

il porte exprellément *une livre de chair*, & rien de plus. Cette chair est à toi : on te l'accorde... Mais prends garde, *Shylock* ! Si le sang d'un Chrétien s'imprime seulement sur ton couteau, apprends que par les Loix de la République, toutes tes terres & tes biens sont confisqués au profit de l'Etat.

**S H Y L O C K**, *avec émotion.*

Qu'entens-je ! . . . .

**B A S S A N I O**, *avec transport.*

Ciel ! Quel coup de lumière ! . . . . O Juge en effet céleste ! . . . . (à *Shylock*, ) entens-tu ton arrêt ? . . . . (au *Duc* ) Seigneur, pardonnez à l'amitié réduite au désespoir, si . . . .

**L E D U C.**

Sois tranquille ; nous admirons bien plus ta vertu, que nous ne condamnons ta faute . . . . Mais achevons.

**P O R T I A.**

*Shylock*, regarde ; lis toi-même. La voici cette Loi dont tu imploras l'exécution à la lettre . . . Elle t'est due, on te l'accorde.

**S H Y L O C K.**

Je m'en désiste, & me contente des offres qu'on m'a faites . . . Que le Chrétien me paye le triple de la somme stipulée, & qu'on brise ses fers.

C ij

52 MERCURE DE FRANCE.

BASSANIO.

Voici l'argent.

PORTIA.

Un moment , Seigneur : il faut que le Juif ait justice entière.... *Shylock* , ( *en montrant Antonio.* ) voici ton seul débiteur : exerce à la rigueur les droits qu'il t'a donnés sur lui-même.

GRATIANO.

O *Daniel* ! tu revis dans ces lieux..... Eh bien , perfide Juif ! te sens-tu tombé dans ton propre piège ? ...

SHYLOCK.

Qu'on me donne la somme principale , & qu'il n'en soit plus parlé.

PORTIA.

Tu l'as refusée authentiquement devant la Cour , en te bornant aux termes du Contrat. . . Contente-toi de ta demande , puisque tu l'as obtenue.

SHYLOCK.

Ah , Ciel ! ... Eh bien que l'on me laisse aller... & que le diable. . .

PORTIA.

Non pas , *Shylock*. . . . Si la Justice est quitte envers toi , tu ne l'es pas envers la Justice. Les Statuts de *Venise* portent que si un Etranger est convaincu d'avoir soit directement , soit indirectement attenté à la vie d'un Citoyen ,

la partie offensée a un droit acquis sur la moitié de ses biens, la République sur le reste, & que le Duc seul peut faire grace de la vie au coupable. . . . Fais toi-même, l'application de cette Loi; & juge si le Sénat & le Duc même, sont dans le cas de t'épargner.

LE DUC.

*Shylock*, pour te prouver la différence de nos sentimens avec les tiens, je t'accorde la vie avant même que tu la demandes. Mais que la moitié de ta fortune soit pour *Antonio*, & l'autre, pour la République.

SHYLOCK.

Prenez aussi ma vie. Qu'en ai-je affaire, si vous m'ôtez les moyens de la soutenir? Ma fortune est ma vie: vous ne pouvez me ravir l'une sans l'autre.

LE DUC.

Voyez, *Antonio*, quelle grace il a droit d'attendre de vous.

ANTONIO.

Je suis très-satisfait, si votre Grandeur y consent, de partager avec lui ce qui pourra me revenir de la moitié de sa fortune, pour en jouir uniquement durant le peu de temps qui me reste à vivre, sauf à en assurant le retour après ma

C ij

54 MERCURE DE FRANCE.

mort , à sa fille unique , qui vient , sans qu'il le sçache , d'épouser *Loerazo* , & qu'il déshériteroit sans doute.

LE DUC.

Que le Juif y consente , sans quoi je révoque la grace que je lui ai faite , & l'abandonne à la rigueur des Loix.

P O E T I A.

Eh bien , *Shylock* , es-tu content ?

S H Y L O C K.

Qu'on me laisse sortir... Je suis malade... Dressez vos Actes ; envoyez-les chez moi... je les signerai.

LE DUC , en levant le siège.

*Antonio* , ma vie se joint à celle de votre ami... Il est inutile , je pense , de vous recommander cet aimable & digne Avocat.

*N. B.* Ce n'est qu'au cinquième Acte & à son retour à *Belmont* , avec *Antonio* , que *Bassanio* découvre que c'est *Portia* à qui il doit la vie de son ami. On peut juger des transports de leur joie , & de tout ce que produit un dénouement de cette espèce.



---

LETTRE à M. DE LA PLACE,  
Auteur du *Mercur*, sur le *Ricciardetto*,  
Poëme Italien.

ON nous promet depuis long-temps, Monsieur, une Traduction du *Ricciardetto*, Poëme Italien moderne, dans le goût de celui de l'*Arioste*, & qui en quelque façon y sert de suite. J'ignore les raisons qui ont empêché le Traducteur, ou le Libraire, de satisfaire l'impatience des Amateurs de ce genre d'Ouvrage, & sur-tout de ceux à qui la Langue Italienne n'est pas assez familière pour les mettre à portée de sentir toutes les beautés & les finesses d'un Poëme dont la réputation excite le desir de le connoître. Peut-être craint-on que dans ce siècle philosophe, un Poëme de ce genre ne soit trouvé plus ridicule qu'amusant. Mais le succès d'*Olivier* devroit, ce semble, rassurer contre cette crainte. Quelque peu disposé qu'on soit à rire, un Ouvrage intéressant ou agréable trouvera toujours des Lecteurs. On le critiquera sans doute. Eh ! que ne critique-t-on point ? Mais si l'ouvrage

C iv

## 56 MERCURE DE FRANCE.

amuse, il plaira; & celui-ci me semble fait pour amuser, ne fût-ce qu'à titre de singularité. Quiconque a lu l'*Arioste*, retrouvera avec plaisir ces mêmes *Paladins*, dont les aventures ont occupé plus d'une fois ou sa jeunesse ou ses loisirs. On est jeune à tout âge, & quelque dégouté que je sois même depuis longtemps du *Romanesque*, j'ai éprouvé en lisant *Ricciardetto* dans sa langue originale, sinon les mêmes sensations qu'avoit produites en moi le *Roland furieux*, du moins assez de plaisir non-seulement pour desirer que quelque plume habile entreprît de nous en donner une traduction complète, mais pour engager une personne de ma connoissance à essayer d'en faire passer quelques morceaux dans notre Langue. Vous jugerez, Monsieur, par ce troisième Chant, que j'ai l'honneur de vous envoyer pour être inséré dans le *Mercur*, au cas que vous l'en jugiez digne, si je me trompe en pensant que l'Ouvrage entier pourroit ne pas déplaire sous l'habillement François: car je crois devoir vous prévenir que l'Auteur, ainsi que vous, Monsieur, dans les Traductions dont vous avez enrichi notre Littérature, n'a pas cru devoir scrupuleusement

s'affervir à la lettre de son Auteur. Il fait que le génie des Langues tient au caractère particulier des Nations ; qu'une expression élégante chez les unes est souvent platte & grossière chez les autres ; sur-tout chez nous ; & que pour rendre ou le génie ou les agrémens de l'Auteur qu'on traduit, il n'est d'autre moyen, si l'on veut qu'il soit goûté en France , que de chercher des *équivalens* à ses expressions , ou pour mieux dire , de le faire parler comme il auroit parlé lui-même s'il eût écrit son Ouvrage en François.

J'ai l'honneur d'être, &c.

D\*\*\*\*;

### TROISIÈME CHANT.

**R**ENAULD , après un si cruel massacre (des Harpies) se laissa tomber, n'en pouvant plus de lassitude ; & comment n'auroit-il pas été fatigué , puisque je le suis moi-même seulement à conter ses exploits ? Cependant il ne fut pas long-temps dans cette posture indigne d'un héros , il se releva ; & considérant peut-être avec un peu trop de vanité les sanglantes ma-

C v

## 58 MERCURE DE FRANCE.

Ques de sa victoire : hélas ! dit il , que me sert-il d'être échappé à la fureur de ces terribles monstres , si *Vaillant* , mon joli cheval , mon fidèle compagnon , qui faisoit toute ma consolation , est leur malheureuse victime ! Ce triste souvenir l'affligea ; il rassembla les membres épars de son fameux coursier ; il fit ensuite une fosse dans un agréable vallon , où mille fleurs différentes faisoient à l'envi briller leur charmant émail , & l'enferma dans ce tombeau , après avoir arrangé son corps avec tant d'adresse qu'il paroissoit entier : il le couvrit d'herbes & de fleurs , & baisa la terre à qui il venoit de confier ce précieux dépôt. Il vouloit même , pour éterniser sa mémoire , prendre des armes noires , faire le reste de sa vie ses voyages à pied , & rendre raison à tout le monde du sujet qui l'engageoit à les porter ; mais il ne fit pas cette extravagance : il jugea qu'il étoit plus sage , & non moins durable de graver sur une pierre une épitaphe qu'il composa sur le champ , en versant un torrent de larmes. La voici telle que la rapporte un voyageur Allemand , qui certainement l'a fidèlement copiée , s'étant écarté pour cela de dix lieues de la route qu'il devoit tenir :

Ci gît le fameux *Vaillant* ,  
 Très-fidèle Cheval d'Espagne ,  
 Fier au combat , méchant comme un lutin ,  
 Doux dans la paix , marchant d'un pas cer-  
 tain.

Il servit plus d'une campagne  
 Tant en France qu'en Allemagne  
*Renauld* qui pleure son destin.

Il fut adroit & vif , courageux , plein de gloire.  
 Passant , verse ici quelques pleurs ;  
 Et pour honorer sa mémoire ,  
 Jette-lui de l'herbe & des fleurs.

*Renauld* grava cette Epitaphe avec son épée , & teignit les lettres avec du sang d'harpies ; ensuite il s'éloigna de ces tristes objets , & poursuivit doucement sa route. Il marchoit sans sçavoir trop où il alloit , tant il étoit occupé de sa douleur , lorsqu'il aperçut un homme , qui les yeux tournés vers le Ciel , sembloit n'être attentif qu'aux prières , que sans doute il disoit. *Renauld* s'en approcha , & s'aperçut qu'il étoit vêtu de gros drap brun. Son coqueluchon & sa ceinture lui firent connoître quelle espèce d'homme c'étoit. Pour lui , craignant quelques nouvelles harpies , il tenoit sa visière baissée , sans

même la lever en souhaitant le bon soir à l'Hermite , qui lui répondit d'un ton doux et d'un air *Ave Maria* ; après quoi , par un trait d'humilité bizarre & mal placée , se donna force coups de poings , en criant qu'il étoit un misérable pécheur , qu'il avoit commis tel crime & tel autre encore. *Renauld* , que cette confession impatientoit l'interrompit , & lui dit : mon Père , n'y auroit-il pas moyen de loger chez vous cette nuit ? Le Solitaire n'y consentit qu'après avoir fini sa confession. Ils entrèrent dans la cellule , & *Renauld* lui conta en se désarmant , le combat qu'il avoit eu à soutenir , & la victoire qu'il avoit remportée.

Mon fils , dit l'Hermite , il seroit à propos de rendre grâces de cette victoire à celui qui vous l'a fait remporter. Aussitôt , malgré la faim qui pressoit *Renauld* , il fallut qu'il répondît au *Te Deum* que le Moine entonna d'une voix rauque. *Renauld* dit ce qu'il en savoit : ils chanterent à qui mieux mieux , & l'estropiérent de façon qu'il n'étoit pas reconnoissable. Le Chevalier , de sa vie , n'avoit appris le latin : il parloit à peine sa langue. L'Hermite , comme vous sçavez quand vous le connoîtrez mieux , étoit tout aussi ignorant que lui sur cette ma-

nière ; mais l'intention étoit bonne. Leur prière étant finie , *Renaud* , pour entamer la conversation , demanda à son hôte qui il étoit. Il lui répondit : je ne puis en conscience vous satisfaire sur ce point ; car j'ai fait vœu de ne dire à personne comment je me nomme. J'ai déjà eu quelques petites querelles sur ce sujet ; mais , graces à Dieu , je m'en suis assez bien tiré , & je n'ai point encore enfreint ma promesse. *Renaud* cependant tenoit les yeux fixés sur lui. L'Hermite , qui le regardoit aussi , rougit : ils restèrent un moment sans parler ; puis tout-à-coup , faisant un éclat de rire : & depuis quand , s'écria le Seigneur de Montauban , le Diable se fait-il Hermite ? *Ferragus* \* encapuchonné ! *Ferragus* , ce fier Sarrafin ! .... de grace , ami , dévoile-moi ce mystère. Suis-je bien éveillé ? N'est-ce point un songe ? Quoi ! je suis dans une cellule , & c'est-là ce terrible fléau des François ? *Ferragus* vêtu de bure ! & ceint d'une corde à nœuds ! ... assurément je n'aurois jamais deviné cette métamorphose. Ami *Ferragus* , si tu es toujours du même carac-

\* Ceux qui se rappelleront le caractère de ce Chevalier Payen , ne seront pas moins étonnés que *Renald* de cette vision.

## 62 MERCURE DE FRANCE.

rière, comme je n'en doute point, car l'habit ne fait pas le Moine, qu'il en coûtera bon aux jeunes paysannes qui viendront cueillir des herbes autour d'ici, ou qui seulement y passeront par hasard ! Il faudroit qu'elles fussent armées de pied-en-cap, encore ne pourroient-elles pas te résister. Eh ! de grâce, ne fais pas tant le modeste ; on sçait de tes nouvelles en France ; & depuis le beau séjour que tu t'es avisé d'y faire, la difficulté de trouver des filles qui te soient échappées, est une preuve incontestable de ta sagesse & de ta continence.

Les temps sont bien changés ! dit *Ferragus*, d'un air contrit & humilié ; je suis à présent mort au monde ; je ne pense plus à des plaisirs, qui entraînent après eux des suites trop fâcheuses ; je sais les tourmens qui attendent les gens charnels & voluptueux, & je veux en me séparant d'eux, penser tout de bon à faire ici mon salut. Je sai tout cela, dit *Renauld*, & mon Confesseur autrefois m'en a suffisamment instruit ; mais toi, qui te les a apprises, & qui t'a engagé à quitter ta secte ? Tu me demandes, répondit *Ferragus*, un détail qui ne laisse pas d'être long. Qu'importe, reprit *Re-*

*nauld*, commence ; je n'ai nulle affaire pressée : cependant je pense qu'il seroit à propos de prendre des forces avant de commencer cette Histoire : j'en ai besoin , & il en est bien temps. Je ne doute pas de ton appétit, dit *Ferragus*, mais je n'ai point ici de quoi le satisfaire ; la regle que j'observe ne me permet d'avoir ni vin ni provisions , & un cuisinier seroit pour moi un meuble bien inutile , puisque je jeûne continuellement pour tâcher, s'il est possible, d'effacer par mes austérités , les fautes énormes que j'ai commises. Ce que je puis t'offrir, ce sont des figues & des raisins : cette petite cassette en est pleine. Soit, dit *Renauld*, je m'en contenterai, cher *Ferragus*. Aussitôt ils s'approchèrent du coffre : *Ferragus* dit la priere accoutumée ; & *Renauld*, après avoir entièrement vuïdé la cassette , sortit pour se désaltérer à une fontaine qui couloit à deux pas de la cellule.

Il revint ensuite ; & s'étant mis à son aise : allons *Ferragus*, dit-il, commence ton histoire ; je m'imagine qu'elle doit être curieuse. Aussitôt le bon Frère se gratta le front pour rappeler ses idées , secoua la tête , & commença son récit par louer Dieu , & le remercier du chan-

gement qu'il avoit fait en lui. C'est votre ouvrage, s'écria-t-il, si je suis bon, après avoir été le plus méchant de tous les hommes ! Après ce court exorde, il vint au fait, & dit : Vous scaurez, vaillant *Renauld*, que j'ai été amoureux d'Angélique : oui, j'en ai été si violemment épris, que le feu d'une fournaise ne communique pas au fer qu'on y expose, une ardeur si vive que celle dont cette gentille Princesse m'avoit enflammé. Que mes pleurs, que mes soupirs étoient mal employés ! & maudit soit l'indigne amour qui fut la cause de mes désordres... mais que faire, le mal est passé, je ne puis que le réparer, & vivre dans l'espérance de le faire oublier.

Vous devez vous souvenir que, pour l'amour d'*Angélique*, je soutins les plus fameuses querelles, contre vous-même, & contre mille autres guerriers. J'ai tué à son sujet tant d'honnêtes & braves Chevaliers, que je ne finirois pas si j'entreprendois de les nommer. Cependant, de quoi me servoit ma valeur ? Jamais *Angélique* ne me regarda favorablement ; la cruelle se moqua de mes feux, se joua de ma persévérance, & pour comble de disgrâce, elle partit

avec *Médor* pour retourner dans sa patrie. Je ne pus soutenir son départ ; il me prit un tel dégoût pour la vie, que je résolus de la terminer. Je pris le parti de la suivre au Cathay, pour y gagner son cœur par mes longs services, par mes exploits, ou bien pour mourir de désespoir à ses pieds, & lui offrir le sacrifice de ma vie. Après avoir fait ce beau plan, je cherchai sur toutes les côtes un Vaisseau. Il s'en trouva un dans le Port de Valence, qui partoît pour aller directement au Cathay : il étoit chargé d'un nombre infini de passagers de tout sexe, & de marchandises de toute espèce. Le Pilote me permit de m'y embarquer, je fis prix avec lui, & le lendemain les voiles furent déployés, nous partîmes.

La mer fut tantôt calme, tantôt agitée. Je ne te dirai pas toutes les tempêtes que nous essuyâmes, elles faisoient peu d'impression sur mon esprit. La grêle, les éclairs, la foudre, les plus grands dangers étoient pour moi des sujets de joie & de vraies fêtes, dans le dessein que j'avois pris de terminer ma malheureuse vie ; & si quelquefois elles m'affligeoient, ce n'étoit que parce qu'elles pouvoient m'empêcher de voir :

pour la dernière fois la charmante *Angélique*, d'admirer ses divins appas, & de goûter le seul plaisir qui pût encore m'être sensible.

Te parlerois-je des monstres qui se promènent dans ces mers : ah ! vaillant *Renauld*, qu'ils sont différens de ceux qui se trouvent dans nos climats ! Les armes que la nature leur a données sont bien plus terribles ; enfin les baleines, qui chez nous passent pour monstrueuses, ne sont que du frétin en comparaison de celles qu'on rencontre. Je voudrois en vain t'en donner une juste idée : imagine-toi seulement que rien n'est si fréquent que de prendre un poisson pour une isle, sur les mers que j'ai parcourues.

Je fus à peine débarqué, que je courus vers *Albraque*. Cette ville renfermoit alors la fleur de toute beauté, l'adorable *Angélique* ; *Angélique* qui vit, pour l'amour d'elle, couler des fleuves de sang que répandirent le nombre infini de rivaux qui prétendoient la posséder. Je trouvai *Albraque* remplie de tristesse & de deuil : le Prince *Médor* n'étoit plus ; la Cour étoit plongée dans une affliction mortelle, & la belle *Angélique*, dont je demandai des nouvel-

les , verfoit des larmes , arrachoit de défefpoir fes beaux cheveux , & enfermée toute feule dans fon appartement , fuyoit les fêtes , les danfes , enfin toutes fortes de divertiffemens. J'appris encore que fon père , le vieux *Galaffron* , cherchoit à la remarier ; mais qu'il vouloit pour gendre quelque Guerrier fameux , qui pût défendre fes Peuples des ennemis puiffans qui l'environnoient , & qui attendoient depuis long-temps l'occafion de lui jouer quelque pièce fanglante. Que pour cela il avoit réfolu d'expédier un Courier au Comte *Rolland* , pour lui offrir fa fille. Je priai celui qui m'inftruifoit ainfi , d'aller dire de ma part à *Galaffron* qu'il pouvoit épargner les frais d'une Ambaffade ; que *Rolland* , qui avoit encore la cervelle en affez mauvais état & la tête pleine de rats , couroit les champs comme un véritable fol : mais qu'il venoit d'arriver dans fes Etats un Chevalier fage & prudent , fameux par fes exploits , tirant parfaitement de l'arc , & qui feul & défarmé , feroit encore affez fort pour défendre fon Royaume entier. L'homme à qui je parlois , ne put s'empêcher de rire à ce discours. Je vais faire ce que vous m'ordonnez ,

## 68. MERCURE DE FRANCE.

dit-il , brave & modeste Chevalier ; mais je ne suis pas garant que les actions répondent aux paroles ; la vigne qui a beaucoup de feuilles produit pour l'ordinaire fort peu de raisin ; promettre est un , tenir est autre chose.

Vous sçavez , brave *Renauld* , que la patience n'est pas ma principale vertu ; je n'aime point la plaisanterie. Je me mis donc en colère de ce que cet homme ne me croyoit pas. Je le pris à la gorge & le ferrai si malheureusement pour lui , qu'il périt entre mes mains. Cette action fut remarquée ; le peuple qui remplissoit la place s'émut , s'atroupa & vint fondre sur moi. Je me mis aussi-tot en défense , & me servant de ce malheureux qui étoit mort entre mes mains , je le pris par les pieds , je le tournai autour de moi pour me faire place , & le lançai ensuite avec tant de force , que *Galaffron* , qui étoit accouru à son balcon au bruit qu'il avoit entendu , pensa en être tué ; & il eût été brisé en mille pièces , si , heureusement , ce malheureux , qui tournoit en l'air , ne l'eût rencontré avec certaines parties molles & charnues , incapables de donner un coup bien dangereux.

*Galaffron* l'échappa belle : il en fut quitte pour quelque contusion. Par la

barbe du Dieu *Mahon* ? S'écria-t-il, qui peut faire ainsi voler mes Sujets ? Le *Siroc*, ou le *Garbin* soufflent-ils plus fort qu'à l'ordinaire ? Ou bien, mon Peuple est-il devenu si léger qu'il se laisse emporter par le moindre zéphir, comme de la poussière ? allez, dit-il, à un de ses Seigneurs qui se trouvoient auprès de lui, allez-vous-en sur la place, & informez vous exactement de toute cette aventure. Cependant il fit venir un Chirurgien qui visita ses meurtrissures, & se mit en devoir de le panser. Celui que *Galaffron* avoit envoyé n'étoit point encore arrivé sur la place, que j'avois tué avec ma terrible épée plus d'un millier de cette vile populace. Déjà le cercle s'étoit élargi, & cependant je ne frappois qu'en badinant ; ils m'entouroient, mais d'un peu loin, & sans oser m'approcher : ils crioient, tue, tue ! encore trembloient-ils de peur que je n'avancasse sur eux. Le Député, saisi d'étonnement, me salua respectueusement, m'ôta son chapeau, & me dit ensuite : Invincible Chevalier, pourquoi, de grace, vous abaissez-vous à combattre cette vile populace ? Si elle vous a offensé, elle est incapable de vous donner quelque satis-

faction ; morts ou vivans , ces lâches  
 sont indignes de vous : venez donc au  
 Palais du Roi *Galaffron* ; il vous recevra  
 avec grand plaisir. La politesse n'est  
 point inconnue aux Guerriers , lui répon-  
 dis-je. En même temps je remis mon  
 épée dans le fourreau. Cependant , un  
 Garde courut dire au Roi que j'étois en  
 chemin pour l'aller trouver. Aussi-tôt  
*Galaffron* vint au-devant de moi ; mais  
 ce ne fut pas sans maudire mille & mille  
 fois l'heure & le moment qui m'avoit  
 amené dans ses Etats. Il se composa le  
 mieux qu'il put pour paroître gai & me  
 recevoir honorablement. Il m'embrassa ,  
 me baïsa au front , me fit asseoir sous le  
 dais ; & tout le monde , Barons , Com-  
 tes & Marquis me parloient avec confi-  
 dération , & baïsoient la tête en m'a-  
 dressant la parole. On me combla de  
 louanges immodérées , & l'on me de-  
 manda si j'étois François ou Sarrasin.  
 J'adore votre Dieu , leur dis-je , & m'en  
 fais gloire : c'est pour lui que je com-  
 bats & que je fais usage de ma valeur ,  
 de ma force & de cette épée. Je leur ra-  
 contaï alors que j'avois été quelque temps  
 à Paris , que j'y avois éprouvé la valeur  
 des plus célèbres Paladins ; que ni vous  
 ni votre fameux cousin n'avoient pû me

vaincre , non plus que *Maugis* avec toute sa forcellerie & les démons qu'il porte avec lui , & à qui il commande à la baguette. Je dis ensuite à *Galaffron* la passion dont je brûlois pour sa fille *Angélique* , & que j'étois venu au *Cathay* pour la voir encore & pour mourir ensuite. A ces mots , les pleurs que je ne pus m'empêcher de répandre , me couvrirent les joues : le bon Vieillard s'attendrit ; il pleura de me voir pleurer , & me dit en sanglottant : Etranger , ne vous affligez pas ainsi , tous les maux ont leurs remèdes ; la mort seule n'en a point : consolez-vous donc , vous épouserez ma fille. Oui , je veux vous donner avec sa main mon Royaume entier pour dot , & je le puis bien , puisque *Lucine* , ma seconde fille , s'est déshonorée en fuyant la maison paternelle. *Renauld* , interrompit alors l'Hermite *Ferragus* pour lui dire , elle n'est pas perdue cette *Lucine* ; elle n'est pas non plus trop déshonorée : elle a choisi un époux digne d'elle ; ils sont fort bien assortis , & voici son histoire. Alors il raconta au bon Père tout ce que vous savez aussi-bien que lui , & que je ne vous redirai pas ; le récit en seroit trop ennuyeux , & je veux finir au plus vite celui de l'Her-

mite , qui commence à le devenir.

Reprends ton histoire , dit *Renauld* après avoir fini la sienne , car l'heure s'avance & le flambeau est prêt à s'éteindre. Allons , dit *Ferragus* , je suis à tes ordres ; mais que le flambeau ne t'inquiette point : si celui-là s'éteint , j'en allumerai une autre ; la cire ne me coûte rien : aussi n'en suis-je point avare , j'ai des abeilles qui travaillent à ma provision ; & pendant l'hyver , lorsque la saison est rude & l'air froid & vilain , je m'amuse , après mes prières , à faire des flambeaux pour mon usage. Tu me ferois devenir fou ! s'écria *Renauld* , en se frappant la cuisse ; tu ne pouvois autrefois rester en place un instant ; il falloit toujours que tu fusses au cabaret , ou pis encore : à présent tu t'amuses , dis-tu , à faire de la cire blanche & des flambeaux pour ton usage , après avoir dit ton Breviaire ? Oh ! ceci ne peut pas durer : la barbe & les cheveux changent de couleur , mais le tempérament & le caractère ne changent jamais. La grace est bien puissante , dit *Ferragus* ! c'est elle qui me soutient ; mais retournons à *Galaffron* qui me vouloit donner sa fille. Cette proposition , à laquelle je ne m'attendois pas , me causa un plaisir

plaisir si sensible , que je pensai mourir de joie. Je tombai ; l'on me crut mort : mais en peu de temps je repris connoissance , mes forces revinrent , & je me levai. Cependant il avoit dépêché quelqu'un à sa fille pour la faire venir sur le champ : effectivement elle parut tout-à-coup....ô merveille d'amour ! que l'air devenoit plus serein & plus doux ! il s'éclaircit peu-à-peu , au point que mon âme ne put soutenir l'éclat qui l'éblouissoit ; je fermai les yeux , & lorsque je les rouvris , je vis devant moi cette Déesse charmante , l'objet de tous mes desirs. Je ne saurois t'exprimer comment me parut alors cette Divinité. Je ne pouvois m'imaginer , & je le crois encore à peine , que ce fût une mortelle : un voile noir la couvroit à demi ; elle ressembloit alors à une rose vermeille qui , le matin , ne se découvre pas toute entière ; à une fleur qui , au lever de l'aurore , n'est pas encore épanouie ; ou plutôt , à l'astre du jour qu'obscurcissent en partie quelques légers nuages. On voyoit sa bouche vermeille , son menton , sa gorge d'albâtre , une partie de son sein délicat : le voile incommode ne pouvoit cacher ses yeux ; leur vif éclat le perceoit , & cependant ils étoient un peu éteints :

## 74 MERCURE DE FRANCE.

par la douleur dont son cœur étoit pénétré ; mais les étoiles ne sont-elles pas encore vives , ne brillent-elles pas encore d'un feu pur , lors même qu'elles distillent la rosée ?

Pourquoi chercher à te peindre des traits que tu connois aussi-bien que moi ? Je ne dois te parler que de ce qui m'arriva. Eh bien donc ! je perdis , dans l'admiration où j'étois , la voix , le mouvement & les forces ; je parus métamorphosé comme cette Nymphe , qui , sur les rives du Pénée , fut changée en arbre , & qui sert de récompense & de couronne aux Poètes qui chantent le mieux. Je voulus parler , mais je ne pus former aucun son ; ma voix s'éteignit.

*Angélique* leva cependant son voile ; elle me regarda ; ma vue lui fit plaisir : son front parut pour un instant plus serein & moins cruel. Mais ce ne fut qu'un instant ; ce ciel divin s'obscurcit encore ; il s'y rassembla plus de nuages qu'il n'y en avoit auparavant : ensuite telle qu'une fleur qui , frappée sur sa tige du vent d'Afrique , d'une forte grêle ou de quelqu'autre accident , se fanne & périt à l'instant , de même *Angélique* retraçant dans son esprit tout ce qui lui étoit arrivé en France , la folie du brave

*Rolland*, la passion & le malheur du charmant *Médor*, tombe & s'évanouit; ses lèvres changent de couleur : l'on auroit dit qu'elle venoit d'être frappée d'un coup de lance. Je m'approche aussi-tôt : je la reçois dans mes bras ; je la prie, mais en vain : je la console de mon mieux. Cependant on appelle ses femmes : on la met au lit. Le Médecin arrive, l'examine, lui tâte le pouls ; & prenant un air triste, une mine sévère & renfrognée : à quoi serviroient, dit-il, ma science & mes soins ? *Angélique* est morte : vous voyez qu'elle ne voit ni n'entend, qu'elle n'a plus de sentiment. A ce cruel arrêt, s'élève un cri général ; les larmes coulent de toutes parts ; les sanglots, les gémissemens s'élèvent jusqu'au Ciel. Imagine-toi, *Renauld*, ce que je devins à cette scène tragique ! je voulus vingt fois me donner la mort ; mais toujours l'on m'en empêcha : il s'en fallut peu que je ne me précipitasse d'une fenêtre, & c'étoit un vrai coup de désespoir, car elle avoit bien quatre ou cinq cens pieds de haut ; mais Dieu qui me réservoir à cette vie sainte, à cet état de lumière, m'inspira un meilleur dessein : ce fut de revenir dans ma Patrie, puisque le destin m'étoit si con-

traire. Je restai pourtant un mois à pleurer avec *Galaffron* ; ensuite voyant arriver une saison douce & favorable , je pris un vaisseau que j'équipai à mes frais , pour n'avoir pas le désagrément d'aller avec toute sorte de gens ; & après un heureux voyage j'abordai sain & sauf en Espagne.

*Renauld* voyant que *Ferragus* avoir fini son récit , jetta sur lui un regard ironique & sévère. A d'autres ! dit-il , la fable est trop grossière. Quoi ! tu as donné là-dedans ? Ma foi , mon cher *Ferragus* , *Angélique* s'est moquée de toi. J'en suis mortifiée ; mais je te jure qu'elle aura bien ri de ta bêtise , & je gage qu'à présent elle se porte à merveille , qu'elle est aussi belle qu'elle ait jamais été , & qu'un autre Amant succédant à *Médor* , partage ses faveurs. *Ferragus* , étonné , put à peine retenir sa colère. Cela n'est pas vrai , dit-il , & tu me ferois pour peu de chose sortir des bornes que je me suis prescrites... tu peux remercier Dieu du vœu que j'ai fait de rendre le bien pour le mal. Ah , ah , ah ! dit *Renauld* en éclatant de rire , tu as fait un vœu ! Oh bien , je vais te mettre dans le cas d'exercer ta patience. Que tu es devenu facile & bon depuis que je ne t'ai

connu ! c'est apparemment la mort de cette pauvre *Angélique*?... *Ferragus*, à ces mots, devint rouge : son amour-propre souffroit si cruellement, qu'il fut prêt d'éclater. Mais, faisant un effort pour se contenir : non, s'écria-t-il, le diable n'est point assez fort pour me faire encore succomber ; mais tu me rendrois le service d'un véritable ami ; mon cher *Renauld*, de ne point m'exposer davantage à la tentation. Et que m'importe que tu résistes ou que tu succombes, dit *Renauld* : écoute, *Ferragus*, veux-tu sçavoir le vrai de cette histoire ? la voici *Angélique*. a pour toi le même foible qu'elle a toujours eu ; je veux dire qu'elle te hait, te déteste, t'abhorre plus qu'un lièvre le Levrier. Mais comment ne t'en es-tu donc pas aperçu ? Peux-tu croire de bonne foi que ta barbe rousse, épaisse & sale, ton visage olivâtre, basané, mal-propre, ton tein noir, ton corps sec & décharné, soient des attraits bien séduisans pour le beau sexe ? Assurément, l'aimable & gentille *Angélique*, qui rassemble en elle toutes les grâces, a bien mal fait de refuser un parti si avantageux. Ah ! le joli petit mari !

Je te pardonne encore, dit tout hors.

## 78 MERCURE DE FRANCE.

de lui , le dévot & impatient *Ferragus*.  
Oui , je te pardonne encore ! . . . en même tems , il se mordoit les lèvres , & se donnoit avec sa discipline , des coups qui retentissoient & faisoient un bruit affreux. Jusqu'à demain , je te prie , lui dit *Renauld* , ; mais que ce soit à mon intention & avec un corde moins fine. Si j'étois de toi , bienheureux *Ferragus* , je prendrois un gros nerf de bœuf. Si je pouvois , reprit le Saint Hermite , te corriger par mes humiliations , hélas , je me trouverois bienheureux ! mais ta tête est trop dure , & je veux bien t'avertir que ma patience est à bout. Quoi , déjà tu te décourages , dit *Renauld* ! Ne fais-tu pas que les injures & les mépris soufferts avec patience & résignation , sont très agréables au Ciel ? Il est vrai que ce n'est pas où tu vises , Moine hypocrite & voluptueux ! le culte des Vierges t'intéresse un peu plus.

*Ferragus* ne peut résister plus longtemps. Cette mauvaise plaisanterie fut le signal du combat ; il fit tomber sur le visage de *Renauld* , cinq ou six coups de discipline , qu'il s'étoit destinés. Celui-ci répondit à cette attaque par un coup de poing si terrible , que *Ferragus* fit deux cens pirouettes , & vit autant

d'étoiles qu'il en brilloit alors dans les Cieux. Si je m'y mets, dit *Renauld* tout en colère, garre ta barbe, Frère *Ferragus* ! Celui-ci ne répondit point ; mais se récompensa de son silence en faisant trotter sa discipline dru & menu sur les épaules du vaillant & preux Chevalier. *Renauld*, pour calmer cet orage, se saisit du saint cordon, & pensa étouffer *Ferragus*, qui pour se débarrasser, lui donna un coup de sandale dans le bas-ventre, qui fit quitter prise à son ennemi, & l'étendit sur la place. Mais ce ne fut que pour un instant : il se releva comme un lion furieux, & déjà revenoit au combat, lorsqu'au-travers des cris & du tapage diabolique qu'ils faisoient, ils entendirent frapper à la porte de la Cellule. *Ferragus* ne s'en émut guères, & tout en répondant *Ave Maria*, faisoit pleuvoir une grêle de coups de poing sur la tête du bon *Renauld*. Ceux qui étoient à la porte s'impatienterent ; ils crièrent qu'on eût à leur ouvrir : mais point de nouvelles ; chacun se tient ferme à son poste, & combat de son mieux. Cependant le bruit qui redouble, fait faire aux combattans un moment de trêve. *Ferragus* en profite, & tout haletant de colère & de chaud, regarde par le trou de la

ferrure ; après quoi barricadant la porte avec une forte barre : je n'ouvre point à des gens armés , s'écria-t-il. On lui répondit , que s'il n'ouvroit , la porte alloit être enfoncée. mais *Renauld* , qui entendit cette menace , oubliant à l'instant les injures qu'il avoit dites , & les coups qu'il avoit reçus , accourut au secours de son hôte. Ouvre , dit-il , à ces méchantes gens : nous les ferons bien-tôt repentir de leur hardiesse , & de leur témérité. L'Hermite ouvrit , & quatre Guerriers , forts & vigoureux , entrèrent aussi-tôt. Or vous , aimables Dames , ou gentils Cavaliers , vous voudriez , je le vois bien , sçavoir qui sont ces Guerriers , & qui les a conduits à l'Hermitage du dévot Frère *Ferragus* ? Mais de grace , accordez-moi un moment de repos , & ne vous mettez point en colère si je ne vous satisfais pas encore ; vous en serez instruits dans le Chant qui suit ; & si mes vœux sont écoutés , il pourra peut-être vous amuser.



---

 A C R O S T I C H E

*D'une jeune & fort aimable Actrice de  
la Comédie Française.*

U e vos heureux talens & de votre beauté,  
O n publie en tous lieux le progrès & les charmes  
T es graces ont chez vous de l'ingénuité :  
I l n'est pas étonnant qu'on vous rende les armes  
O agenz toujours les cœurs par la sincérité.  
N 'en épargnez aucun : l'amour vous les ménage.  
I l est sûr du succès , puisqu'il est votre ouvrage.

*Par DIDE , d'rigas.*

---

*A M. le PRINCE DE TINGRI ,  
sur sa promotion à la troisième Com-  
pagnie Française des Gardes du  
Corps du Roi.*

A ux vifs transports que vous voyez paroître,  
Jugez combien nous chérirons vos loix !  
Pour vous , pour nous l'amour du meilleur  
maître  
Eût-il manqué de faire un si bon choix ?

D v

## 82 MERCURE DE FRANCE!

Sans doute notre zèle occupe sa mémoire  
Puisqu'il donne à ce Corps le plus noble soutien ;  
Des Héros pour le conduire à la Gloire ,  
Des Protecteurs pour lui faire du bien.

*Par M. le Chevalier DE JUILLY-THOMASSIN,  
Garde du Roi , de l'Académie Royale des Sciences  
& Belles-Lettres d'Angers & de celle de  
Montauban.*

A Versailles , le 31 Mai.

---

**L**E mot de la première Enigme du Mercure de Juin est le *Trône*. Celui de la seconde est le *Logogryphe*. Celui du premier Logogryphe est *Charette* , dans lequel on trouve *Char* , *Crete* , *carte* , *certe* , *art* , *tarte* , *hart* , *chat* , *chate* , *rat* , *arc* , *chere*. Celui du second est *Singularité*. On y trouve les mots suivans : *un vilain jeu* , *l'argent inutile* , *naître les arts* , *leur asyle* , *à jaser sur Iris* , *je régis Algér & Tunis* , *une grave injure* , *l'Art avilit la Nature* , *j'agite l'air* , *nuis au grain* , *languir* , *sain* , *j'ai tenu sérail en Asie* , *taire l'injuste envie* , *vigilans tes valets*. Enfin le dernier mot qui est : *Vanité*.



---

**E N I G M E.**

**O**BJ E T de superstition ,  
 Quelques ignorans me révèrent ;  
 Et des Poètes me chantèrent

Pour égayer l'imagination.

J'ai mon utilité que je ne sçauois taire !  
 Dans certaine saison vous voyez bien des gens  
 Prendre leur plaisir à me faire ,  
 A me détruire en même temps.

*Par M. L. N. D. B.*

---

**A U T R E.**

**S**UIVANT le rang que l'on fait prendre  
 A mon chiffre, à mon nom, je vaux moins, je  
 vaux plus.

Si mon chiffre a le pas, je vaux cent vingt écus.  
 Si c'est mon nom qui l'a, je vaux mieux qu'Alexan-  
 dre.

*Par un Officier réformé.*

---

**L O G O G R Y P H E.**

**J**IGNORE depuis quand l'on m'a mis en usage,  
 Mais je sçais que les gens de Cour & de Village

D vj

## 84 MERCURE DE FRANCE.

Se font servi de moi depuis un très-longtemps ;  
Et qu'encor plusieurs fois je leur fers tous les  
ans.

En certaine Saison je me fais plus connoître,  
Parce que j'aime aussi très-souvent à paroître.  
Huit lettres, cher lecteur, te présentent mon  
nom

Qui t'offrira d'abord le père d'un Anon ;  
Un liqueur qui plaît aux hommes d'un grand âge ;  
Ce dont on a besoin sans même être en ménage ;  
Chez moi l'on peut trouver, en m'examinant  
bien,

Le souffle de *Borée* ; un légume ; un lien ;  
Un grand Fleuve d'Afrique avec un grand Pro-  
phète

6 4 3 ; t font voir la belle *Annete* ;  
La Femme qui suivant les conseils du Démon  
Fit succomber *Adam* à la tentation.  
Je ne finirois pas si je voulois tout dire,  
Divine donc, Lecteur, puisque tu peux me lire.

*Par M. DU ROSOY, Avocat en Parlement.*

---

## A U T R E.

**E**XAMINE d'abord ma taille :  
D'onze pieds je suis composé,  
Je prends partout, je fais ripaille,



= pa - ble Lorsque je n'aimois que



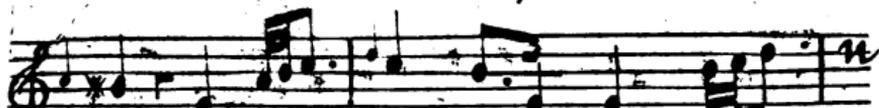
toi; Un au - tre te trouve aima - - ble j'osai



mal penser de toi; je te rendis la vic -



= ti - me De mes soupçons o - di -



= eux, je ne sens que trop mon



crime En re - voyant tes beaux yeux.

*Tandem:* 3

Quand j'ai mé-ri-té ta hai... ne

Quand j'ai fait seul ton malheur, je te

vois sentir ma peine Et par ta ger

ma douleur: Ton tourment fut mon ou-

-vra - ge Puis-je me le déguiser? Peut-être

encor je trouva - ge En venant m'en accu-

*Minur.*

-ser. Trop d'a-mour me fit cou-

Lecteur , devine , il est aisé :  
 J'ai laitue , la mort , le plâtre ,  
 Pâte , latrie , culte , lait ,  
 J'ai le Turc , & non l'Idolâtre ,  
 Poutre<sup>2</sup> , *Paul* , l'Apôtre , colet ,  
 Cour , poteau , lame , tour , Piloté ,  
 Le Camp , la vue , le portail ,  
 Ni corps , ni tête ; j'ai calote ,  
 Me connois-tu sur ce détail ?  
 J'ai lot , émail , compte , peur , maître ,  
 Je ne te dirai rien de plus :  
 C'en est assez pour me connoître ;  
 Le reste seroit superflus.

## A U T R E .

TROIS voyelles , Lecteur , te présentent mon  
 nom ,  
 Et je te fais dequoi l'écrire sans crayon.  
*Par M. T...*

## R O M A N C E . \*

QUAND j'ai mérité ta haine ,  
 Quand j'ai fait seul ton malheur ,  
 Je te vois sentir ma peine ,

\* Tirée d'OPHÉLIE , Roman traduit de l'An-  
 glois.

## 86 MERCURE DE FRANCE.

Et partager ma douleur.  
Ton tourment fut mon ouvrage ;  
Puis-je me le déguiser ?  
Peut-être encor je t'outrage ,  
En venant m'en accuser.

Trop d'amour me fit coupable ;  
Lorsque tu n'aimois que moi ;  
Un autre te trouve aimable ;  
J'osai penser mal de toi.  
Je te rendis la victime  
De mes soupçons odieux.  
Je ne sens que trop mon crime ;  
En revoyant tes beaux yeux.

Les pleurs , la douleur amère,  
Qui fanèrent tes attraits ,  
Du mal que j'osai te faire ,  
Sont des reproches muets.  
Ah ! chère âme de ma vie ,  
Quand j'ai pû t'abandonner ;  
Mon adorable *Ophélie* ,  
Pourras-tu me pardonner ?



## ARTICLE II.

## NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*REMARQUE sur une Anecdote de l'Histoire de la Maison de MONTMORENCI, publiée en 1764, & sur un endroit du Livre de M. l'Abbé RAYNAL qui a pour titre ÉCOLE MILITAIRE.*

**P**ERMETTEZ-MOI, Monsieur, de me servir de la voie du Mercure pour rectifier une Anecdote que j'ai trouvée dans l'Histoire de la Maison de Montmorenci, publiée en 1764. M. Désormeaux n'a pas sans doute été à portée de consulter les Pièces originales. Je fais aussi une observation sur un endroit du Livre de M. l'Abbé Raynal, qui a pour titre *Ecole Militaire*. On lit dans l'Histoire de la Maison de Montmorenci, t. III, page 91. 92.

ANNÉE 1576.

Honoré d'Albert, Seigneur de Luy-

## 88 MERCURE DE FRANCE.

nes, Gouverneur du Pont-Saint-Esprit, fut l'instrument dont les Ministres se servirent pour exciter un soulèvement général en Languedoc contre le Maréchal (d'Amville.) *Guillaume de Montmorenci-Thoré* s'étoit rendu au Pont-Saint-Esprit avec d'autant plus de confiance, qu'il croyoit n'avoir rien à redouter de *Luynes*, à qui son frere venoit de donner ce gouvernement : mais tout-à-coup le Capitaine *Luynes* ferme les portes de la ville & arrête *Thoré*, qu'il accuse d'avoir voulu livrer sa Place aux Protestans. Ce coup d'éclat fut le signal d'une révolte générale dans toutes les villes du Languedoc contre d'Amville. Il n'eut que le temps de se sauver à *Bagnols*. Cependant loin d'être déconcerté d'une entreprise si brusque & si imprévue, le Maréchal agit avec tant d'activité ; il donna de si bons ordres : il fut si bien secondé par ses amis, qu'il ne perdit que le Pont-Saint-Esprit.

### R E M A R Q U E.

*Honoré d'Albert*, Seigneur de *Luy-nes* (père du Connétable de ce nom) n'étoit pas Gouverneur du Pont-Saint-Esprit en 1576. Ce ne fut pas le Maré-

chal d'Amville, mais le Roi Henri III, qui lui accorda ce Gouvernement par Lettres datées de Blois le 9 Mars 1577 (a). Le Maréchal d'Amville, Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi en Languedoc, & commandant généralement par tous ses Royaumes, Pays, Terres & Seigneuries de son obéissance en l'absence de M. le Prince de Condé, donna à Luynes, qualifié Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gouverneur de Beaucaire, la Charge de Surintendant, & Commandant-Général de l'Artillerie en Languedoc & en Provence, par provisions datées de Nismes au mois de Janvier 1575 (b). On a aussi du Maréchal d'Amville plusieurs Lettres originales des années 1575-1576, dont l'adresse est à M. de Luynes, Chevalier de l'Ordre du Roi, Colonel des Bandes Françoises & Grand-Maître de l'Artillerie en Languedoc. Au lieu de Grand-Maître, il y a dans quelques-unes Général de l'Artillerie en Languedoc (c). Le Duc d'Alençon, frère du Roi, s'étant échappé de la Cour le 15 Septembre 1575, se mit à la tête du Parti des Politiques, & ayant

(a) Original aux Archives de l'Hôtel de Luynes.

(b) Original. *Ibid.*

(c) Originaux. *Ibid.*

*égard aux bons , vertueux & recommandables services que le sieur de Luynes lui a faits dès long-tems , & qu'il espere qu'il fera encore à l'avenir près & à l'entour de sa personne*, le fit son Chambellan par Lettres datées du Camp de Salaignac le 17 Février 1576 (d). Lorsque ce Prince eut fait sa paix avec la Cour , & qu'on eut réglé les intérêts des Particuliers , l'Edit de pacification fut publié au Parlement de Paris le 15 Mai 1576. Les Lettres-Patentes pour l'Assemblée des Etats au 15 Novembre à Blois furent expédiées. Le Maréchal d'Amville fut rétabli en ses Gouvernemens , Charges & Etats, aussi-bien que ceux qui avoient pris les armes avec lui , & le Duc d'Alençon obtint le Commandement du Pont-Saint-Esprit pour *Luynes* , qui alla s'y établir avec une Compagnie de cent hommes. Le bruit d'une confédération des Catholiques à l'occasion du dernier Edit , dont ils n'étoient pas contens , fit craindre aux Protestans d'être prévenus. Le Maréchal d'Amville , qui étoit à leur tête , voulut s'affurer du Pont-Saint-Esprit. Comme *Luynes* étoit attaché au Duc d'Alençon , qui étoit alors très-vif

(d) Original, *Ibid.*

pour les Catholiques, il ne crut pas devoir lui donner sa confiance : il lui en ôta le commandement, & ne confia qu'à *Thoré* son frère la garde de ce Poste, qui étoit important pour le passage des Troupes. Il fut insensible aux instances que lui fit le Duc d'*Alençon* pour lui demander le rétablissement de *Luynes* (e).

» Celle du 27 Novembre 1575 portoit :  
 » J'ai supplié le Roi Monseigneur être  
 » content entendre qu'il reçoive ce bien-  
 » là que lui & la Compagnie demeure  
 » en garnison en la ville du S. Éspirit, ce  
 » qu'il a eu bien agréable; au moyen  
 » de quoi je vous en ai bien voulu écrire  
 » & prier vouloir satisfaire à cela, pour  
 » m'être ledit sieur de *Luynes* bien fort  
 » affectionné & me faire plaisir très-  
 » agréable, que je reconnoîtrai en ce  
 » que me voudrez employer, &c. Le  
 Roi le lui demanda aussi par Lettre conçue en ces termes : » Mon cousin, desirant mon frère le Duc d'*Anjou* (f)  
 » que le sieur de *Luynes*, Mestre-de-  
 » Camp du Régiment de Languedoc, (ce

(e) Voyez ses Lettres aux Mss. de Bethune, à la Bibl. du Roi.

(f) Le Duc d'*Alençon* avoit pris ce nom depuis le dernier Edit.

92 MERCURE DE FRANCE.

» Régiment étoit des Bandes François-  
 » ses) soit continué en la Charge qu'il a  
 » de commander en ma ville du Pont-  
 » Saint-Esprit, & sa Compagnie de cent  
 » hommes entretenue dans icelle, il  
 » m'a requis l'avoir agréable, ce que  
 » j'ai très-volontiers accordé à mondit  
 » frère pour le desir que j'ai de le grati-  
 » fier, & vous ai bien voulu sur ce faire  
 » entendre mon intention, afin de l'en  
 » suivre, comme je vous en prie & le  
 » Créateur qu'il vous ait, &c. A  
 » Blois, le dernier jour de Novembre  
 » 1576. Signé, HENRI. Et plus bas,  
 » FIZE (g). » Ces demandes réitérées  
 ne firent que confirmer le Maréchal dans  
 le parti qu'il avoit pris. Il prévoyoit bien  
 que la guerre étoit inévitable, le Roi  
 ayant déclaré aux Etats que son inten-  
 tion étoit qu'il n'y eût désormais dans  
 son Royaume d'exercice public d'au-  
 cune autre religion que de la Catholi-  
 que : mais sa résistance déplut au Roi,  
 qui chargea alors *Luynes* de s'emparer,  
 s'il étoit possible, du Pont-Saint-Esprit.  
*Luynes*, dit d'*Aubigné*, qui depuis  
 long-temps avoit grande créance entre  
 les Catholiques de la ville, pratiqua

(g) Mss. de Bethune. Recueil de l'Ordre du  
 S. Esprit & Arch. de l'Hôtel de *Luynes*.

adroitement des hommes de commandement, fit couler de son pays de Provence (du Comtat) & loger chez ses amis deux cens hommes : & puis étant entré en la place, d'où il s'étoit absenté quelque temps, se saisit de *Thoré*, accompagné de quelques Gentilshommes, lesquels il estimoit être là venus pour saisir la place : mais ayant par après pensé ne se rendre point le Maréchal d'*Amville* pour ennemi irréconciliable, il laissa aller son frère retenant les autres prisonniers (*h*). *Thoré* se retira à *Bagnols*. *Luynes* eut le même succès sur la ville de *Bourg* (Saint-Andeol) & autres lieux. Le Duc d'*Anjou* lui manda dans la réponse qu'il fit à la Lettre qu'il lui avoit écrite pour l'informer de la prise de *Bourg*, que *le Roi a loué la dextérité dont il avoit usé & son zèle pour son service*. La Lettre est signée votre bon ami FRANÇOIS (*i*). Les Députés des Protestans de Languedoc, Provence & Dauphiné assemblés à Nismes, se plainquirent de cette entreprise au Duc d'*Anjou*, à qui *Luynes* étoit attaché (*k*). Le

(*h*) Histoire d'*Aubigné*, tom. II. p. 231.

(*i*) Original aux Archives de l'Hôtel de *Luynes*.

(*k*) Voyez leur Lettre au Mss. de Brienne à la Bibl. du Roi.

94 MERCURE DE FRANCE.

Maréchal d'*Amville* , qui fut informé de cet événement par son frère , en donna avis au Roi de Navarre , & en porta ses plaintes à la Cour , qui étoit à Blois. La Cour s'occupa particulièrement du soin de calmer le Maréchal & de le détacher même des Protestans. On employa d'abord la Maréchale d'*Amville*. On entra ensuite en négociation. Le Maréchal demanda entr'autres choses que *Luynes* fût retiré du Pont-Saint-Espirit , ce qu'on apprend de la réponse du Roi en date du 5 Mars 1577 , par laquelle le Roi mande au Maréchal qu'il a été bien-aise d'entendre ses intentions par la Lettre que le Capitaine *Rizze* lui a apportée , & qu'il lui a confirmée de sa part , *ayant aussi arrêté afin de vous donner contentement pour le regard du Saint-Espirit , de le faire mettre entre les mains du sieur de Montdragon*. Le Roi informa *Luynes* de cet arrangement par sa Lettre conçue en ces termes :

» M. de *Luynes* traitant quelques affaires  
 » grandement importantes au bien de  
 » mon service , pour la résolution des-  
 » quelles j'ai mandé à mon cousin le  
 » Maréchal de *Bellegarde* aller en Lan-  
 » guedoc , si sa disposition le permet ;  
 » j'ai accordé , si les choses s'accommo-

JUILLET. 1764. 93

» dent comme l'on m'en a donné espé-  
» rance, de faire mettre ma ville du  
» Saint-Esprit entre les mains du sieur  
» de *Mondragon* ( *Paul d'Albert*, Sei-  
» gneur de *Mondragon*, cousin de  
» *Luynes*; ) & d'autant que les choses  
» pourroient être accrochées & possible  
» rompues, si cela n'étoit effectué, je  
» vous prie suivant l'affection que vous  
» avez-ci-devant montrée à mon service,  
» ne faire aucune difficulté de partir de  
» la ville du Saint-Esprit avec votre Com-  
» pagnie, lorsque le Maréchal de *Belle-*  
» *garde* ou le Capitaine *Rizze*, si lui n'y  
» peut aller, le vous dira, vous assurant  
» que je vous donnerai si bonne ré-  
» compense & moyen de vous entretie-  
» nir, que vous aurez occasion de vous  
» contenter, ainsi qu'ils vous feront plus  
» particulièrement entendre, priant  
» &c. A Blois, le 6 Mars 1577. Signé  
» HENRI. Et plus bas, FIZE. L'adresse  
» à M. de *Luynes*, Chevalier de mon  
» Ordre & Commandant pour mon  
» Service au Saint-Esprit (1). » Soit  
que le Maréchal voulut arrêter les mur-  
mures des Protestans, à qui cette négoc-  
iation étoit suspecte, soit qu'il fût pi-

(1) Mss. de Béthune. Recueil de l'Ordre du S.  
Esprit, & Arch. de l'Hôtel de *Luynes*.

qué de ce que le Roi ne vouloit retirer le Pont Saint-Esprit des mains de *Luynes* que pour le mettre dans celles de son cousin, qui ne lui étoit peut-être pas plus agréable, la négociation fut rompue, & le Roi par Lettres datée de Blois du 9 Mars 1577, par lesquelles il déclare que *la valeur & l'expérience du sieur de Luynes au fait de la guerre sont fort connues*, lui donna le Gouvernement des villes du S. Esprit, Bourg (Saint-Andeol) & autres Lieux, Bourg & Places qui ont été fraîchement & seront par lui remises en son obéissance ès Diocèses de Viviers & d'Uzès (m). Le sieur de *Bigordon* ayant enlevé aux Protestans le Château Saint-Julien, Sa Majesté lui écrivit de Chenonceaux le 11 Mars 1577 pour l'exhorter à le bien garder, *vous conduisant*, dit le Roi, & *gouvernant ainsi qu'il vous sera ordonné de ma part par le sieur de Luynes, Chevalier de mon Ordre, suivant l'autorité que je lui ai donnée de ce côté-là* (n). Le Roi accorda à *Luynes* en 1579 un don de quatre mille écus par Lettres datées du 23 Février même année, registrées le 11 Mars suivant par Arrêt de

(m) Original aux Arch. de l'Hôtel de *Luynes*.

(n) Original, *Ibid*.

la Chambre des Comptes de Paris, où il est qualifié Gouverneur de la ville du Pont-Saint-Esprit (o), & une pension de deux mille livres, outre ses gages de Gouverneur de Beaucaire, par Lettres registrées le 30 Mai 1587 par Arrêt de la Chambre des Comptes de la ville de Paris, où il est qualifié Gouverneur de la ville de Beaucaire. *Et en outre veut Sa Majesté que lui, ses chevaux, suite, denrées, bestials & autres choses qui lui appartiendront, passent & séjournent le long de la rivière du Rhône & par terre, tant de montée que descente franchement & sans rien payer (p).*

Je remarquerai encore ici que M. l'Abbé *Raynal* a donné en 1762 un Livre qui a pour titre *Ecole Militaire*, Ouvrage composé par ordre du Gouvernement, & dont l'objet est de mettre sous les yeux de la jeune Noblesse de grands exemples pour former son cœur & élever ses sentimens. Pourroit-on croire que pour remplir cet objet M. l'Abbé *Raynal* lui propose pour modèle, au tome II, page 118, une mé-

(o) Mémoires de la Ch. des Comp. cotté 3. T. fol. 97.

(p) Mémoires cotté 4 D. fol. 160 ou le Plumitif.

chanceté que le dépit fit proférer au Duc de *Mayenne* contre le Duc de *Luynes*, qu'il n'aimoit pas. M. l'Abbé *Raynal* assure aussi à la même page que *quoique les Calvinistes fussent blâmables d'avoir travaillé à former une espèce de République dans le cœur même de l'Etat, la passion qu'a Luynes d'être Connétable, est la principale cause des troubles civils.* Peut-on se borner à dire dans des leçons qu'on donne à la jeune Noblesse militaire, qu'on est *blâmable* d'avoir travaillé à se soustraire une autorité légitime ? Est-ce que dans ce cas-là on n'est pas *coupable* ? Si les Calvinistes étoient coupables (il seroit criminel même d'en douter) Cette guerre étoit très-juste & nécessaire. Si M. l'Abbé *Raynal* ne s'étoit proposé que d'en faire connoître la véritable cause, il auroit exposé que la puissance des Calvinistes étoit trop grande, qu'ils continuoient d'en abuser ; qu'il étoit important pour la tranquillité publique de ne pas laisser subsister dans l'Etat une espèce de République toujours prête à combattre contre son Souverain ; que la bonne Politique demandoit de réunir tous les Sujets sous une seule & même autorité, en mettant les uns & les

autres , s'il étoit possible , dans l'impuissance de s'en écarter. Le Duc de *Luynes* forma ce grand projet. Il commença à l'exécuter en rasant les fortifications des Places qui leur servoient de retraite , & après sa mort le Cardinal de *Richelieu* y mit la dernière main. Voilà la véritable cause de cette guerre. Le rétablissement de l'autorité royale & la tranquillité publique étoient la fin qu'on s'y proposoit. Le don de la Charge de Connétable , que le Roi fit au Duc de *Luynes* , fut une suite de la Campagne de 1620 & des bontés du Roi pour lui. Le Connétable de *Luynes* , dit *Auberi du Maurier* , dans ses Mémoires , a l'honneur d'avoir le premier conseillé au Roi *Louis XIII* d'abattre le parti des Huguenots , qui avoient l'insolence de faire un Etat dans l'Etat même ; car depuis Saumur jusqu'aux Pyrénées , il se saisit de toutes leurs Places , à l'exception de Montauban ; & suivant ses maximes , après sa mort , on s'empara de Montpellier ( en 1622 ) , & quelque temps après le Cardinal de *Richelieu* attaqua la Rochelle , qu'il prit & qu'il rasa ; d'où s'ensuivit la ruine entière du Parti Huguenot. Le Procureur *Nani* s'exprime ainsi , dans son Histoire de Venise : il ( le

## 100 MERCURE DE FRANCE.

Connétable) finit ses jours digne des plus grands éloges , pour avoir au moins ébauché la vaste & belle entreprise de réunir toute la France à elle-même , que d'autres après lui ont heureusement achevée.

J'ai l'honneur d'être &c.

MANEBY.

---

*DICTIONNAIRE raisonné, universel, d'Histoire Naturelle. Par M. VALMONT DE BOMARE. Cinq volumes in-8°. A Paris, chez Didot le jeune, Musier fils, Dehansy, & Panckoucke, Libraires. Prix 17 liv. 10. sols, brochés.*

### TROISIÈME ET DERNIER EXTRAIT.

**N**OUS avons vu, dans les deux Extraits précédens, une partie du riche spectacle que présentent les Végétaux & les êtres animés qui peuplent l'air, la surface de la Terre & le sein des Eaux. Le règne Minéral nous fait voir les productions que la Terre renferme dans son

Intérieur. M. de Bomare rapporte & explique les sentimens les plus accrédités sur l'origine, la formation & les usages de ces corps. Il développe le mécanisme des *Dendrites* ou *Arborisations*. Il donne la description & l'histoire des *Métaux*, des *demi-métaux*, des *Pierres précieuses*, des *Pyrites*, des *Bitumes*, des *Sels*, des *Fossiles*, des *Mines*. Il découvre à nos regards ces laboratoires profonds de la Nature, où elle semble se dérober à notre vue, pour former dans le plus grand secret les trésors que nous sommes si jaloux de découvrir & de lui arracher.

Après avoir dit que l'on trouve l'Argent sous diverses formes, & sous diverses couleurs très-variées, qu'on le rencontre en filet, en végétation, en forme de cheveux, en feuilles &c, il donne le tableau de la mine d'Argent de *Sal-seberyt*, en Suède. Cette mine, dit-il, présente au Naturaliste curieux un des plus beaux spectacles. On y descend par trois larges bouches semblables à des puits dont on ne voit pas le fond. La moitié d'un tonneau, soutenue d'un cable, tient lieu d'escalier pour descendre dans ces abîmes, au moyen d'une machine que l'on fait mouvoir. On a pour com-

## 102 MERCURE DE FRANCE.

pagnon un Satellite noir comme nos Forgerons , qui entonne une chanson lugubre , & qui tient un flambeau à la main. Quand on est au milieu de la descente , on commence à sentir un grand froid. On entend les torrens qui tombent de toutes parts ; enfin , après une demie-heure , on arrive au fond d'un gouffre. Alors la crainte se dissipe ; on n'apperçoit plus rien d'affreux : au contraire tout brille dans ces régions souterraines. On entre dans une espèce de grand fallon , soutenu par des colonnes de mine d'argent ; quatre galeries spacieuses y viennent aboutir ; les feux qui servent à éclairer les travailleurs se répètent sur l'argent des voûtes & sur un ruisseau qui coule au milieu de la mine : les uns tirent des chariots ; les autres roulent des pierres : tout le monde a son emploi ; c'est une ville souterraine. Il y a des cabarets , des maisons , des chevaux , des écuries ; mais ce qu'il y a de plus singulier , c'est un moulin à vent qui va continuellement dans cette caverne , & qui sert à élever les eaux. A la suite de cette description , on voit celle des travaux de la mine d'argent du *Potosi* en Amérique , & un détail des diverses formes , sous lesquelles l'argent

paroît dans le Commerce, & est employé dans les Arts.

Les connoissances les plus modernes sur les divers objets dont l'Auteur parle, ne lui ont point échappé. Par exemple, au mot *Platine*, il rapporte les expériences qu'on a faites depuis quelques années sur ce nouveau métal, qui est connu aussi sous le nom d'*or blanc*, parce qu'en effet il ressemble beaucoup à l'or par la pesanteur, l'indestructibilité, & par plusieurs autres propriétés essentielles. Dans l'article  *Mercure*, M. de *Bomare* parle de même des moyens par lesquels on est parvenu en 1760 à fixer cette substance métallique, qui, à cause de sa couleur argentée, jointe à beaucoup de volatilité & de fluidité, a reçu le nom de *vif-argent*. MM. *Grifchou* & *Braun*, Académiciens de St. Petersburg, y ont réussi en employant un froid artificiel de 186 degrés & deux tiers au thermomètre de M. de *Réaumur*; par le moyen de ce froid ils ont fixé le  *Mercure* au point de le rendre mollaëble & de la consistance du plomb.

L'Auteur a complété dans cet Ouvrage le tableau universel de l'Histoire naturelle, en y parlant des corps célestes, des planètes, des météores, des

altérations de notre globe, des vents, des exhalaisons, des volcans, des mouvemens de l'atmosphère, des propriétés des élémens & de tous ces phénomènes si étonnans, si importans, où la nature se montre dans l'éclat de sa puissance & dans tout l'appareil de sa majesté. Tous les articles où ces matières curieuses sont traitées, sont autant de dissertations remplies de faits singuliers, qui méritent d'être connus, & dont la lecture fait le plus grand plaisir : c'est à regret que nous ne pouvons que les indiquer.

Au mot *Mer*, M. de Bomare détaille les divers phénomènes de cet immense amas d'eaux salées qui couvre une grande partie de notre globe, & il traite dans un Article particulier de celui qui est connu des Physiciens sous le nom de *Mer lumineuse*. Ce phénomène consiste en ce que dans certaines mers & dans certaines circonstances, la proue du Navire qui vogue sur les eaux, semble pendant la nuit les mettre en feu : le vaisseau vogue dans un cercle lumineux, d'où s'échappe dans le sillage un long trait de lumière. L'Auteur donne un résumé des dissertations que MM. Godeheu, Viannelli, Nollet & le Roi, ont publiées sur ce phénomène, &

ensuite il rapporte l'observation qu'il en a faite lui-même le 19 Juillet 1762, étant au Port de Cette en Languedoc.

» Ce jour-là , dit l'Auteur , il fit une  
 » chaleur excessive. J'avois formé de-  
 » puis long-temps , le projet de faire  
 » quelques observations sur la plus ou  
 » moins grande facilité de nager dans la  
 » Mer ou dans l'eau douce ; & de dé-  
 » couvrir si l'eau , qui touche au sol de  
 » la Mer , est plus ou moins fraîche  
 » que la superficie de cet Élément.  
 » J'engageai M. Ortez , alors mon com-  
 » pagnon de voyage , à faire ces ob-  
 » servations en commun. Nous fumes  
 » au rivage sur les dix heures du soir ;  
 » puis étant déshabillés , on se mit à  
 » l'eau jusqu'au col : on essaya de plon-  
 » ger entièrement ; ensuite on fonda ,  
 » avec la jambe & les bras , laquelle des  
 » deux surfaces étoit plus tempérée , &  
 » l'on reconnut sensiblement qu'autant  
 » la superficie de la Mer étoit froide ,  
 » autant le fond en étoit chaud. Notre  
 » principale observation se porta sur un  
 » autre phénomène que voici : toutes les  
 » lames d'eau nous sembloient étin-  
 » celles , à mesure que nous les brisions  
 » en nageant. Je frottai mes mains &  
 » mes cuisses hors de l'eau , & j'en tirai

## 106 MERCURE DE FRANCE.

» aussi des espèces d'étincelles : j'agitai  
» fortement les cheveux de M. Ortez,  
» qui parurent aussitôt comme autant  
» de vergettes lumineuses. Je fis désha-  
» biller mon domestique & lui dis de se  
» frotter aussi, avant de se baigner dans  
» la Mer ; mais il ne put produire sur lui  
» le même effet qu'il remarquoit sur  
» moi. Je m'avifai de le tirer par le bras :  
» quelle fut notre surprise, lorsque je  
» vis l'image de ma main entièrement  
» tracée sur ce bras, comme si c'eût été  
» un crayon phosphorique qui l'eût im-  
» primée ! enfin il se mit à l'eau, & je le  
» fis nager pour l'examiner à mon aise ;  
» l'on auroit dit d'un homme de feu qui  
» se débattoit dans l'eau. Nous prîmes  
» du sable & des *fucus* dans le fond de  
» la Mer, & en frottant ces corps ils  
» parurent également phosphoriques. Je  
» plongeai un mouchoir blanc dans  
» l'eau, & le retirai tout couvert com-  
» me de petites étoiles, ou de points  
» brillants & azurés, qui sembloient  
» s'écraser, s'étendre par le frottement,  
» & former des plaques lumineuses.  
» De retour au logis, je me fis apporter  
» un bougie allumée, mais je ne pus rien  
» distinguer sur ce mouchoir. Le len-  
» demain de grand matin, j'allai trem-  
» per dans la Mer un second mouchoir

» que je repliai bien soigneusement ;  
 » quand le jour fut favorable je pris ma  
 » loupe , & je crus reconnoître sur la  
 » toile , des atômes informes , immobi-  
 » les & bleuâtres : je descendis dans la  
 » cave , pour éprouver s'ils ne reluiroient  
 » pas mieux qu'au jour ; mais tout le  
 » beau phénomène étoit détruit. »

. C'est ainsi que M. de Bomare, rend compte dans l'occasion des observations & des expériences de physique & d'histoire naturelle, qu'il a faites dans ses voyages. Il en a entrepris plusieurs avec la protection du Gouvernement dans les Provinces de la France & en diverses contrées de l'Europe, pour observer de plus près, les substances qu'il décrit & les voir dans leur pays natal, si l'on peut se servir de ce terme. Pour faire l'histoire de la Nature, il a consulté la nature elle-même, & les Sçavans illustres qui en sont aujourd'hui regardés comme les oracles & les interprètes. Il a analysé les écrits des plus célèbres observateurs anciens & modernes ; les relations des voyageurs les plus accrédités ; les Journaux François & Étranger. Il a puisé dans les mémoires des Académies, & dans une multitude d'ouvrages & de traités particuliers sur

## 108 MERCURE DE FRANCE:

toutes les matières dont il traite. Pour peu qu'on consulte ce Dictionnaire on s'apperçoit qu'il ne peut qu'être le fruit d'une lecture immense, & qu'il contient un précis exact & très-bien fait d'un grand nombre d'ouvrages volumineux, chers, quelques-uns même rares, dont il est difficile de se procurer la collection. Le Dictionnaire de M. de Bomare deviendra d'un usage habituel & journalier pour une infinité de personnes; il fera utile à ceux qui exercent des professions relatives à la Médecine, aux Physiciens, & aux Artistes, aux Cultivateurs, aux Commerçans; à l'homme du monde, & aux jeunes gens auxquels on veut donner une belle éducation. Les objets d'histoire naturelle sont ceux qui se présentent le plus souvent dans la conversation, dans le commerce de la société & dans les usages de la vie, & nous ne connoissons point d'ouvrage aussi utile que celui-ci pour se procurer promptement & facilement les connoissances nécessaires sur ces objets: il nous paroît sur-tout destiné à occuper une place distinguée dans les collections de Livres qu'on porte avec soi à la campagne, car quoiqu'assez volumineux, il est cependant d'un format commode & portatif.

---

*LETTRE de M. l'Abbé MANGENOT ,  
à l'Auteur du Mercure , sur les LAN-  
GUES.*

**J**E suis persuadé , Monsieur , que toutes les Langues connues sont arrivées à leur perfection par une marche uniforme analogue à la nature de l'esprit humain ; & sur ce principe , je demande à tous ceux qui sont en état de m'éclairer dans la République des Lettres , s'il ne seroit pas possible de faire une Grammaire universelle & raisonnée , où l'on assigneroit la source des anomalies & des caprices , que l'on remarque dans toutes les Langues connues. Je ne peux prendre d'autre canal que votre Mercure pour proposer ce Problème aux mondes sçavans , & je vous prie d'insérer ce billet dans un de vos Journaux , en conjurant les Sçavans en mon nom de vous adresser leurs solutions. Voilà , je crois , le meilleur usage qu'on puisse faire des papiers publics.

J'ai l'honneur d'être , &c.

---

*LETTRE de M. l'Abbé JACQUIN,*  
*à l'Auteur du Mercure, sur l'introdu-*  
*ction à la Science des Médailles,*  
*par DOM MANGERT.*

ON ne sçauroit, Monsieur, trop faire connoître au Public les Ouvrages utiles. Celui de *Dom Mangeart*, sur les Médailles, présente aux jeunes Amateurs de l'Antiquité une méthode si simple, si claire & si facile, qu'on ne peut assez le mettre sous leurs yeux, & leur en recommander l'étude. C'est dans cette intention que je vous prie de rendre public quelques traits ajoutés au tableau que vous avez tracé de ce livre, dans votre *Mercure* du mois de Janvier 1764, tom. 2, de cette année. Les soins que je me suis donné pour cet Ouvrage, avant & depuis la mort de ce Sçavant Bénédictin, m'en ont rendu familier & le plan & les détails.

On peut diviser les monumens antiques en trois classes.

La première comprend les Inscriptions. Les Hommes ramassés en familles, non contents de se communiquer leurs

pensées par l'usage de la parole, cherchent & inventerent l'art de la peinture : les inscriptions gravées sur le bois, la pierre, le marbre & les métaux, sont de la plus haute antiquité. Le desir de consacrer des hommages & d'offrir des vœux à l'Être suprême, ou aux Divinités que l'oubli de la véritable Religion lui substitua, & de vivre dans la postérité, en lui conservant la fondation des Villes & des établissemens utiles, l'invention des Arts, les vertus des Grands Hommes, les combats, les victoires &c, les fit imaginer presque dès la naissance du Monde. Les Phéniciens, les Egyptiens, les Hébreux & les Grecs ne laissent aucun doute sur cette vérité.

L'écriture ne fut, il est vrai, dans son berceau que la représentation grossière des objets sensibles. Enhardis par les premiers succès, les hommes cherchent bientôt après à donner un corps à la pensée même : sous une figure symbolique & de convention on parla aux yeux. C'est ainsi que chez les Egyptiens un soleil annonçoit la Divinité, l'œil peignoit un Monarque, un fauterelle, animal que l'on croyoit alors sans bouche, représentoit une personne

## 112 MERCURE DE FRANCE

initée aux mystères & obligé au secret ; &c , &c. Telle étoit encore à-peu près , l'écriture chez les Chinois & chez quelques Peuples anciens. L'art se perfectionnant enfin , on inventa des caractères simples , dont la variété des combinaisons présentoient des sens différens.

Ces progrès lents & successifs furent la cause des différentes espèces d'écritures que l'on trouve chez les Peuples les plus Anciens. Ceux qui se sont rassemblés avant l'invention des caractères simples , ont été obligés de passer par ces différentes gradations. On compte quatre sortes d'écritures chez les Egyptiens, l'Hiéroglyphique , la Symbolique , l'Epistolaire & la Sacerdotale ou l'Hiérogrammatique. Les Chinois , après avoir commencé à peindre les objets se servirent de cordelettes nouées , avec lesquelles ils formerent différens caractères , par l'arrangement des cordelettes & des nœuds : ce ne fut même que longtemps après cette invention , que *Fo-hi* substitua à ces cordelettes de véritables caractères ou lettres formées par des lignes.

Du temps des Grecs on confondoit encore la première espèce d'écritures ,

avec celle qui n'étoit composée que de caractères simples & alphabétiques : leur Verbe  $\chi\rho\delta\phi\omega$  signifie même également peindre & écrire.

Les inscriptions suivirent le sort de l'écriture : ces premières ne furent que des espèces d'images des objets que l'on vouloit faire passer à la postérité ; mais dès que chaque Peuple eut inventé ou copié d'après l'art d'écrire, elles furent gravées en caractères simples.

Les Phéniciens, les Egyptiens, les Hébreux, les Grecs & les Romains nous ont fourni une grande quantité d'inscriptions. *Grævius* a rassemblé dans son sçavant Recueil ces précieux restes de l'Antiquité épars dans les Ouvrages de *Gruterus*, de *Reinésius*, de *Spon* & de *Fabretti*.

Dans la seconde Classe des Monumens antiques sont renfermés les Ouvrages d'Architecture & de Sculpture qui nous restent de l'Antiquité. Leur origine se perd elle-même, pour ainsi dire, dans la naissance du Monde. Avant la construction de la Tour de Babel, les premiers Patriarches avoient élevé dans différentes occasions des Autels de pierres pour y offrir au Seigneur leurs hommages & leurs sacrifices. Les Pyramides

## 114 MERCURE DE FRANCE.

d'Égypte, les colonnes qui ornoient le Temple bâti par *Sémiramis*, les statues qui décorent les Sanctuaires des Temples & des Places publiques, les bas-reliefs qui embellissoient les frontons des grands édifices, tout dépose pour l'antiquité de ces sortes de Monumens.

Ils durent, comme les inscriptions, leur naissance à la Religion & à la vanité. C'étoit pour honorer les Dieux qu'on exposoit à la vénération publique leurs Statues, ou même leur histoire sculptée en bas-reliefs : en faisant fumer l'encens devant ces vains Simulacres, on croyoit obtenir les faveurs que l'on desiroit, ou éloigner les maux que l'on redoutoit. D'un autre côté, si l'on anima la pierre & si l'on fit respirer le marbre pour honorer le mérite réel des Législateurs, des Héros & des Grands-hommes, combien la flatterie ne prodigua-t-elle pas son ciseau, en donnant une sorte de vie à des hommes sans talens & sans vertus, mais puissans ? Chaque événement remarquable fut consacré par les mains des plus grands Maîtres. La fondation des Villes, les établissemens considérables, les édifices publics, & souvent même ceux des particuliers, les guerres, les victoires, les alliances, tout fut l'objet

de quelque Monument : voilà l'origine des temples, des pyramides, des colonnes, des cippes, des statues, des bas-reliefs, &c, & de tous ces restes précieux que Dom *Monfaucon* nous a conservés dans son *Antiquité expliquée*, & qu'un \* Savant aussi illustre par ses lumières que par sa naissance, nous offre encore tous les jours dans cette collection faite pour instruire les Amateurs de l'Antiquité & pour inspirer le goût aux Artistes.

La troisième Classe des Monumens antiques est en quelque sorte un composé des deux autres, puisqu'elle offre des figures gravées accompagnées d'Inscriptions : telles sont les Médailles, objet de l'Ouvrage de Dom *Mantgart*. Nous nous étendrons un peu plus sur cette Classe des Monumens antiques que sur les deux premières.

Avant de présenter sous différens points de vue le travail du sçavant Bénédictin, il est bon de remarquer combien ces trois espèces de Monumens s'aident mutuellement pour la connoissance & la sûreté de l'Histoire : en voici un exemple frappant dans la famille de

\* M. le Comte de *Caylus*, dont le nom seul est un éloge.

## 116-MERCURE DE FRANCE.

*Pertinax*. L'Histoire ne parle que de cet Empereur : des médailles grecques nous ont conservé le nom de *Titiana*, sa femme. Outre cette découverte, on trouve sur une pierre gravée du Cabinet de M. le Duc d'Orléans, non-seulement les têtes de *Pertinax* & de *Titiana*, mais encore un troisième, dont les traits désignent une jeune personne : M. *Belleley* avoit regardé cette tête comme la représentation du fils de cet Empereur. Ce qui n'étoit qu'une conjecture, devient une vérité par la découverte de quelques Monumens trouvés depuis peu à Metz, & dont les inscriptions nous apprennent que ce jeune Prince avoit été déclaré *César*.

L'étude de ces trois Classes de Monumens est un des objets principaux de l'*Académie des Inscriptions & Belles-Lettres*. Il faut être déjà initié dans la connoissance de l'Antiquité pour comprendre quelles obligations nous avons à cet illustre Corps. Dom *Mangeart* sçavoit mieux que personne lui rendre justice ; & s'il a inséré dans l'*Introduction à la science des Médailles* plusieurs morceaux tirés de ces Mémoires, c'est qu'il pensoit, avec la modestie si naturelle aux grands Hommes, qu'il n'étoit pas

possible de mieux écrire sur les matières qui en sont les objets. Avec quel plaisir ne fais-je pas l'occasion de rendre mes hommages à cette Compagnie ?

Dans le vaste tableau que présente l'Ouvrage de Dom *Mangeart*, je distingue trois masses, les connoissances préliminaires, les Types & les Légendes.

1°. Les Médailles ne sont pas aussi anciennes que les Monumens qui composent les deux premières Classes des Antiquités. Quoiqu'en puissent dire ceux qui ont regardé *Tubalcain* comme l'inventeur de la Monnoie, ou ceux qui ont cru qu'*Abraham* avoit payé en argent monnoyé aux enfans de *Heth*, le droit de sépulture pour sa femme, ou même ceux qui font remonter leurs suites de Médailles jusqu'à *Adam*, il est certain qu'on ne trouve dans aucun Cabinet des Pièces antiques qui soient antérieures de neuf cens ans avant l'Ere Chrétienne : encore les Médailles de *Phidon* & de *Démonax*, qui dateroient à peu près de cette antiquité, si elles eussent été frappées du vivant de ce Prince, n'ont été fabriquées que plusieurs siècles après leur mort. On ne peut donc faire remonter avec assurance l'époque des Médailles

## 118 MERCURE DE FRANCE.

*grecques* (les plus anciennes de toutes,) que jusqu'au règne d'*Amyntas III*, ayeul de *Philippe II*, père d'*Alexandre-le-Grand*.

Chez les Romains, *Servius-Tullius* fut le premier qui fit frapper de la Monnoie, en fixant la valeur d'une pièce de bronze, sur laquelle on imprimoit certaines marques. Avant ce Prince, on s'étoit servi à Rome de monnoie de cuir jusqu'à *Numa-Pompilius*, qui mit en usage des morceaux de bronze sans aucune marque.

Il est aisé de voir, par ce que nous venons de dire, que les Médailles, de quelque module & de quelque métal qu'elles soient, étoient anciennement de vraies Monnoies, c'est-à-dire des pièces frappées sous l'autorité du Chef, pour avoir cours dans le commerce; aussi confond-t-on souvent les termes de Monnoies & de Médailles.

Il n'est pas aussi facile de décider si les Médaillons ont eu cours, à titre de Monnoie. Les vrais Médaillons sont toutes les grandes pièces qui, dans quelque métal que ce soit, excèdent par leur poids leur étendue & la fabrique, le volume & la forme du plus grand module des Monnoies antiques ordinaires. Plusieurs rai

sons ont déterminé M. *Mahudel* à penser que ces pièces, après avoir servi à consacrer plus particulièrement la mémoire de quelques faits signalés ou aux largesses des Empereurs, rentroient dans le commerce, à raison de leur poids, les principes sur lesquels s'appuie ce Savant, paroissent décisifs.

On ne frappa d'abord les Monnoies que sur une des deux faces : alors la façon de les fabriquer étoit toute différente, comme l'explique très-savamment M. l'Abbé *Barthelemi* dans son *Essai de Paléographie numismatique*. On les marqua ensuite des deux côtés ; c'est-à-dire qu'on y mit un type & une légende sur chaque face. Elles se frappaient alors au marteau : c'est ainsi qu'on les fabrique encore aujourd'hui en Chine dans l'Inde & dans plusieurs autres Pays. On en couloit quelquefois dans des moules composés d'argile : celles-ci étoient moins nettes que celles qui étoient frappées. Ce n'est que depuis peu que nous avons trouvé le balancier, invention propre à faciliter l'opération & à rendre les Médailles plus exactes & plus correctes.

*En général, une Médaille est une pièce de métal à deux faces, sur chacune des-*

## 120 MERCURE DE FRANCE.

*quelles sont ordinairement un type & une légende.* Il faut voir dans l'Auteur l'explication étendue de cette définition : il n'est pas possible dans une simple Lettre de s'arrêter long-temps sur les objets les plus intéressans de ce sçavant Ouvrage.

Les Médailles ayant servi dans leur origine de monnoie , c'est-à-dire , de signes conventionnels d'une valeur réelle , on en a composé de tout ce qui pouvoit porter le sceau public , comme *l'or , l'argent , le cuivre , le potin , le fer , le plomb , le cuir , le carton , la terre , le bois , les coquilles & les amandes.* La France n'en a-t-elle pas vu de papier au commencement de ce siècle ? Quelle triste collection que celle que l'on feroit avec des billets de banque ! On ne conserve dans les Cabinets que les Médailles d'or , d'argent , de bronze & de potin.

Il y a des Médailles de plusieurs formes : les unes représentent un carré parfait ou un carré long ; les autres sont en losange ou en ovale. Pour l'ordinaire elles sont arrondies.

Par rapport au module , on appelle médaillons dans tous les métaux , les grandes pièces dont nous venons de parler un peu plus haut.

Les

Les Médailles de bronze se divisent en grand, moyen & petit bronze.

Les Médailles d'or & d'argent dans le haut Empire, sont assez semblables pour le module au petit bronze : celles qui excèdent sensiblement ce module s'appellent Médaillons.

Outre ces modules, il y a encore celui des monnoies *bractéates* : ce sont des pièces, ou plutôt de simples feuilles de métal chargées d'une empreinte grossière. On n'en connoît pas de plus anciennes que le neuvième siècle. La rareté de l'argent & le mauvais goût du temps sont les causes de leurs défauts.

On donne aux Médailles différens noms. Leur âge les fait appeller *antiques* ou *modernes*. Les antiques finissent à la ruine de l'Empire de Constantinople par les Turcs en 1453. Toutes celles qui datent d'après cette époque malheureuse, sont modernes, & n'occupent aucune place dans les cabinets des Curieux.

Les matières dont les Médailles sont composées leur font donner les noms de Médailles d'or, d'argent, de bronze, &c. On appelle Médailles *saucées* celles de bronze qui sont trempées & saucées dans l'étain ; & *fouillées* celles qui

## 122 MERCURE DE FRANCE.

Sont faites d'une pièce de bronze ou de fer couverte d'une lame d'or ou d'argent : elles étoient l'ouvrage des faux Monnoyeurs.

On a vu plus haut les noms que les Médailles prennent de leurs différens modules.

La manière dont elles sont fabriquées les fait appeller simplement *Médailles* quand elles sont gravées en relief, & *Médailles en creux* quand leur marque est creusée dans la Pièce. Par l'inadvertance de l'Officier de la Monnoie, qui sert à glisser le flan sous les coins, il peut arriver qu'une Médaille soit gravée en relief d'un côté & en creux de l'autre, parce qu'il aura placé un nouveau flan sur une pièce déjà frappée : ce sont ces sortes de Médailles que l'on nomme *incuses*.

On appelle *Contorniates* celles qui ont un cercle en creux substitué au grénétis, & *encastillées* celles qui sont ornées d'un cercle antique ajouté après leur fabrique. Il ne faut pas confondre avec ces deux espèces de Médailles, celles qui sont composées de plusieurs bronzes de différentes couleurs, enchassés & soudés ensemble : elles sont plus précieuses que les *Contorniates*. On trouve quelquefois

des Médailles percées, sur-tout dans ces trois espèces : ce sont celles que l'on pendoit au cou par ornemens, & souvent même comme Talismans.

Les Médailles empruntent les noms des différens Peuples qui les ont fait frapper : c'est ainsi qu'on les appelle *Grecques, Latines, Puniquees, Françoises, &c.*

Elles ont encore différens noms par rapport aux noms & titres de ceux qui les ont fait frapper ou qu'ils représentent. *La division la plus ordinaire de ces noms est en Médailles des Rois, des Familles ou Consulaires, Impériales, des Colonies, des Peuples & des Villes.* On nomme celles qui ont été frappées à l'honneur des grands Hommes, *Médailles de Fondateurs, de Réparateurs, d'Hommes illustres & de Restituteurs.* Il faut voir dans l'Ouvrage même comment l'Auteur traite dans la *Section VII de l'Appendice du Chap. III.* ce qui regarde les *Médailles restituées.* Cet endroit curieux & intéressant est plein d'idées heureuses, simples & neuves.

Les différens degrés de perfection des Médailles leur ont aussi fait donner divers noms, tels que ceux de *vraies, d'authentiques, de Médaille à fleur de coin,*

## 124 MERCURE DE FRANCE.

*de contrefaites, de fausses, de frustes, de moulées ou de retouchées par les Monétaires.*

Outre ces différentes sortes de Médailles, on conserve encore dans les Cabinets des pièces appelées *obfionales*, parce qu'elles ont été frappées pendant de longs sièges de villes, par ordre du Gouverneur ou des Magistrats, *pour tenir lieu pendant quelque temps de monnoies*. Les plus anciennes *obfionales* que l'on connoisse sont du commencement du seizième siècle, lorsque *François I.* porta la guerre en Italie. C'est moins pour leur beauté & pour leur matière qu'on les conserve dans quelques Cabinets, que par curiosité; car elles se ressentent en tout de la calamité qui les a fait frapper.

Enfin on trouve sur quelques Médailles certaines petites figures hors-d'œuvre, ou des caractères isolés imprimés après-coup, que l'on appelle *contre-marges*. Il faut consulter l'Auteur pour voir par quels motifs on a fait frapper ces *contre-marges*, & pour quels usages.

*Le reste au Mercure prochain.*

---

**ANNONCES DE LIVRES.**

**HISTOIRE** de *Miss Jenny*, écrite & envoyée par elle à *Milady*, Comtesse de *Roscomond*, Ambassadrice d'Angleterre à la Cour de Dannemarck, par *Madame Riccoboni*. A Paris, chez *Brocas & Humblot*, Libraires, rue S. Jacques, au Chef S. Jean, 1764; avec approbation & privilège du Roi, en quatre parties in-12.

C'est pour les Provinces que nous annonçons ce Roman : car à Paris il est très-connu, & y a le plus grand succès. Le nom de *Madame Riccoboni* ne pouvoit manquer de le faire rechercher avec empressement ; & le mérite de l'Ouvrage a répondu à l'attente des Lecteurs, déjà si bien disposés par les Lettres de *Fanni*, le Marquis de *Cressi*, *Juliette Catesby* & *Amélie*, dans lesquels on a remarqué de l'esprit, de l'imagination, de l'intérêt & du style. L'*Histoire de Miss Jenny* réunit ces mêmes avantages, & mérite qu'on en fasse mention dans plus d'un de nos *Mercur*es.

**HISTOIRE** de France, depuis l'Eta-  
F iij

## 126 MERCURE DE FRANCE.

blissement de la Monarchie jusqu'au règne de *Louis XIV* ; par M. de *Villaret*. A Paris, chez *Desaint & Saillant*, Libraires, rue S. Jean de Beauvais ; les Tomes XIII & XIV.

Nous croyons avec tout le Public, qu'à mesure que M. *Villaret* avance dans cette carrière, son Ouvrage devient toujours plus intéressant. Indépendamment des matières curieuses que renferment ces deux volumes, il est certain que le style de l'Auteur, & sa manière de présenter les faits & d'exposer les événemens, augmentent l'intérêt, & piquent de plus en plus la curiosité. La fin malheureuse du Règne de *Charles VI*, & les troubles qui agitèrent celui de *Charles VII*, étoient des Sujets très-propres à faire briller le talent décidé & reconnu de M. *Villaret* pour le genre historique. Ils fourniront la matière d'un Extrait dans un de nos prochains *Mercures*.

TRADUCTION libre de *l'Iliade*. A Berlin, 1763, un vol. in-12.

Nous n'annonçons aujourd'hui cet Ouvrage, qui n'a point paru en France, que pour avoir occasion d'avertir nos Lecteurs, que M. *Bitobé* va en donner à

Paris une seconde édition en deux volumes : il l'a entièrement retravaillée & a profité des critiques qu'on lui a faites. Ses retranchemens seront si peu considérables , qu'il l'intitulera *ILIADÉ*, *traduction nouvelle*. Cependant il a cru , avec beaucoup de raison , que s'il s'étoit astreint à conserver toutes les répétitions d'*Homère* , ses comparaisons & ses combats trop rebattus , il auroit trouvé peu de Lecteurs. Il a conservé assez de ces répétitions , pour faire connoître le génie d'*Homère*. On peut espérer , après son nouveau travail , qu'il satisfera les deux Partis ; que les ennemis d'*Homère* reviendront de leur mépris outré , & conviendront que ce Poète avoit un très-grand génie ; & que ses admirateurs un peu trop zélés n'auront pas à se plaindre des légers retranchemens du Traducteur , & ne prétendront pas soumettre tous les Lecteurs à leurs goûts. L'ouvrage sera accompagné d'un Discours préliminaire beaucoup plus étendu que celui de l'édition précédente , & intitulé *Réflexions sur Homère*, où l'Auteur se propose de jeter un coup-d'œil attentif sur tout ce qui a été dit dans la fameuse dispute élevée au sujet de ce Poète , & de peser avec toute l'impartialité pos-

128 MERCURE DE FRANCE.  
fible , les opinions des deux Partis.

LETTRE de M. *Morand* , Conseiller-Médecin ordinaire du Roi de Pologne , Duc de Lorraine , &c ; imprimée chez la veuve *Quillau* , rue du Fouarre , feuille in-12 , adressée à M. *Ronnow* , Ecuyer , premier Médecin de S. M. le Roi de Pologne , Duc de Lorraine , sur un remède anti-vénérien.

Cette Lettre est le produit d'une correspondance littéraire entre deux Médecins qui appartiennent à des Compagnies sçavantes. L'Auteur y fait part à M. *Ronnow* d'un nouveau remède pour les maladies dont on croit que le mercure est le seul *spécifique* , quoique ce minéral n'y entre pour rien. Ce remède , qui est celui de M. *Nicole* , Chirurgien chez le Roi , a ce double avantage , qu'il peut être également employé dans les maladies légères & dans les maux les plus invétés. La douceur de ce spécifique le rend très-propre dans le premier cas , sans néanmoins lui rien ôter de sa vertu & de son efficacité contre les maladies plus profondément enracinées , & auxquelles on oppose le mercure. Il n'a aucun effet incommode ni assujettissant ; & ce qui prévient sur-tout en faveur du témoi-

gnage de M. *Morand*, sur les succès du remède de M. *Nicole*, c'est qu'il ne paroît aucunement susceptible de préjugé sur tout ce qui peut tendre au but que se propose un Médecin, qui est de soulager ou de guérir les malades qui implorent le secours de l'art. Il rend justice à toutes les tentatives qui ont été faites dans cette partie de la Médecine; mais celle de M. *Nicole* paroît avoir des avantages très-considérables.

TRAITÉ du contrat de louage, selon les règles tant du for de la conscience, que du for extérieur; par l'Auteur du *Traité des Obligations*. A Paris, chez *Deburc l'aîné*, quai des Augustins, à l'Image S. Paul; & à Orléans, chez *Jean Rouzeau-Montaut*, Imprimeur du Roi, de la Ville & de l'Université; avec approbation & privilège du Roi; 1764, un vol. in-12.

Il y a deux espèces de contrats de louage, le louage des choses & le louage des ouvrages. L'Auteur traite du louage des choses dans les six premières parties de ce volume. Il examine dans la première ce que c'est que le contrat de louage, quelle est sa nature, & quelles sont les choses qui en forment la sub-

## 130 MERCURE DE FRANCE.

tance : dans la seconde , il traite des obligations du locateur , qui naissent de ce contrat : dans la troisième , de celles du conducteur ou preneur : dans la quatrième , de ce qui concerne l'exécution du contrat de louage , & des droits qu'il donne , soit au locateur , soit au conducteur : dans la cinquième , de la résolution du contrat de louage ; enfin , dans la sixième , des tacites reconductions & autres espèces particulières de contrats de louage , des promesses de louer & des arrhes. On traite dans la septième , du louage des ouvrages. A la suite de ce Livre nous trouvons dans le même volume un autre *Traité* du Contrat de Bail à renté , par le même Auteur. Ces deux productions forment ensemble près de sept cens pages , & ne coûtent que trois liv. reliées en un seul Tome.

MÉMOIRE sur un objet intéressant pour la Province de Picardie , ou Projet d'un Canal & d'un Port sur ses Côtes , avec un parallèle du commerce & de l'activité des François avec celle des Hollandois. A La Haye , & se vend à Abbeville , che *Devérité* , Libraire , rue S. Gilles , près la Place S. Georges ,

1764, brochure in-8° de 72 pages.

L'objet intéressant de ce Mémoire est la construction d'un nouveau Port à l'embouchure de la Somme. Celui de Saint-Valery se comble : la mer paroît s'être décidée à jeter de ce côté-là tous les sables : il n'y a presque point de jour où l'on ne s'apperçoive de l'augmentation des bancs, & les vaisseaux n'y passent plus sans de grands risques. Le projet de l'Auteur seroit que l'on renonçât sans retour à Saint-Valery, pour faire un Port dans la Somme; que l'on creusât entièrement un nouveau lit à cette rivière, depuis Amiens jusqu'à la mer, & que l'on conduisît dans un bassin pratiqué sous les murs de cette ville, des navires de deux & trois cents tonneaux. Après l'exposition du sujet, on divise le Mémoire en deux parties; dans la première, on examine la possibilité du projet proposé, & dans la seconde, la dépense. L'Auteur s'y montre avec la sincérité & le désintéressement d'un homme qui cherche le bien, & qui ne veut ni flatter personne, ni faire tort à qui que ce soit.

MÉMOIRE pour servir à l'Histoire de France du quatorzième siècle, conte-

Fvj

## 132 MERCURE DE FRANCE.

nant les Statuts de l'Ordre du S. Esprit au droit desir ou du nœud, institué à Naples en 1352 par *Louis*, premier du nom, Roi de Jérusalem, de Naples & de Sicile, & renouvelé en 1579 par *Henri III*, Roi de France, sous le titre de l'Ordre du S. Esprit, avec une Notice sur le Manuscrit original, qui renferme les anciens Statuts, & des Remarques historiques sur cet Ordre, par *M. Lefevre*, Prêtre de la Doctrine Chrétienne. A Paris, chez *Guillaume-François Debure* le jeune, Libraire, quai des Augustins, 1764, avec approbation & privilège du Roi, brochure in-8°. de 82 pages.

Il y a dans cette Brochure des choses si curieuses, que nous croirions faire tort à nos Lecteurs qui ne font point à portée de se la procurer, si nous nous contentions de cette simple annonce. Un Extrait plus étendu ne peut qu'être très-agréable & très-intéressant, & nous ne le ferons pas attendre long-temps.

LA nouvelle Ecole du Monde, Ouvrage nécessaire à tous les états, & principalement à ceux qui veulent s'avancer dans le monde. A Lille, chez *J. B. Henry*, Imprimeur-Libraire sur la grand-

JUILLET. 1764. 133

Place, 1764, avec approbation & privilège du Roi, deux volumes in-12.

Il faut à l'homme, pour se conduire dans le monde, un guide éclairé, qui le décide sur le choix des objets, des liaisons, des affaires où ils peuvent mieux réussir, & dont ils sont le plus capables. Ce guide, qui l'empêchera d'errer, est l'Ouvrage que nous annonçons. Ce sont les conseils, les avis d'un Patriote, d'un homme qui chérit ses semblables : ce sont des leçons, des réflexions tirées de l'expérience, de l'Histoire & des événemens qui se renouvellent tous les jours, qui serviront d'une manière efficace à conduire dans le monde tous ceux qui craindront d'y faire de fausses démarches. Pour cet effet on met sous les yeux tous les états de la vie : on donne les moyens de s'avancer avec prudence, & de parvenir à tout ce qu'elle peut nous procurer.

DU Plaisir, ou du moyen de se rendre heureux, avec cette épigraphe :

. . . *Id fateor, summamque bonorum  
Esse voluptatem ; modo scilicet inde petatur  
Unde petenda venit.* Anti-Lucret. Lib. 1.

Par M. l'Abbé H. C. A. H. en deux

### 134 MERCURE DE FRANCE.

parties in-12, formant un volume. *A Lille*, chez *J. B. Henry*, Imprimeur-Libraire, avec approbation & privilège du Roi, 1764; & se trouve à Paris chez *Barbou, Durand, Duchesne, Savoie*, rue *S. Jacques*, & *Panckouke*, rue & à côté de la Comédie Française.

Toutes les différentes sortes de plaisir qu'un homme peut avoir dans ce monde ou dans l'autre ; plaisirs des sens ; plaisirs de l'esprit ; plaisir du cœur ; plaisirs du sentiment ; plaisir du jeu ; plaisirs variés ; plaisirs économisés ; plaisirs relatifs au sexe, à la condition, à l'âge ; plaisirs parfaits, qui ne résident qu'en Dieu : voilà les sujets intéressans qui font la matière de cet Ouvrage.

**MANUEL** d'Agriculture pour le Laboureur, pour le propriétaire & pour le gouvernement, contenant les vrais & seuls moyens de faire prospérer l'Agriculture, tant en France que dans tous les autres Etats où l'on cultive ; avec la réfutation de la nouvelle méthode de *M. Thull* ; par *M. de la Salle de l'Etang*, Seigneur de *Muyr, Tinguieux*, &c. ancien Député de la ville de *Rheims* *A Paris*, chez *Lottin*, l'aîné, Libraire-Imprimeur, rue *S. Jacques*, au *Coq*,

JUILLET. 1764. 135

& chez *Dessain-Junior*, Libraire, Quai des Augustins, à la Bonne-Foi; avec approbation & privilège du Roi; 1764; vol. in-8°, avec un Frontispice ou Estampe par *M. Cochin*.

On se propose dans cet Ouvrage de faire connoître les vrais moyens, & même les seuls qu'on puisse mettre en œuvre pour parvenir à rendre, dans toute l'étendue du Royaume, l'Agriculture florissante. On y fait voir que toutes nos terres ne rapportent ni la moitié, ni le tiers, ni même le quart de ce qu'on devoit en tirer. On y découvre que tout ce désastre provient des routines de nos Laboureurs, du défaut de prairies & de bestiaux, & des impôts auxquels se trouvent obligés les gens de la campagne. Pour remédier à ces différentes causes, on propose deux moyens simples & sûrs qu'il faut lire dans l'Ouvrage même.

HISTOIRE de *Julie Mandeville*, ou Lettres traduites de l'Anglois, sur la troisième Edition. Par *M. B\*\*\**; à Paris, chez *Duchesne*, Libraire, rue S. Jacques, au Temple du Goût; avec approbation & privilège du Roi; 1764; deux parties in-12.

## 36 MERCURE DE FRANCE.

Ce Roman a été très-bien accueilli à Londres l'année dernière ; nous pensons qu'il ne sera pas reçu en France moins favorablement. L'Auteur semble avoir pris pour modèle le célèbre *Richardson* ; & l'*histoire de Julie Mandeville* est peut-être le meilleur Roman dans ce genre qui ait paru en Angleterre depuis *Clarisse & Grandisson*. On y trouve de la vérité & de l'intérêt.

ESSAI sur la vertu intrinsèque des fonds, ou le moyen de les apprécier, de faire connoître leurs bornes, leurs limites, leurs servitudes, de pénétrer dans leurs charges, & d'en donner le rapport exact & précis en Justice ; par M<sup>e</sup> *François Massabiau*, Avocat en Parlement ; à *Londres* ; & se trouve à *Paris* chez *Knapen*, Grand-Salle du Palais ; 1764 ; Brochure in-12.

L'Auteur a divisé son Plan en cinq Chapitres. Dans le premier il établit autant qu'il est du ressort de l'équité, des règles propres à juger de la valeur intrinsèque des fonds, de la liquidation des fruits, des divisions des Cens, des impositions Royales, & généralement des circonstances & dépendances des parties. Dans le second il indique les

moyens de parvenir à la connoissance des bornes, des limites & des séparations des fonds. Dans le troisiéme il donne une méthode exacte & facile pour vérifier & appliquer les anciens confins des fonds portés dans différens titres pour en faire la démonstration & les combiner avec les nouveaux. Dans le quatriéme on trouve un Traité abrégé des servitudes rustiques & urbaines; & dans le cinquiéme, des modèles des rapports en Justice.

DICTIONNAIRE de Titres originaux pour les Fiefs, le Domaine du Roi, l'Histoire, la Généalogie, & généralement tous les objets qui concernent le gouvernement de l'Etat; ou inventaire général du cabinet du Chevalier *Blondeau du Charnage*, ci-devant Lieutenant d'Infanterie, demeurant à Paris, Fauxbourg Saint Germain, rue Guénégaud, la Porte Cochere à côté de l'Hotel d'Artois; tome 3<sup>e</sup>, à Paris, chez *Panckouke*, rue & à côté de la Comédie Française, & chez l'Auteur; 1764; avec Approbation & Privilége du Roi, in-12.

Nous avons déjà parlé de ce livre à l'occasion des premiers tomes; & nous en avons fait connoître l'objet & l'utilité.

### 138 MERCURE DE FRANCE.

*L'ENÉIDE* di Virgilio, del Com-  
mendatore Annibal Caro ; in Parigi,  
presso la vedova Quillau ; 1760. C'est-à-  
dire, l'Enéide de Virgile, du Comman-  
deur Annibal Caro ; à Paris, chez la  
veuve *Quillau*, rue du Fouarre ; deux  
vol. in-8°, avec de très-belles gravures  
au commencement de chaque Chant.

Rien n'est plus parfait que l'exécution  
Typographique de cette traduction si  
connue & dont le mérite est au-dessus de  
tous nos Eloges.

POÈME sur la mort de *Zéline*, en  
trois Chants ; 1764, brochure in-4°. de  
22 pages.

Le sujet de ce Poëme est la mort de Ma-  
dame de Pompadour. L'Auteur l'a traité  
en vers libres, dans lesquels on remarque  
plus de bonne volonté que de Poësie.

RICHARDET, \* Poëme dans le genre  
Bernesque ; imité de l'Italien ; à la  
*Haye*, chez *Jean Neaulme* & Compagnie,  
& à Paris chez tous les Libraires où l'on distribue les Nouveautés.  
Un vol. in-8°.

La Poësie Bernesque est un mélange  
d'héroïsme & de comique. C'est dans

\* Nous ignorions que cet Ouvrage fût prêt  
à paroître.

ce goût qu'est écrit un Poëme qui a eu le plus grand succès en Italie. On sera bien-aise d'avoir en France une imitation de cet Ouvrage, la plus ressemblante qu'il a été possible de la faire. Le plus souvent l'Auteur n'a pu se servir que du dessein de son modèle dont il a retranché ou changé un nombre infini de détails, parmi lesquels il y en a plusieurs qui n'auroient pû être supportés en passant dans notre Langue. On ne nous donne aujourd'hui que la moitié de l'Ouvrage; on lit cette imitation poëtique avec le plus grand plaisir. La tournure des vers en est très-agréable & très-facile, & le fond des choses est extrêmement plaisant. Nous en donnerons bientôt l'extrait.

**SOUSCRIPTION** pour le Journal des Sçavans, chez la *Veuve Quillau*, rue du Fouarre, près la place Maubert.

La *Veuve Quillau* ayant résolu de se défaire de son fonds de Librairie, avertit qu'elle possède un certain nombre d'exemplaires du Journal des Sçavans, tant *in-4°*. qu'*in-12*; sçavoir les années 1747, 1748, 1749, 1750, 1751, 1752, 1753, 1754 & 1755. Elle les délivre à raison de 5 liv. chaque année, au lieu de 14 liv. que l'on payoit

## 240 MERCURE DE FRANCE.

ci-devant. Elle prévient que l'on ne jouira de cet avantage que jusqu'à la fin de Septembre prochain, passé lequel temps on ne doit pas s'attendre à pouvoir en acquérir aucun exemplaire. On trouve aussi chez elle des exemplaires de la belle édition du *Bocace*, en 5 vol. in-8°. avec figures. Le prix est de 48 liv. le François, & 54 liv. l'Italien.

LA MÉTHODE d'exprimer les nombres par leurs facteurs, si désirée par *M. de Fontenelle* dans son Histoire de l'Académie Royale des Sciences, venant enfin d'être inventée avec succès par le Père *Archange de Charleroi*, Capucin du Couvent de S. Honoré, qui en a calculé des tables jusqu'à 25000 & une autre du répertoire jusqu'à 1000000, ce Religieux desireroit faire part au Public de cet Ouvrage important, que la même Académie a honoré de son approbation : mais parce que son état ne lui permet pas de fournir par lui-même aux frais nécessaires, il a recours aux voies de la souscription, en faveur de laquelle ledit Ouvrage y comprise l'introduction latine & françoise qui précède les tables, formant un volume *in-quarto* de plus de six cens

pages, qui dans la suite coutera douze francs, sera remis aux Souscripteurs pour le prix de neuf livres proprement relié.

Les souscriptions qui auront lieu jusqu'au premier Septembre prochain, pourront se faire à *Paris*, chez *Michel Lambert*, Imprimeur & Libraire proche la Comédie Française, & ailleurs chez les RR. PP. Gardiens des Couvents des Capucins des Villes où on se trouvera, & qui auront la bonté d'en donner avis à l'Auteur vers ledit terme; il suffira d'avancer six livres en souscrivant, le reste sera payé en recevant le volume.

PROSPECTUS d'un Ouvrage intitulé *Grammarithmes*, ou expressions littérales de tous les nombres, &c. Approuvé par l'Académie Royale des Sciences de Paris, & dédié à *S. A. Monseigneur Charles-Eugene de Lorraine*, Prince de *Lambesc*, Pair & Grand Ecuyer de France, &c. Par le P. *Archange de Charleroy*, Capucin. Les culcils, soit de l'Arithmétique, soit de l'Algèbre, étant assez souvent très-pénibles, tant par leur longueur que par la multiplicité & la difficulté des opé-

rations qu'ils exigent, j'ai cru, après le jugement de l'Académie Royale des Sciences de Paris, \* que le Public ne pourroit recevoir que très-favorablement une méthode de mon invention, qui non seulement abrégera & le nombre & la durée de ces mêmes opérations, mais encore qui en applanira prèsque toutes les difficultés.

Cette Méthode, dont feu M. de Fontenelle dans son Histoire de l'Académie desiroit tant l'invention, consiste dans certaines expressions algébriques, que

*\* Jugement de Messieurs les Commissaires de l'Académie Royale des Sciences.*

Ce travail nous a paru devoir être utile; il est une infinité d'occasions dans l'application des Mathématiques, où la décomposition des Nombres en leurs facteurs, est absolument nécessaire; les Tables du Père Archange y satisferont; & d'ailleurs il est aisé de voir que plusieurs opérations seront extrêmement facilitées par l'usage de ces Tables. Nous croyons donc que l'Académie peut approuver le zèle du Père Archange, ainsi que son Ouvrage, qui prouve de l'intelligence & une constance peu commune. *Signé, FONTAINE & BIZOUT.*

Je certifie le présent Extrait conforme à son original & au Jugement de l'Académie. A Paris, ce 14 Juillet 1763. *Signé, GRANDJEAN DE FOUCHY, Secrétaire Perpétuel de l'Académie.*

j'appelle Grammarithmes pour les distinguer des Logarithmes, avec lesquelles elles ont un certain rapport : j'y donne à chacune des 25 lettres de l'Alphabet, y compris l'*v* & le *w*, une valeur fixe & déterminée : par ex.  $a=2$ ,  $b=3$ ,  $c=5$ ,  $d=7$ ,  $e=11$ , &c. jusqu'à *z*, qui vaut 97, & avec ces 25 lettres je forme les expressions des nombres composés, comme  $a^2=4$ ,  $ab=6$ ,  $a^3=8$ ,  $b^2=9$ ,  $ac=10$ , & ainsi de suite jusqu'à 100, qui est exprimé par  $a^2c^2$ .

Au-delà de 100, les nombres premiers sont présentés par des binomes dont le second terme est l'unité, ou l'une des 25 lettres selon que le cas l'exige, laquelle lettre pour lors ne se trouve pas dans le terme précédent, ainsi  $a^2c^2+1=101$ ,  $a^3o+b=347$ ,  $a^3bi+e=557$ ,  $a^3b^3c+d=1087$ ,  $a^2bf^2+e=2039$ , & ainsi des autres, & j'en forme les expressions binomes de leurs nombres composés, comme  $a^2dw+ab=2218$ ,  $ab^2cy+bd=3031$ , &c.

Les Tables qui contiennent ces sortes d'Expressions répondent à tous les Nombres naturels jusqu'à 25000, je ne les avois d'abord étendues que jusqu'à 10000; mais de l'avis de Messieurs *Fontaine* & *Bezout*, Commissaires de l'A-

## 144 MERCURE DE FRANCE.

cadémie pour l'examen de mon Ouvrage, je les ai prolongées jusqu'à 25000.

Après ces premières Tables il s'en trouve d'une autre espèce que j'appelle du répertoire, & qui vont jusqu'à 1000000: c'est dans celles-ci qu'on cherche la valeur inconnue d'un Grammarithme, lorsqu'il est le résultat d'une opération, à-peu-près comme dans les Tables des Logarithmes on cherche à quel nombre appartient celui qui résulte d'une addition ou d'une soustraction logarithmique.

Les principaux avantages de ma Méthode sont que, même à la seule inspection d'un Grammarithme, on connoît si le nombre auquel il appartient, est pair ou impair, premier ou composé, s'il est une puissance exacte ou non, & quelle en est ou la puissance ou la racine; quels sont tous ses facteurs ou diviseurs simples ou composés, s'il est un radical réductible ou irréductible, & en quelle quantité on peut le réduire; si deux ou plusieurs nombres sont commensurables, premiers ou composés entr'eux, & quels en sont, soit les diviseurs communs, soit le plus grand commun diviseur; si l'un est exactement divisible par l'autre; bref, le nombre ne renferme

me

me prèsqu'aucune propriété qu'on ne puisse découvrir à la seule inspection de son Grammarithme , même sans connoître ledit nombre auquel il appartient.

Ajoutons à cela que l'on peut également s'en servir comme des Logarithmes ordinaires pour la Multiplication & la Division arithmétique , la formation des puissances & l'extraction des racines ; & c'est à cette dernière fin qu'après les deux espèces de Tables dont on vient de parler , il en est une troisième contenant , avec 10 fractions décimales , la racine quarrée de tous les nombres jusqu'à 100 ; enfin on trouve encore dans les deux Tables susdites , les quarrés de tous les nombres jusqu'à 1000 , leurs cubes jusqu'à 100 , & leurs autres puissances à proportion.

Ces usages & ces prérogatives de ma Méthode sont expliqués & à la portée de tout le monde dans une courte Introduction qui précède les Tables , & que je donne en François & en Latin pour la commodité des Etrangers. Ce Volume qui sera un *in-4°*. de même grandeur , caractère & papier que le présent prospectus , contiendra au' moins 600 pages ; il n'est , au Jugement de l'Académie la preuve d'une constance peu

commune, que parce que le travail en est immense, comme les Lecteurs pourront eux-mêmes en juger par la suite, pouvant dire en quelque façon que j'ai pris sur moi une grande partie des peines qui accompagnent ordinairement les grands calculs. Quand je dis grands calculs, j'entends également ceux de l'Arithmétique, comme ceux de l'Algèbre; puisque même sans avoir la moindre teinture de cette dernière Science, ma Méthode peut être en mille occasions d'un très-grand avantage; d'où il est aisé de conclure qu'il n'est aucun Mathématicien, pour peu calculateur qu'il puisse être, qui ne doive desirer l'acquisition d'un Ouvrage dans lequel il trouvera d'aussi grandes ressources. Mais parce que ce même Ouvrage exige de grands frais d'impression, par le grand nombre de chiffres & de caractères algébriques qui s'y trouvent, & que d'ailleurs mon état ne me permet pas d'en faire les avances, j'ai l'honneur, Monsieur, de vous adresser le présent prospectus, vous priant de le communiquer aux connoisseurs, afin que s'il est de leur goût, ils puissent profiter de l'avantage de la souscription que je propose, & qui n'aura lieu que

JUILLET. 1764. 147

jusqu'au premier du mois de Septembre prochain. Le prix pour les Souscripteurs sera de neuf livres relié en veau, les autres le payeront dans la suite douze livres : il suffira de donner six livres en souscrivant, le reste sera payé en recevant le volume.

*London. June 5, 1764.*

**T O T H E P U B L I C K .**

THOMAS DAVIES, Book-seller in Ruffel-Street, Covent-garden, begs leave to inform the Publick that he is now Printing a Catalogue of very valuable books containing the Libraries of *William Shenstone*, Esqre. Dr. *Olivier* of Bath; M. *John Paker*, an éminent Peinter, who lived twenty three years at Rome, and during that time purchased several books relating to Painting, Sculpture and Architecture: and the very curious Library of a gentleman who resided with a publick character in Spain, and Italy, about the middle of the sixteenth century: consisting chiefly of old French, Spanish, and Italian books.

*A Londres, le 5 Juin 1764.*

THOMAS-DAVIES, Libraire dans la

G ij

## 148 MERCURE DE FRANCE.

rue de *Russel*, *Covent-garden*, donne avis au Public qu'il a maintenant sous presse, un Catalogue de très-bons Livres, provenant des Cabinets de *Guillaume Shenstone*, Ecuyer; du Docteur *Olivier*, de Bath; de M. *Jean Parker*, Peintre célèbre, qui a passé vingt-trois ans à Rome, où il a rassemblé nombre d'Ouvrages sur la Peinture, la Sculpture & l'Architecture; ainsi que de la très-curieuse collection d'une personne qui a résidé avec un caractère public en Espagne & en Italie vers le milieu du seizième siècle, consistant principalement en vieux Livres François, Espagnols & Italiens.

---

## A R T I C L E I I I .

### SCIENCES ET BELLES-LETTRES

### A C A D É M I E S .

*ACADÉMIE Royale des Belles-Lettres  
de CAEN.*

*SÉANCE publique du 7 de Juin 1764.*

**M.** MOIZAND, Professeur de Rhétorique au Collège Du-Mont, ouvrit la

féance par son discours de réception à l'Académie, sur les avantages de l'Education, & les funestes effets de l'envie. Il prouva l'un & l'autre par des Tableaux bien dessinés & par des Exemples qui intéresserent. Ce Discours sera digne du Public, dès que M. *Moizand* voudra.

Après la réponse de M. *Bouisset*, Directeur, M. *Rouxelin*, Secrétaire de l'Académie, lut un Parallèle des Musiques anciennes & modernes, rempli de variété. On a tort, selon lui, d'affirmer que les Anciens nous ont surpassé en Architecture, en Poësie & en Musique.

» Six des Merveilles de l'Antiquité n'existent plus que dans les narrations de leurs Admirateurs. C'est donc sur leur témoignage que nous les croyons des prodiges. Pourquoi ne pas les juger sur les Pyramides d'Egypte ? Nos yeux & notre raison peuvent apprécier les beautés de ces Pyramides.... Me reprocherait-on de déraisonner si par ces masses énormes je jugeois de la beauté des jardins de *Sémiramis*, du Colosse de Rhodes & autres ? » M. *Rouxelin* dit avec M. *Pluche*, que la Musique est une parole, parce que, comme la pa-

role, elle est l'image de nos sentimens & de nos affections.

*Enos & Jubal* sont les inventeurs des moyens de rendre ces images par la voix & par les instrumens ; mais ils n'ont pas créé la science des sons harmoniques & de leurs rapports. *M. Rouxelin*, pour appercevoir l'Auteur de cette science, expose les opinions d'*Homère*, de *Platon*, de *Pindare*, de *Lucien*, de *Plutarque* & de plusieurs autres sur l'origine de la Musique. Il paroît par ces opinions que les Grecs n'en ont pas connu l'inventeur. *M. Rouxelin* observe que ceux qui prétendent que la Musique des Grecs l'emportoit sur la nôtre, en jugent ainsi, par les récits des Grecs mêmes, & parce qu'ils supposent que les Grecs ont connu un quatrième genre, & peut-être un troisième mode en harmonie. Pour vérifier cette supériorité des Grecs, *M. Rouxelin* analyse leurs récits : il rappelle leur état, & il se propose d'établir qu'un troisième mode & un quatrième genre en harmonie, ne peuvent exister.

Il commence l'examen des récits fabuleux & historiques des Grecs, par la descente d'*Orphée* aux Enfers, destituée

de toute probabilité. « Quand je vois  
 » que sa lyre est sans pouvoir sur le  
 » cœur des femmes qui le mirent en  
 » pièces , pour le punir de je ne fais  
 » quel crime dont il ne dut point être  
 » coupable , je ne puis croire qu'elle  
 » ait eu l'art d'adoucir les démons ».  
 Le voyage d'*Orphée* en Egypte donna  
 lieu à la fable de sa descente aux En-  
 fers. Les Prêtres Egyptiens lui révélèrent  
 les rapports qui existent entre le nombre  
 & l'harmonie. « Ces rapports ne sont  
 » institués ni par l'art ni par l'imagina-  
 » tion : ils sont les effets de la nature.  
 » même , & c'est en cela que la Musi-  
 » que-Pratique est une science donnée  
 » par la nature , comme la Géométrie ,  
 » le Calcul & les Loix du mouvement.

*M. Rouxelin* rejette la Fable du Con-  
 structeur des murs de *Thèbes* , parce que  
*Pausanias* assure qu'*Amphion* n'en parle  
 point dans ses Hymnes & ses Poésies.  
 L'Histoire d'*Arion* n'est pas plus croya-  
 ble , parce que » si sa lyre eût eu ce pou-  
 » voir surnaturel , elle l'eût exercé sur le  
 » cœur des Pyrates , qui le condam-  
 » noient à la mort , & non sur les Dau-  
 » phins , si disposés à servir les hommes  
 » sans le secours de la Musique. La  
 » jeune Lesbienne & son Amant , qui

## 152 MERCURE DE FRANCE.

» tombèrent à la mer , ne s'occupoient  
» point alors de Musique : les Dauphins  
» cependant les rapportèrent l'un &  
» l'autre sur le rivage ».

M. *Rouxelin* quitte la Fable pour chercher des faits plus concluans dans l'Histoire. Il cite la sédition que *Terpander* appaisa à Lacédémone avec sa lyre : il croit la Musique très-propre à opérer des miracles de cette espèce sur le peuple : mais il ne veut pas qu'on en infère que *Terpander* l'emportoit sur MM. *Géliotte* & *Farinelli*. *Terpander* fut banni de Lacédémone pour avoir ajouté une septième corde à la lyre. *Athénée* dit qu'*Agamemnon* confia la garde de *Cli-temnestre* à un Musicien , qui tant qu'il fut auprès d'elle , la garantit admirablement des traits de la séduction. *Egiste* fit enlever le Musicien. *Egiste* triompha non-seulement , mais il rendit *Cli-temnestre* la plus criminelle des femmes. M. *Rouxelin* ne décide pas si notre Musique auroit la même vertu : mais il ne conseille pas d'en faire l'essai.

» *Esculape* & *Galien* guérissoient  
» leurs malades par des chansons. C'est  
» d'après eux sans doute que nos élégans  
» Médecins ont pris l'usage de récréer  
» les jolies femmes qui les consultent ,

» par les lazzis du perfiffilage. *Thaléas*  
 » de Crète préserva les Lacédémoniens  
 » de la peste , comme dans certaines  
 » Fêtes les Cœurs de symphonie de Paris  
 » font oublier au Peuple leur misère.  
 » Le son de la flûte étoit un remède  
 » contre la goutte & le poison des vi-  
 » pères , comme celui du violon en est  
 » un contre la morsure de la tarentule.  
 » La Musique des Grecs n'est donc pas  
 » la seule qui ait opéré des miracles. Il  
 » est vrai qu'elle nous affecte moins  
 » qu'elle ne les affectoit : elle n'a aucune  
 » influence sur notre politique , sur nos  
 » mœurs , & on ne voit pas nos Acadé-  
 » miens commencer & finir leurs  
 » séances par de grands concerts , com-  
 » me faisoient les Disciples de *Pytha-*  
 » *gore* ».

Pour prouver que la Musique des Grecs ne réussissoit pas toujours , M. *Rouxelin* parle d'*Athléas* , Roi des Scythes , qui préféroit le hannissement de son cheval à la flûte d'*Isménias*. Si les Schythes n'aimoient pas la flûte , les Athéniens ne l'aimeroient pas davantage. *Alcibiade* ne voulut jamais apprendre à toucher les instrumens à vent , parce qu'ils enlaidissoient Il préféroit la lyre , parce qu'on peut parler ou chanter en

la touchant. » Que les fils des Thébains,  
 » disoit-il, s'exercent à tirer des sons de  
 » leurs flûtes ; aussi-bien ne savent-ils  
 » pas faire usage de la parole. Pour  
 » nous, Athéniens, nous méprisons ces  
 » instrumens : nos Dieux les ont détes-  
 » tés ». Ce trait conduit M. *Rouxelin* à  
 parler de la vengeance qu'*Apollon* prit  
 de *Midas*, qui avoit jugé en faveur de  
 la flûte de *Pan* & de *Marsias*, qui  
 avoit osé le défier. Il donne ainsi l'his-  
 toire de la flûte de *Marsias*:

» *Minerve* fut l'Inventrice de la flûte,  
 » dit *Hyginus*. Elle aimoit cet instru-  
 » ment. Un jour que la Cour céleste  
 » étoit en grand *Gala*, elle voulut pro-  
 » curer aux Dieux le plaisir de l'enten-  
 » dre. *Junon* & *Vénus* s'occupèrent  
 » moins de la flûte que de la Musicien-  
 » ne *Minerve* avoit les yeux gris : le  
 » jeu de la flûte lui grossissoit les joues,  
 » & cet effet ne devoit pas l'embellir.  
 » Les Déesse s'en apperçurent : elles se  
 » le marquèrent par un sourire d'intel-  
 » ligence, qui n'échappa point à *Miner-  
 » ve*. Elle alla jouer sur le bord des fon-  
 » taines de la Forêt d'*Ida* : elle oublia  
 » sa sagesse lorsqu'elle se vit si défigu-  
 » rée. Elle jeta sa flûte loin d'elle, &  
 » elle souhaita la fin la plus funeste à :

» celui qui la ramasseroit. *Marsias* fut la  
 » victime de cette imprécation.

De ce que les Athéniens n'aimoient pas la flûte, M. *Rouxelin* en conclut que leur Musique n'a pas dû l'emporter sur la nôtre. Celle des Lacédémoniens dut encore être moins bonne. » Ils ne  
 » toléroient que le genre diatonique :  
 » ils bannirent *Thimothée*, parce qu'il  
 » faisoit un trop fréquent usage des  
 » genres enharmonique & chromati-  
 » que : peut-être même employa-t-il le  
 » tempérament, ce prodige de l'Art qui  
 » par les dissonances occasionne une va-  
 » riété qui ravit.... Demandez à nos ha-  
 » biles Compositeurs, s'ils pourroient  
 » exprimer tous les sentimens de l'âme,  
 » en ne se permettant que le genre dia-  
 » tonique & les consonnances. M. *Ra-*  
 » *meau*, sans le secours des autres gen-  
 » res, eût-il fait ces morceaux sublimes  
 » qu'on admirera dans tous les temps,  
 » & surtout ceux qu'a cités M. d'*Alem-*  
 » *bert* ? C'est l'admirable Monologue  
 » du quatrième Acte de *Dardanus*,  
 » *Lieux funestes* : c'est l'inimitable Trio  
 » des Parques d'*Hippolite* & *Aricie*,  
 » *Où cours-tu, malheureux ?* c'est le  
 » tremblement de terre des *Indes ga-*  
 » *lantes*, qui n'a besoin que de bons

## 156 MERCURE DE FRANCE.

» Musiciens , pour être bien rendu.  
M. *Rouxelin* pense qu'il est facile de réduire à leur valeur , les éloges que les Grecs donnent à leur musique , en se rappelant l'état de ces hommes extraordinaires. » Voyons-les , dit-il , tels » que M. de *Montesquieu* les a peints . . . » Soumis à des Loix féroces , ils ne » pouvoient s'occuper ni des Arts , ni » de l'Agriculture , ni du Commerce. » Ils ne formoient qu'une Société d'A- » thlètes & de Combattans . . . La » Musique qui affecte l'esprit par les » organes du corps , leur étoit néces- » saire. Elle adoucissoit leurs mœurs : » elle tempéroit la dureté de leur inf- » titution : & elle faisoit que l'âme » participoit à l'éducation. Elle devoit » donc opérer des miracles parmi eux. » Pour les Romains , occupés de tant » d'autres idées , elle ne fit qu'un dé- » lassement. La Musique opère encore » de nos jours des effets si peu ressem- » blans. En Italie , elle ravit , elle en- » chante . . . Transportez à Londres » ou Amsterdam la même Musique , » exécutée par les mêmes Musiciens , elle » n'excitera plus les mêmes sensations » sur des hommes affectés d'un com- » merce immense , & qui ne perdent

» leurs intérêts de vue que quand on  
 » attente à leur liberté.

M. *Rouxelin* dit que notre Musique opéreroit des prodiges, si on vouloit introduire tous les Paysans d'un Village, à l'Opéra d'*Armide* ou de *Tancrede*.  
 » Demandez-leur, quinze jours après  
 » celui du Spectacle, combien ils auront  
 » vû de Spèctres & de Démons, dans  
 » leurs chaumières, leus champs, leurs  
 » songes, & leurs entretiens? Vous serez  
 » tentés de croire que leur séjour est  
 » celui des enchantemens. » *L'æillet*,  
 dit M. *Rouxelin*, fera dans dix siècles  
 ce que font les Grecs pour ceux qui  
 les admirent.

Passant à la possibilité d'un quatrième genre, & d'un troisième mode, M. *Rouxelin* après avoir expliqué quels sont nos trois genres & nos deux modes, observe que l'examen de cette possibilité l'oblige d'entrer dans les principes de la Musique. Cet examen sera le sujet d'un second discours dans lequel il établira qu'un genre ou mode nouveau ne peuvent être supposés que par ceux qui n'ont aucune teinture des élémens de la Musique : il prouvera encore que les Grecs & les Romains ont connu nos trois genres & nos deux

158 MERCURE DE FRANCE.  
modes : & il en conclura 1°. Qu'on  
ne doit point affirmer que la Musique  
des Grecs l'emportoit sur la nôtre :  
2°. Qu'il est absurde de dire , comme  
le font tant de Musiciens modernes ,  
que les Grecs & les Romains ; n'ont  
été que des Ecoliers en harmonie . . . .  
M. Rouxelin termina la séance par l'é-  
loge du Père André.

---

## ARTICLE IV.

---

BEAUX-ARTS.

ARTS UTILES.

CHIRURGIE.

*SUITE de la réponse intéressante du  
Chirurgien de Province , aux recher-  
ches & à la critique de M. BORDE-  
NAVE , &c.*

---

DEUXIÈME PROPOSITION.

Peut-on , tenant la prétendue sonde  
SANS CRÉNELURE d'une main , & le

JUILLET. 1764. 159

*Bistouri lithotome de l'autre main, inciser DE BAS EN HAUT, PAR LE MOIGNON DE LA FESSE, sur la convexité de la courbure de cette sonde, LE COLET LE CORPS DE LAVES-SIE, proportionnellement au volume de la pierre, & en faire l'extraction AVEC BEAUCOUP DE FACILITÉ, ainsi que MERY & ses contemporains disent que le FRERE JACQUES pratiquoit sa nouvelle opération?*

**REMARQUE.**

Si l'on considère que la convexité de la courbure d'une sonde de deux ou trois lignes, au plus, de diamètre, & d'acier poli, exactement rond, & sans cannelure ou rainure, pour retenir & conduire la pointe du bistouri, tenue de la main gauche pendant qu'on incise avec la main droite, ne présente pour appui & pour guide à la pointe du bistouri lithotome, que la convexité D'UNE LIGNE courbe, verticale & peu stable, qu'elle ne peut atteindre qu'au hasard, à angle droit, & ne toucher que par un point, (en incisant comme ledit MERY, de bas en haut par le moignon de la fesse, à quatre ou cinq pouces de profondeur, sans incision pré-

*liminaire des réguemens , )* on verra l'impossibilité absolue, *démontrée*, de pouvoir conserver sur la convexité de la courbure d'une sonde *exactement ronde & sans crénelure*, dans un lieu où l'œil n'a point d'accès, aucune progression à la pointe du bistouri, pour inciser *successivement* par le bas du canal de l'*urètre*, & à travers la prostate, *le col & le corps de la vessie*, ainsi que le FRERE JACQUES le pratiquoit *constamment* dans sa nouvelle opération.

En vain M. BORDENAVE prétend-il prouver la réalité de la sonde *sans crénelure*, en supposant d'après MERY & ses contemporains, l'inconstance de l'incision intérieure du FRERE JACQUES, & en attribuant les succès qu'ils ne pourroient absolument pas nier, *à une adresse & à une fermeté de main peu communes (a)* : car ces prétendus écarts du bistouri lithotome (*urétrocistitome*) du FRERE JACQUES, sont annexés à l'imputation même de la sonde sans CRÉNELURE, *émanent de la même imposture* ; & cette fermeté de main *extraordinaire* qu'ils lui ont attribuée, pour suppléer au défaut *supposé* de *crénelure* de

(a) Observations de Mery, p. 70, 95, &c.

sa sonde, dans les cas de succès incontestables, n'est qu'une illusion pour en imposer & faire diversion à l'impossibilité *absolue* de la progression de l'incision *au col & au corps de la vessie* sur la convexité de la courbure d'une sonde *exactement ronde & sans crénelure*.

La constance de l'incision intérieure du FRERE JACQUES est trop bien établie par MERY même, pour laisser le moindre doute sur la nature de son opération. Non-seulement MERY a fait d'abord, *avant que l'envie l'eût perverti*, à M. LE PREMIER PRÉSIDENT, la description anatomique du trajet de cette nouvelle opération, & le rapport circonstancié des grands avantages de l'incision *du col & du corps de la vessie en même temps* (pages 19. & suiv.) mais encore il differte & milite continuellement dans le cours de ses observations contre cette même incision *du col & du corps de la vessie*, notamment dans son second rapport, & aux Chapitres 12, 13 & 14<sup>e</sup>, où il est totalement occupé des inconvéniens *supposés* & de la réforme de l'incision *du col & du corps de la vessie*, dans l'opération du FRERE JACQUES. Par exemple, MERY dit dans son second rapport à M. LE PRE-

162 MERCURE DE FRANCE.

MIER PRÉSIDENT, page 40. « Quand  
 » on commence, comme *Frère Jac-*  
 » *ques*, l'incision par le moignon de la  
 » fesse, (à côté de la tubérosité de l'is-  
 » chion) & que continuant entre le  
 » rectum & l'os pubis, l'on va couper  
 » le col & le corps de la vessie, pour en-  
 » trer dans sa capacité, il est évident  
 » que par cette MÉTHODE on tire la  
 » pierre avec plus de facilité; & les par-  
 » ties n'étant ni coûteuses ni déchirées,  
 » peuvent plus aisément se réunir: d'où  
 » suit que cette opération doit être en  
 » apparence moins que l'autre, le *grand*  
 » *appareil*, suivie de fistule. Mais il est  
 » à craindre que le sphincter étant cou-  
 » pé, il ne reste une incontinence d'u-  
 » rine, &c (b).

MERY dit encore, page 96: » si l'on  
 » considère d'une part que *Frère Jac-*  
 » *ques* n'a plus de facilité à tirer la pierre  
 » que les autres Lithotomistes, que  
 » quand il coupe dans l'homme, le col  
 » & le corps de la vessie tout ensemble,  
 » ce qui fait le plus surprenant de son  
 » opération, qu'on a le plus admiré, &  
 » qui a été la seule raison qui a engagé

(b) Ce doute n'est que spécieux & feint uni-  
 quement pour cacher sa mauvaise foi & se re-  
 tracter de son premier rapport.

» à le faire tailler à l'Hôtel-Dieu & à la  
 » Charité; & que de l'autre on fasse ré-  
 » flexion que l'incision de ces parties est  
 » néanmoins la cause évidente de l'in-  
 » continence de l'urine & de la fistule,  
 » qui afflige la plus grande partie de  
 » ceux qui sont échappés de son opéra-  
 » tion (calomnie prouvée par l'expé-  
 » rience journalière.) On verra qu'il ne  
 » suffit pas pour la rectifier de prendre  
 » une sonde rainée pour mieux con-  
 » duire la pointe de son bistouri; mais  
 » qu'il faut encore s'abstenir nécessaire-  
 » ment de couper le col & le corps de la  
 » vessie, pour ne pas causer au malade  
 » une incontenance d'urine ou une fis-  
 » tule, &c ».

Puisque la nouvelle MÉTHODE du  
 FRERE JACQUES d'inciser l'orifice &  
 le corps de la vessie par l'urètre, ou  
 comme s'exprime MERY, de couper le  
 col & le corps de la vessie tout ensen-  
 ble (c), lui donnoit plus de facilité à  
 tirer la pierre qu'aux autres Lithoto-  
 mistes; qu'elle faisoit l'admiration des  
 gens de l'Art, & qu'elle étoit en même  
 temps l'objet de la critique, de l'envie &

(c) Ce qu'on appelle col de la vessie, n'est  
 que l'origine de l'urètre, entouré de la glande  
 prostate.

## 164 MERCURE DE FRANCE.

de la prétendue réforme de MERY ; il est donc évident que le FRERE JACQUES incisoit de l'aveu de MERY même, *constamment* dans sa nouvelle opération, *le col & le corps de la vessie en même temps*, & conséquemment que sa sonde étoit *crénelée* ; car sans cela point de *facilité & point de constance* dans l'exécution de cette opération, puisque sans *la crénelure de la sonde* elle n'est *absolument* pas praticable.

Enfin en supposant, *contre toute possibilité démontrée*, que le FRERE JACQUES eût pu pratiquer, *aux écarts près*, le grand appareil & sa nouvelle opération, avec une sonde *non cannelée* ; ce grand nombre de Médecins & de Chirugiens des différentes Provinces du Royaume & Pays étrangers qui avoient assisté à ses opérations, & qui en attestoient les succès par certificats, auroient donc tous été au degré d'ignorance de ne pas s'appercevoir de la nécessité indispensable d'une *cannelure* à sa sonde pour la sûreté de son incision ? Il étoit donc réservé, suivant les allégations de M. BORDENAVE, à la sagacité de MERY & de quelques-uns de ses contemporains, Médecins & Chirugiens de Paris & de la Cour, de mon-

trer au FRERE JACQUES , après vingt-cinq années de pratique , & plus de quatre mille cinq cens opérations de la Taille ( d ) , l'existence , la propriété & la nécessité de la cannelure de la sonde à Taille ( qui constitue comme nous l'avons observé la bouffole des Lithotomistes. ) Dans une opération impraticable sans cette *crénelure* , & qu'il avoit portée au plus haut degré de perfection , & été à Paris *exprès* pour leur enseigner ? *Cannelure* décrite & gravée depuis la découverte du grand appareil en 1520 dans tous les Traités de la Taille & des opérations de Chirurgie , & qui n'étoit peut-être pas même ignorée d'un seul Frater. Voilà le cas où il faudroit être *aveugle & de mauvaise foi pour se refuser à la vérité*. Tous ces témoins oculaires & toutes ces autorités & authenti-

( d ) Nouvelle méthode de tailler & tirer la pierre de la vessie , par Frère Jacques , &c. imprimée en 1702 , page 5 , où il est dit : « Depuis trente ans que Frère Jacques travaille de cette opération , il a taillé pour le moins quatre mille cinq cent personnes affligées de la pierre , &c. Le Frère Jacques n'a été à Paris qu'en 1697 , après vingt-cinq années de pratique en Lithotomie , & les observations de Mery contre la taille du Frère Jacques n'ont été imprimées qu'en 1700.

*cités* que M. BORDENAVE nous oppose, ne prouvant absolument pas autre chose que le progrès de *l'imposture*, par laquelle MERY & ses Contemporains avoient ravi au FRERE JACQUES l'honneur de sa découverte.

#### ARTICLE IV.

*Du peu de sincérité de M. BORDENAVE dans l'exposition de ses recherches sur la Taille du FRERE JACQUES.*

M. BORDENAVE nous accuse d'être *aveugles & de mauvaise foi*, & nos observations *d'écrits obscures*, produits dans les ténèbres, dictés par la passion, &c. C'est sans doute pour prévenir & indisposer les Lecteurs contre nous & nos écrits, & par contre-coup les persuader de sa fidélité & de la pureté de ses intentions, dans l'exposition de ses recherches sur la Taille du FRERE JACQUES : mais nous allons mettre nos Lecteurs à portée de juger si M. BORDENAVE est bien véritablement aussi impartial & aussi exempt de reproches qu'il voudroit le persuader.

M. BORDENAVE rapporte & dé-

taille avec beaucoup d'exactitude , d'après MERY & les Assertions de SAVIARD , DELAUNAY , DIONIS , &c. quantité d'impérities des épreuves & des opérations du FRERE JACQUES , tant sur les morts que sur les vivans , constatées , dit-il , par l'ouverture des cadavres en présence d'un grand nombre de Médecins & de Chirurgiens & du Frère Jacques lui-même , qui n'a pas réclamé alors contre la vérité , &c. Mais pourquoi M. BORDENAVE n'a-t-il pas rapporté en historien fidèle , la justification de toutes ces calomnies , qui se trouvent dans la petite brochure intitulée, NOUVELLE MÉTHODE DE TAILLER PAR FRERE JACQUES , &c. commençant précisément au même article , à la même ligne , page 5, où M. BORDENAVE termine les citations qu'il a tirées de cet Ecrit.

» Il falloit donc , *est-il dit dans l'Ecrit*  
 » *en question* , que le Frère Jacques fût  
 » présent avec M. Mery à l'ouverture ou  
 » dissection des cadavres qu'il a taillés  
 » dans l'Hôtel-Dieu de Paris pour éprou-  
 » ver son opération , avant que de tra-  
 » vailler sur les sujets vivans , ainsi que  
 » de ceux qui ont été ouverts , & qu'ils  
 » accusent être morts de sa Taille , &  
 » avouerent ( Mery & Saviard ) que

## 168 MERCURE DE FRANCE.

» c'étoit des corps maigres , ruinés &  
 » exténués ; que c'est là où *Frère Jac-*  
 » *ques* a engagé sa réputation : mais au  
 » contraire l'on a remarqué que quoi-  
 » que *Frère Jacques ait taillé plus de*  
 » *cent personnes* , tant à Paris , *Verfail-*  
 » *les* qu'aux environs , & que *Mery*  
 » n'en a pas avoué un seul , mais au  
 » contraire a rapporté par ses écrits  
 » qu'ils étoient tous morts & exténués  
 » ou fistuleux. Et même à l'égard de  
 » *M. Minet* , Conseiller de Crépis-en-  
 » Vallois , qu'ils accusent avoir une fis-  
 » tule où passe l'urine , la semence &  
 » les gros excréments ; ainsi que celui  
 » de Fontainebleau ( e ) & d'auprès de  
 » *S. Germain-l'Auxerrois* , & de plu-  
 » sieurs autres qu'il dit aussi être estro-  
 » piés , & au contraire ils se portent tous  
 » très-bien , sans aucune fistule , comme  
 » on les peut voir tous les jours & en jus-  
 » tifier par certificat , &c ( f ). Toutes

( e ) Le Cordonnier de Fontainebleau , à l'oc-  
 casion duquel *M. Bordenave* s'étend avec tant  
 d'emphase dans le *Mercur*e d'Octobre cité II. vol.  
 pag. 150 & 157.

( f ) Cette justification peut être appliquée aux  
 imputations calomnieuses faites au *Frère Cosme*  
 dans le rapport des *Expériences de l'Académie*  
*Royale de Chirurgie* , sur la *Taille* , insérées dans

ces

ces imputations d'*impérities* du FRERE JACQUES sont donc autant de calomnies ? Il est donc également faux que le FRERE JACQUES ait assisté à l'ouverture des cadavres, & qu'il n'ait pas réclamé alors contre la fausseté de ces imputations, comme l'affirme M. BORDENAVE dans ses recherches, malgré la connoissance la plus complète de cette justification.

M. BORDENAVE rapporte ensuite les certificats des premiers Médecins & Chirurgiens du ROI & de la Cour, qui terminent la petite Brochure susdite, parce qu'il y est question des prétendues corrections de la Taille du FRERE JACQUES (*corrections vagues & indéterminées, & qui ne désignent rien de positif que le mensonge qui les a produites*). Mais M. BORDENAVE s'est bien gardé de rapporter en même temps le certificat des Chirurgiens de la Charité Royale de Versailles, qui est immédiatement à la suite de ceux dont il fait mention, parce que ce certificat décele la fausseté de ces prétendues corrections,

le 3<sup>e</sup> vol. in-4<sup>o</sup>. & tome 9 in-12. des Mémoires de cette Académie, année 1757, ce rapport étant en quelque façon modélé sur les observations de Mery.

I. Vol.

H

ainsi que les imputations calomnieuses d'impérities , que M. BORDENAVE rapporte & détaille avec tant de satisfaction ; ne faisant connoître le FRERE JACQUES , *le plus célèbre & le plus éclairé Lithotomiste qui ait jamais été* , que par des meurtres.

*Certificat des Chirurgiens de la Charité Royale de Versailles.*

« Nous , Maîtres Chirurgiens de la  
 » Charité Royale de Versailles , souffi-  
 » gnés , certifions à tous qu'il appar-  
 » tiendra que nous avons été pré-  
 » sens à trente-huit opérations de la  
 » Taille & quatorze de la bubonocelle  
 » ou descente de boyau , sans qu'il y  
 » ait eu aucune imputation de testicule ,  
 » (comme MERY & ses adhérens l'ont  
 » publié , lesquelles ont toutes été faites  
 » par Frère Jacques de Beaulieu , tant  
 » à ladite Charité Royale de Versailles  
 » qu'audit lieu , à des personnes de tous  
 » âges , lesquelles opérations ont toutes  
 » heureusement réussi & été parfaite-  
 » ment guéries en très-peu de temps , par  
 » la dextérité & l'expérience que ledit  
 » Frère Jacques de Beaulieu s'en est  
 » acquise par une longue pratique. En  
 » foi de quoi nous lui avons donné le

» présent certificat. A Versailles, le huit  
 » Janvier mil sept cent deux. *Signés*,  
 » DUCLAVIER, DU RIVET, COT-  
 » TIN, DE LA ROCHE, avec paraphe.

C'est donc à une grande dextérité & à une grande expérience, acquise par une longue pratique, enfin, à la bonté de la nouvelle méthode de tailler du FRERE JACQUES, & non pas à la prétendue & ridicule correction de sa sonde, que les Chirurgiens de la Charité Royale de Versailles attribuent des succès si extraordinaires. Il est de plus rapporté page 42 de l'Histoire du FRERE JACQUES par M. VACHER, que ces succès furent affichés dans les carrefours de Paris, & même à la porte de l'Hôtel-Dieu.

M. BORDENAVE dit encore dans ses recherches page 162 du Mercure de Novembre cité : « la mort de M. LE MARÉCHAL DE LORGE, qui arriva le lendemain de l'opération que lui fit *Frère Jacques*, a été l'époque de son discrédit : ELLE A DÉABUSÉ TOUT LE MONDE, &c ». Mais M. BORDENAVE a supprimé comme contraire à ses vues, non-seulement que M LE MARÉCHAL étoit maléficié, & qu'il y avoit sept pierres & des fungus dans sa

## 172 MERCURE DE FRANCE.

veille , &c. mais encore qu'il avoit ras-  
semblé *dans son hôtel* vingt-deux calcu-  
leux de différens âges , & que le FRERE  
JACQUES les avoit tous taillés , & *bien*  
*guéris* , avant d'opérer M. LE MARÉ-  
CHAL DE LORGE , &c (g). Et voilà  
comme M. BORDENAVE veut , à l'ins-  
tar de ses prédécesseurs , en imposer au  
Public sur le compte du FRERE JAC-  
QUES. La mort d'un homme de marque  
publiée , & en quelque façon multipliée  
par les soins de l'envie , ne manque  
presque jamais de séduire la multitude :  
mais les dignités ne changent point la  
nature des individus ; ce n'est toujours  
qu'un mort sur vingt-trois Taillés ; pen-  
dant qu'au rapport de l'Auteur de la  
Préface de COLLOT , page 76 , il mou-  
roit la moitié de ceux qu'on tailloit par  
la méthode ordinaire , *le grand appareil*.

Il est rapporté dans une dissertation  
manuscrite de M. HUNAULT , Médecin  
d'Angers , dédiée à M. FAGON , pre-  
mier Médecin du ROI , en 1701 , sous  
le titre d'*Histoire du procédé de FRERE*

(g) Au Printemps de 1703 suivant , l'histoire  
du *Frere Jacques* par M. Vacher , Maître en  
Chirurgie de Paris , de l'Académie Royale de  
Chirurgie , &c. imprimée à Besançon en 1756 ,  
page 47.

**JACQUES** pour l'extraction de la pierre, &c. & dont la petite Brochure sur la nouvelle méthode de tailler du **FRERE JACQUES** n'est probabement qu'une réforme. » *Frère Jacques*, dit *Hunault*, » a fait à Angers & en divers lieux de » l'Élection, plus de cinquante opérations de la Taille, dont deux sont » morts seulement, parce qu'il y avoit » des causes de mort étrangères à son » opération, &c.

Il est encore rapporté dans l'Histoire du **FRERE JACQUES** par M. **VACHER**, page 30 : » Au Printemps de l'année » 1699, le **FRERE JACQUES** se rendit » à Aix-la-Chapelle, où on le pressoit » **DEPUIS LONG-TEMPS** de venir..... » Il y fit plus de soixante opérations de » la Taille avec tant de succès, que tous » guérissent, &c. » Mais ce qui est bien digne de remarque, c'est qu'après une réputation si étendue, & des succès sans exemple, la sonde du **FRERE JACQUES**, si on en croit l'imposture, n'a été canelée que l'hyver suivant, ainsi qu'il est rapporté page 33 de la même Histoire.

Malgré tant de preuves, & une infinité d'autres, des succès constans & prodigieux du **FRERE JACQUES**, M.

## 174 MERCURE DE FRANCE.

BORDENAVE n'hésite pas d'avancer page 168 du Mercure de Novembre cité, que le *FRERE JACQUES* n'a eu des succès qu'après avoir *ABSOLUMENT* changé sa méthode en 1712, c'est-à-dire, dix ans après tous les faits que nous venons de rapporter. Il est donc évident que M. BORDENAVE ne s'est proposé dans l'exposition de ses recherches sur la Taille du *FRERE JACQUES*, uniquement que d'étouffer la vérité & d'interrompre le cours de nos observations, par lesquelles en rapportant la Taille à ses véritables principes & à ses propres Auteurs, nous décelons la fausseté & l'insuffisance de toutes ces prétendues méthodes nouvelles ou perfectionnées, que l'Académie Royale de Chirurgie préconise au détriment de la vérité & de l'humanité (h) : mais pour conviction entière nous attendons la solution de nos deux propositions, sur l'impossibilité de l'exécution du grand

(h) Nous l'avons démontré dans nos observations, particulièrement à l'occasion des éloges que cette Académie prodigue aux méthodes prétendues & impraticables de MM. Foubert & Thomas. Et c'est précisément là que M. le Professeur Bordenave s'est bien gardé de suivre l'*Anonyme Provincial*.

JUILLET. 1764. 175

*appareil & de la nouvelle opération du FRERE JACQUES, avec la sonde SANS CRÉNELURE, & nous exhortons nos Lecteurs à ne pas perdre de vue ce défi; car il est intéressant de savoir comment M. BORDENAVE y répondra. Il y va de l'intérêt public, & beaucoup plus que le Sujet ne paroît l'annoncer.*

Il nous reste encore à prouver *la fausseté* du petit appareil *par le moignon de la fesse*, ainsi que les impéties *impossibles*, imputées au FRERE JACQUES, & à ajouter *de nouvelles preuves* à celles que nous avons produites contre la *Taille imaginaire de RAV*, au mépris desquelles M. BORDENAVE poursuit sa critique comme non-avenues, sans en rapporter ni en combattre une seule, ni produire rien de positif en faveur de cette prétendue méthode de RAV.

---

## ARTS AGRÉABLES.

### MUSIQUE.

*SEI* *sinfonia à piu strumenti* composée da P. Vanmaldere, mis au jour par M.

H iv

## 176 MERCURE DE FRANCE.

*Venier*, seul Editeur desdits ouvrages ; prix , 12 livres , compris les parties d'hautbois & cors de chasse , lesquels seront *ad libitum* : Opéra quatrième. A Paris , chez M. *Venier* , Editeur de plusieurs Ouvrages de Musique , à l'entrée de la rue S. Thomas-du-Louvre , vis-à-vis le Château d'eau , & aux adresses ordinaires.

Nous avons déjà eu occasion de faire connoître quelques Ouvrages de cet Auteur , lesquels ont été très-bien accueillis. Mais les Amateurs les plus éclairés conviennent que M. *Vanmaldere* s'est surpassé dans celui que nous annonçons aujourd'hui.

Le nom de M. *Venier* sera imprimé sur ce Livre pour éviter les méprises , & on sera toujours sûr de trouver chez lui cet Ouvrage , ainsi que tous ceux qu'il a fait graver , dans le cas où ils ne se trouveroient pas aux adresses ordinaires.

---

## G R A V U R E.

**L**E sieur *Rouge* , ancien Ingénieur-Géographe du Roi , vient de publier en quatre feuilles les Plans , Profils & Elevations de la nouvelle Paroisse de la

JUILLET. 1764. 177

*Magdeleine*, sur l'alignement de la Statue du ROI, dont les travaux ont été commencés en Mars dernier. Prix, 1 liv. 10 sols.

Plus, un Plan idéal de la nouvelle *Garre*, ou Canal de 28 arpens, qui se fait actuellement au-dessus de Paris, vis-à-vis *la Rappée*, où travaillent 1800 ouvriers. Prix, 12 sols. Ci-devant rue des Augustins, maintenant rue du Fouare.

Le sieur *Fessard*, Graveur du Roi & de sa Bibliothèque, vient de mettre en vente le portrait en profil de feu M. de *Bougainville*, de l'Académie Française, dessiné par M. *Cochin*.



H v

---

ARTICLE V.  
S P E C T A C L E S.

---

O P E R A.

**A**UX trois dernières Représentations des Fragmens, M. DUPAR, hautecontre, de la voix duquel nous avons parlé à son début, chanta le Rôle de *Pigmalion*. C'est le premier que ce nouveau Sujet ait joué sur le Théâtre. Il a eu des applaudissemens. La circonstance de paroître dans ce même Rôle après M. LE-GROS, les rendoit d'autant plus flatteurs.

Le Mardi 5 Juin, on a donné les Fêtes d'*Hébé*, ou les *Talens lyriques*, Opéra-Ballet Poëme d'un Anonyme Musique de M. RAMEAU.

Il n'y a plus d'éloges à faire de ce Ballet toujours sûr de plaire & qui réunit tout ce que les talens du Théâtre lyrique peuvent fournir de piquant & d'agréable. Le Public a paru si satisfait de la manière dont il vient d'être remis,

JUILLET. 1764. 179

du goût, des soins & de la dépense bien entendue des Directeurs, que nous ne pouvons nous dispenser d'entrer dans certains détails sur la reprise de cet Opéra.

Dans la partie du chant, M. & Mlle LARRIVÉE font valoir les beautés & l'agrément de la Musique du premier Acte par les Rôles de *Sapho* & d'*Alcée*.

La sublime énergie des chants de *Tirée*, au second Acte (l'expression n'est point outrée) est bien rendue par la belle voix de M. GELIN. Il joue ce Rôle avec intelligence & noblesse. Les tendres plaintes d'*Iphise* acquièrent un nouveau degré d'intérêt, par celui qu'inspirent toujours le son de la voix, la figure & le jeu de Mlle ARNOUD.

M. LEGROS, dont la voix est si chère au Public, remplit son attente sur les progrès dans l'art du chant & de l'action théâtrale. Il chante le Rôle de *Mercury* au troisième Acte, épreuve délicate pour lui, en ce que la plupart des Spectateurs peuvent avoir la mémoire récente de M. GÉLIOTE dans le même Rôle. M. LEGROS y reçoit journellement des applaudissemens unanimes, & il les mérite singulièrement dans la *Musette*.  
*Suivons les loix.*, &c. & dans l'*Ariette*.

H vj.

## 180 MERCURE DE FRANCE.

si connue, l'objet qui regne dans mon âme, &c, où il fait entendre avec tous les ménagemens de l'art & du goût, les éclats les plus agréables & les plus flatteurs, d'une voix charmante & faite pour parler au cœur.

Dans le rôle d'*Eglé*, Mlle LANI dédommage admirablement par la perfection de sa danse, du défaut de voix & d'habitude, qu'on n'exige & qu'on n'attend point des personnes de son talent. Mlle ALLARD, sous la forme de *Terpsicore*, contribue à rendre cet Acte véritablement celui de la danse, ainsi qu'il est intitulé; c'est le tableau le plus parfait de tout ce que cet Art peut produire d'admirable.

Mlle GUIMART, jeune Danseuse dont nous avons eu déjà occasion de parler avec éloges, en mérite chaque jour de nouveaux par les progrès qu'on remarque en elle. Elle danse avec beaucoup d'applaudissemens plusieurs entrées dans cet Opéra. Le Public la voit avec un nouveau plaisir, quoique ce soit un des Sujets que l'assiduité au service du Spectacle & le zèle infatigable pour son talent, fassent paroître le plus souvent sur la Scène.

M. VESTRIS danse une Chaconne avec

la distinction qui lui est ordinaire. Il a été remplacé quelquefois par M. GARDEL, auquel les suffrages réunis des connoisseurs & des amateurs du Spectacle payent ainsi les progrès singuliers qu'il a faits.

Mlle VESTRIS exécute les entrées voluptueuses qui conviennent aux grâces de sa taille & à l'élégance de sa figure.

La composition des Ballets répond à l'ingénieuse composition des airs de cet Opéra.

La partie du Spectacle, pour sa décoration, n'a pas eu moins de succès que la distribution des talens qui en exécutent les chants & les danses. Un fort beau morceau d'Architecture décore le second Acte; c'est le Peristile d'un Temple. L'ordonnance, d'ordre Corinthien, en est grande, noble, élégante, & riche de ses propres ornemens. Les plafonds sont bien entendus & d'une vérité singulière. On a profité de l'élévation du Théâtre pour donner aux Colonnes une hauteur réelle qui produit un effet majestueux & satisfait, sans le prestige de la perspective, à la comparaison proportionnelle que fait naturellement la vue de la taille ordinaire des Personnages avec les dimensions d'un

## 182 MERCURE DE FRANCE.

grand édifice. Dans la plupart des décorations ordinaires , on se borroit à remplir les bords des chassis apparens sur le Théâtre ; dans celle-ci , l'œil ne pénètre point dans le vuide des coulisses. Au-delà des colonnes qui forment l'intérieur latéral du péristile , on apperçoit des galeries ornées de pilastres , de niches , & autres parties relatives à l'ordonnance générale de l'édifice. Les entablemens & , en général , tous les membres d'Architecture sont dans une grande pureté de proportions & composent un bel-ensemble lorsque les portes du Temple sont ouvertes. Toute cette décoration est en marbre blanc veiné & peinte avec tant d'art , que l'on croit y voir tous les effets du relief & les délicatesses de la Sculpture , dans les ornemens . Elle a été exécutée sur les desseins de M. GI-RAUD , Ingénieur-Machiniste de l'Académie & des menus Plaisirs du Roi , & elle a eu les éloges des meilleurs Connoisseurs.

Une autre , d'un genre nouveau , termine le Spectacle avec éclat & avec les plus grands applaudissemens : c'est un jardin où tout est magnifique , galant & délicieux. On n'en croira pas la des-

cription flattée , quand on saura que cette décoration est de l'invention & sur les desseins du célèbre M. BOUCHER. Le point-milieu de la perspective est oblique relativement à celui de la Salle des Spectateurs ; en sorte que du centre de cette Salle on ne peut appercevoir les extrémités qui terminent le théâtre. Des treillages , des pavillons ou rotondes en dorures , des cascades , des fontaines de la plus grande richesse , produisent avec la verdure & le coloris varié des fleurs , le plus brillant effer. Tant de pompe , étrangère à la nature , & qui seroit déplacée dans la représentation ou dans l'exécution réelle d'un jardin ordinaire , est très-bien employée dans celui-ci. *Mercury* change le lieu de la Scène par sa puissance : non-seulement le prodige , mais encore l'aspect de ce lieu , doit confirmer sa divinité. C'est le cas de la féerie : elle a pour le physique du Spectacle , comme pour l'ordonnance poétique , des Loix particulières précisément opposées , en bien des points , aux loix de l'ordre naturel. On ne peut aussi donner trop d'éloges à l'exécution pittoresque. Ce sont les tons même de la nature : c'est sa fraîcheur dans les beaux jours du Prin-

temps. Plusieurs groupes de figures en marbre blanc , qui ornent ce jardin , ont toutes les rondeurs & le relief de la réalité. On n'a pas besoin d'en annoncer le mérite quant au dessein , après avoir nommé l'illustre Artiste d'après lequel elles ont été exécutées : mais nous nommerons encore avec plaisir ceux auxquels on doit une si belle exécution aujourd'hui dans presque tous les genres de décorations qu'on voit à l'Opéra. MM. LALLEMANT, Peintre d'Architecture, CANNOT, Peintre de Figure, & BAUDON, Peintre de Paysage, que nous avons déjà cités à l'occasion de quelques Spectacles précédens, méritent une célébrité dans cette partie, à laquelle nous devons contribuer pour l'honneur de tous les Arts ; celui-ci ayant été si souvent négligé sur nos Théâtres, on pourroit dire même inconnu, si l'on ne se rappelloit les Ouvrages du fameux Chevalier SERVANDONI.

Les habits de ce Ballet sont en général galans & agréables : on y a même épargné plus que de coutume ce fatras ridicule de clinquant, magnificence gothique & barbare, qui n'est propre qu'à séduire les regards de l'enfance, ou à flatter le mauvais goût des Spectateurs sans connoissance & sans discernement.

## COMEDIE FRANÇOISE.

M<sup>L</sup>LE SALAVILLE a commencé son début pour les Rôles de caractères, le Mardi 29 Mai, dans le *Chevalier à la mode*, & les *trois Frères rivaux*. Elle l'a continué dans l'*Enfant prodigue* & le *Procureur arbitre*; dans *Turcaret* & l'*Esprit de contradiction*, le *Distrait* & le *Florentin*, l'*Usurier gentilhomme*, les *Ménechmes*, &c.

Le Jeudi 17, on adonné la première Représentation de CROMWEL, Tragédie nouvelle, par M. du CLAIRON. Elle fut applaudie & n'éprouva, dans aucune partie du Poëme, ces murmures trop ordinaires aux premières Représentations, lesquels cependant ne concluent pas toujours définitivement contre le succès d'un Ouvrage. Celui de cette Tragédie ne pouvoit être marqué par une affluence suivie de Spectateurs, ni conséquemment par un grand nombre de Représentations. Les raisons n'en peuvent être préjudiciables ni à la gloire de l'Auteur, ni au mérite de l'Ouvrage à certains

186 MERCURE DE FRANCE.  
égards. C'est ce que l'on connoitra  
mieux par l'Extrait que nous allons don-  
ner, & par quelques réflexions que nous  
y ajouterons.

---

*EXTRAIT de la Tragédie de CROM-  
WEL; par M. DU CLAIRON. Re-  
présentée pour la première fois, le  
7 Juin 1764.*

**PERSONNAGES.**

**ACTEURS.**

CROMWEL, Protecteur de l'An- gleterre.	<i>M. Brizard.</i>
RICHARD, Fils de <i>Cromwel.</i>	<i>M. Molé.</i>
LENOX, ancien Général des Trou- pes Ecoſſoises.	<i>M. Dubois.</i>
SOPHIE, Fille du Comte de <i>Lénox.</i>	<i>Mlle Clairon.</i>
MONTROSE, Colonel de Troupes Angloises & Chef des Indépendans.	<i>M. leKain.</i>
MONK, Général des Troupes Ecoſ- soises, & Chef des Royalistes.	<i>M. Bellecour.</i>
SIDNEY, Capitaine des Gardes de <i>Cromwel.</i>	
CÉCIL, Membre du Parlement, attaché au parti de <i>Monk.</i>	<i>M. Dauberval.</i>
CRAMMER, Gouverneur de la Tour de Londres.	

JUILLET. 1764. 187

Plusieurs Membres du Sénat & Chefs de l'Armée

*La Scène est à Londres dans le Palais des Rois  
d'Angleterre.*

**L'**ÉTAT de faction où se trouva l'Angleterre après le renversement de sa Monarchie, est le tableau que M. DU CLAIRON, a voulu nous présenter dans sa Tragédie, il a pris l'instant où les Anglois offrirent la Couronne à *Cromwel*, & celui où se forma la dernière conspiration contre cet Usurpateur, pour en faire son action principale; ces deux événemens sont rapprochés & mis dans le jour même de la mort de *Cromwel*, que l'Auteur suppose avoir été occasionnée par une suite de cette même conspiration.

*Sophie*, Fille de *Lénox*, Parente des Rois, ouvre la Scène par un Monologue où elle dit que *Richard* fils de *Cromwel* a obtenu de *Crammer*, Gouverneur de la Tour, de faire sortir *Lénox* pendant la nuit. Son dessein est de lui faire part des maux où se trouve l'Angleterre depuis sept ans qu'il est enfermé dans son cachot, & de le faire consentir à la conspiration faite contre le Protecteur. *Lénox* arrive, & apprend de sa fille tout ce qui s'est passé depuis sa captivité, ce qui lui donne occasion de dire à *Sophie* tout ce qui a précédé la mort du Roi. Cette exposition est une des plus adroites qui soit au Théâtre, par la connoissance qu'elle donne aux Spectateurs de tout ce qui peut entrer dans l'intrigue de l'action.

*Sophie* montre à *Lénox* le nom des Conjurés, & lui demande qu'il veuille s'en déclarer le Chef, lui faisant espérer qu'elle obtiendra sa liberté par le crédit de *Richard* & de *Montrose*, dont elle est aimée. *Crammer* vient avertir que le jour va bientôt

paroître , & qu'il faut se retirer. *Lénox* est recon-  
duit dans la Tour , & *Sophie* va trouver *Monk*  
pour lui dire que son père approuve la conspira-  
tion.

Acte 2. *Cromwel* arrive accompagné des Chefs  
du Sénat & de l'Armée ; & après leur avoir ex-  
posé tout ce qu'il a fait pour sauver la Patrie , il  
leur dit :

- » Fatigués autrefois du pouvoir monarchique ;
- » Vous aviez par mes soins formé la République
- » Et recevant ensuite un pouvoir limité ,
- » J'ai gouverné l'Etat sous votre autorité.
- » Tout étoit bien alors : aujourd'hui ma puissance
- » Ne peut plus de vos droits soutenir la balance :
- » Il faut pour commander plus de rang plus d'éclat ;
- » On rougit d'obéir aux ordres d'un Soldat.
- » En secret en tous lieux , on se plaint , on murmure ;
- » On cherche à m'imputer les torts de la nature ;
- » Et toujours inquiet sur la fin de mon sort ,
- » On a marqué le jour pour celui de ma mort.
- » Mais je n'attendrai pas que sa fureur trop prompte
- » Vous puisse replonger dans les fers ou la honte :
- » Recevez le dépôt de mon autorité ,
- » Comme un gage éclairant de ma fidélité.
- » Je quitte sans regret une gloire importune ,
- » Que n'ont pu m'enlever le temps ni la fortune,
- » Mais lorsque dans vos mains je remets mon
- » pouvoir ,
- » Songez que m'obéir est le premier devoir.

La réponse des différens Chefs du Sénat & de l'Armée marque les divers intérêts dont la Nation étoit alors agitée. *Cromwel* les renvoye en leur disant :

- » Offrons à l'Eternel des fruits de nos conquêtes ;
- » Que votre obéissance écarte les tempêtes :
- » Par des murmures vains craignez de l'irriter ,
- » Si nous voulons la grace , il la faut mériter.
- » Allez , &c.

*Cromwel* accorde à *Montrose* la liberté de *Lénox* mais bientôt *Sidney* , Capitaine de les Gardes , vient lui dire que ce même *Lénox* a été assassiné le matin lorsqu'il sortoit du Palais. Le Protecteur va joindre *Crammer* pour être instruit de tous les mutins que l'on a arrêtés pendant la nuit.

- » Cachant mes passions aux regards des humains ,
- » J'ai sçu justifier & remplir mes desleins :
- » Par ce même artifice , achevons notre ouvrage ;
- » Du foible & du grand homme , imitant le langage
- » Réunissons pour moi les intérêts divers ,
- » Et carellons-le Peuple en lui donnant des fers.

*Monk* & *Montrose* commencent le troisième Acte : ils sortent de chez *Sophie* , où il ont appris la mort de *Lénox*. *Monk* témoigne qu'il soupçonne *Cromwel* de cet assassinat. *Sophie* vient tout demander vengeance.

Le Protecteur paroît , & feint d'igno

# 190 MERCURE DE FRANCE.

maines ont assassiné le Comte. Quelques Chefs de l'Armée lui viennent offrir la Couronne : il la refuse d'abord. Ensuite il dit :

- » Du destin qui fait tout je suis la loi suprême,
- » Si pour sauver l'Etat dans ce désordre extrême
- » Je dois monter au Trône, il faudra malgré
- » moi,
- » Que j'obéisse au Ciel en me déclarant Roi.

Il les renvoie tous, excepté *Montrose*, qui lui dit :

. . . . .  
. . . . .

» Voudrais-tu t'emparer du sceptre de nos Rois?

C R O M W E L.

- » Pour sauver mon pays je fais ce que je dois :
- » Je veux que de l'Europe il soit le seul arbitre,
- » Si j'y parviens, ami, que m'importe à quel titre?

M O N T R O S E.

- » Celui de Roi, du moins, devrait être excepté :
- » Tu me l'as dit contraire à notre liberté.
- » Les hommes, disois-tu, ne veulent d'autre maître
- » Que l'Esprit Eternel qui les a tous fait naître ;
- » Qui plaçant dans leurs cœurs, & les biens & les
- » maux,
- » Voulut par cet accord les rendre tous égaux.

. . . . .  
. . . . .  
. . . . .

## C R O M W E L.

- » Et si l'Europe enfin ne combat plus mes droits,
- » Ne puis-je pas monter au Trône de nos Rois ?

## M O N T R O S E.

- » A quel degré de gloire oseroit donc prétendre
- » L'heureux Républicain qui t'en feroit descendre ?
- » Dis : réponds.

## C R O M W E L.

- » A la mort , s'il étoit soupçonné ;
- » Mais ton égarement doit être pardonné , &c.

*Montrose* sort pour aller à *Withal* , où s'est préparé le festin que le Peuple donne à *Cromwel*.

*Sophie* commence le quatrième Acte , & gémit sur le sort de sa Patrie. *Richard* vient lui dire que des mutins ont forcé le Palais de *Withal* , & que *Montrose* sembloit avouer leurs projets. Il paroît , mais sans rien dire qui puisse faire connoître son dessein. Il est arrêté par ordre du Protecteur & conduit dans la Tour , où on lui coupe la tête. *Cromwel* vient essayer de changer le cœur de *Sophie* , en lui proposant l'hymen de *Richard* : mais celle ci loin de répondre à la proposition de *Cromwel* , dit :

- » Quoi ! barbare , en un jour , au gré de ta fureur
- » Des plus sensibles coups tu frapperas mon cœur,
- » J'aurois perdu par toi mon Amant & mon Père !
- » Tu verrois dans les pleurs rallentir ma colère !
- » Non , ne l'espère pas ; je rends grâce au destin,
- » Puisque dans ce moment je te perce le sein,

CROMWEL lui arrache le poignard & le donne  
à Sidney.

» Malheureuse ! arrêtez.

S I D N E Y ,

» Seigneur, que la perfide  
» Tombe & meure à vos pieds sous ce fer homicide.

C R O M W E L .

» Non , ne punissez point son aveugle courroux ,  
» Un céleste pouvoir a détourné ses coups.  
» Je pardonne au transport d'une femme égarée ,  
» Par la mort d'un Amant au désespoir livrée ,  
» Dans son appartement, Gardes, guidez ses pas ,  
» Veillez sur sa foiblesse , &c.

Elle est reconduite dans son appartement , &  
*Cromwel* sort pour faire la revue de les Troupes.

Au cinquième Acte *Sidney* paroît avec *Cromwel*,  
& lui demande pourquoi il a quitté si-tôt les Sol-  
dats. Il répond que c'est parce qu'il sentoit de  
vives douleurs : mais qu'il veut profiter d'un mo-  
ment où elles le laissent un peu tranquille pour  
faire grace aux mutins. *Sidney* lui représente que  
*Sophie* en veut à ses jours : il lui donne la liste des  
Conjurés qu'il a trouvé chez elle. Cependant il  
veut encore tâcher de la ramener par un dernier  
effort. Resté seul, il dit :

» Mais lisons cet écrit d'un jeune Audacieux  
» Dont le zèle incertain blessoit déjà mes yeux :  
» N'espère plus , Tyran , te sauver par le crime ;  
» Le Ciel s'est fatigué de tes forfaits divers.  
» Au milieu de ta gloire il a creusé l'abîme

Qui

- » Qui doit de tes fureurs affranchir l'Univers.
- » Dans ce honteux festin qui contraignoit ta rage,
- » J'ai vaincu tes soupçons en partageant ton sort ;
- » Et du même poison dont tu m'appris l'usage,
- » Je t'entraîne avec moi dans les bras de la mort.

( Il relit la fin de la lettre en réfléchissant. )

- » De mes vives douleurs la cause est donc connue ;
- » Et c'est au pied du Trône un poison qui me tue ;
- » Rien ne peut résister à ce venin mortel ;
- » Et la main d'un enfant assassine Cromwel !
- » Devois-je ainsi périr ? Ah ! que plutôt la foudre
- » N'a-t-elle en m'écrasant pu me réduire en
- » poudre ;
- » Et me précipitant dans le fond des enfers ,
- » Dérober mon supplice aux yeux de l'Univers ?
- » Quelle sera la fin de ce reste de vie ?
- » Qu'osera la Fureur , & que dira l'Envie ?
- » De mes derniers soupirs témoins injurieux ,
- » Les superbes Anglois contenteront leurs yeux ;
- » Ils vont d'un Dieu vengeur adorer la justice :
- » Cette fatale idée ajoute à mon supplice.
- » Si ce sont là , grands Dieux , tes injustes décrets,
- » Je peux les prévenir , & changer tes arrêts.
- » Tu plaças dans mon cœur le mensonge & l'au-
- » dace :
- » J'arrêterai par eux l'effet de ta menace ;
- » Et chassant de mon âme & la plainte & l'effroi ,
- » Je vais peut-être agir un instant malgré toi.

*I. Vol.*

I

- » Mon cercueil est ouvert, c'est à moi d'y des-  
 » cendre,  
 » Et de forcer la Terre à respecter ma cendre.  
 » Tu fais pour m'accabler d'inutiles efforts,  
 » Dieu cruel ! je succombe & périss sans remords.  
 » Toujours de l'imposture empruntant le langage,  
 » J'oserai de Sophie éprouver le courage,  
 » Offrir à ses regards & le fer & le feu,  
 » Du secret de Montrose arracher un aveu ;  
 » Et déguisant les maux où le destin me plonge,  
 » Couvrir tous ses arrêts de la nuit du mensonge.

Certain que *Sophie* ne fait rien du secret de *Montrose*, il va au Sénat pour lui déclarer tous les noms des Conjurés. *Monk* arrive accompagné de ses amis & des Seigneurs attachés au parti du Roi : il dit à *Sophie* :

- » A mes fiers ennemis j'allois porter ma tête,  
 » Et faire sur moi seul écarter la tempête ;  
 » Quand *Cromwel* a paru tenant entre ses mains  
 » Le nom des Conjurés unis à mes desseins.  
 » A son fatal aspect, la timide assemblée  
 » N'a pû cacher l'effroi dont elle étoit troublée.  
 » J'ai vu tomber sur moi ses funestes regards.  
 » La crainte & le remords régnoient de toutes parts.  
 » J'attendois mon arrêt, quand ce monstre exécration  
 » A paru succomber sous le mal qui l'accable.  
 » N'employez pas, dit-il, d'inutiles secours ;  
 » Le Ciel va terminer le nombre de mes jours,

- » Puisse me pardonner la Justice Céleste
- » De l'absolu pouvoir l'usage trop funeste.
- » Puisque la Vérité me prête son flambeau ,
- » Je n'emporterai point la vengeance au tom-  
» beau ;
- » Cet instant de pardon me console & me flatte :
- » Ainsi que mes regrets , que ma clémence éclate.
- » Qu'à jamais inconnu , les noms des Conjurés
- » Soient , avec cet écrit , par le feu dévorés.
- » Lui-même les déchire & les livre à la flâme ;
- » Pour les voir consumer , il arrête son âme.
- » Bientôt tous nos projets ne sont scûs que de lui.
- » C'en est assez , dit-il , je triomphe aujourd'hui.
- » Dans le sein du repos je termine ma vie ;
- » Le fer ni le poison ne me l'ont point ravie :
- » Puissiez-vous , comme moi , finir vos jours en  
» paix ,
- » Mon fils ; ce sont de Dieu les plus rares biens  
» faits.
- » Il se tait , & la Mort emportant sa victime ;
- » De nos malheurs passés a refermé l'abîme.
- » Nous cependant , Madame , allons , dans ce  
» moment ,
- » Du Sénat & du Peuple exiger le serment.
- » Que de tous nos malheurs l'épouvantable histoire ,
- » De quelques Citoyens conserve au moins la gloire ,
- » Et montrons aux Sujets que les premières Loix
- » Sont d'aimer la Patrie & de servir les Rois.

## OBSERVATIONS sur CROMWEL.

On n'entrera point actuellement dans la discussion des divers aspects sous lesquels on peut voir le Sujet d'un Drame dans les diverses époques & dans les actions de *Cromwel*, ni dans la comparaison de la Pièce de M. DU CLAIRON avec les essais qu'ont tenté d'autres Auteurs; il suffit de rendre compte de ce que celui-ci paroît s'être proposé, & de la manière dont il l'a exécuté.

M. DU CLAIRON nous déclare lui-même dans la Préface qui est à la tête de sa Pièce, qu'ayant choisi pour le point capital de son Drame le tableau, plus moral peut-être qu'actif, de la fermentation où se trouvoit le Gouvernement Anglois après l'attentat inoui contre l'autorité légitime de ses Rois, il avoit été obligé de tirer de l'opposition des caractères & des intérêts, tout le jeu de son action. Il est donc certain, comme l'Auteur en convient, que c'est dans le jeu ou dans le tableau de ces caractères que consiste l'intérêt principal. Or ce genre d'intérêt, pour occuper l'attention, pour faire quelque impression forte sur l'âme, a besoin d'un esprit de contemplation, que peu de Spectateurs François sont disposés à porter au Théâtre, particulièrement les femmes, sans le concours desquelles il est impossible, parmi nous, qu'une Pièce ait un succès suivi. Il faut encore, pour attirer cette Classe de Public aux Tragédies, un intérêt de larmes qui prenne sa source ou dans les mouvemens violens de l'amour, ou du moins dans les tendres émotions de la pitié. Il n'étoit donc pas possible que cette Tragédie produisît ce concours, ainsi que nous l'avons dit précédemment, & qu'on ne pût le voir par l'analyse qu'on vient de lire.

M. DU CLAIRON ayant envisagé son Sujet de cette manière, a dû frapper de la plus grande lumière le caractère de son *Cromwel*, le laisser dominer & ne placer les autres graduellement que dans les teintes propres à faire valoir son objet principal. C'est à quoi l'on ne peut se refuser d'avouer qu'il a très-bien réussi. Il faut pour s'en convaincre lire la Pièce en entier, les fragmens que nous en avons extraits, ne peuvent en donner qu'une foible idée. On connoît peu de rôle principal, dans aucun Drame, qui soit aussi exactement & aussi finement développé dans toutes ses parties, ni dont l'ensemble produise autant d'effet sur des yeux philosophes. Ceci répond aux critiques particulières qui ont été faites sur les caractères subordonnés. La plus spécieuse de toutes, est contre *Montrose* & *Sophie*. Il est vrai que l'on se prête avec quelque difficulté à voir dans *Montrose* le sacrifice perpétuel des sentimens de la nature & de ceux de l'amour à l'espèce d'enthousiasme qui l'attache à *Cromwel*; parce que nous avons plus familièrement l'idée du fanatisme de Religion, tel que celui qui enchaîne le jeune *Seïds* dans *Mahomet*, que le sentiment du fanatisme Républicain, qui entraîne *Montrose* aveuglément sur les pas de *Cromwel*. *Sophie*, que l'Auteur présente comme attachée par goût & par une habitude de jeunesse à *Montrose*, mais dont il peint l'esprit Anglois & non pas Asiatique, c'est-à-dire, plus réfléchi, plus attaché aux principes de son éducation, qu'emporté par la passion de l'amour, ne persiste pas dans la tendresse pour *Montrose*, malgré l'attachement de celui-ci au parti contraire, sans contraindre un peu la vraisemblance & sans laisser appercevoir peut-être un peu trop ouvertement le

ressort dont l'Auteur avoit besoin, pour donner quelque mouvement à son Drame. Nous n'examinerons pas les autres caractères : il suffit qu'ils soient disposés chacun dans la place & dans le jour convenable pour le but du Poète, relativement à la prééminence de son objet principal. Nous ferons remarquer cependant toute l'énergie & la noble fermeté qu'il a sçu donner à celui de *Mont* dans un aussi petit espace.

Résulte-t-il de ce que l'on vient de remarquer qu'il n'y a ni action ni intérêt dans la Tragédie de *Cromwel*? Nous sommes si éloignés de le penser, que nous ne pouvons nous dispenser de considérer avec quelque admiration, comment du seul jeu de ces caractères, de leurs contrastes, & de l'opposition des intérêts divers de ses Personnages, le Poète a trouvé le moyen de former une action complète & régulière, si l'on consent, comme nous nous sommes flattés de le croire, à admettre pour telle l'action morale & métaphysique, de laquelle nous avons eu lieu de traiter précédemment \*. En examinant celle-ci dans les parties essentielles, peut-être que nos Lecteurs adhéreront à cette opinion, & ne se laisseront pas séduire par les premiers traits de la critique.

Dans le Monologue qui commence la Pièce & dans la scène qui le suit entre *Sophie* & *Richard*, l'Auteur a renfermé l'essentiel de son exposition. Ce seroit une injustice de ne pas reconnoître cette exposition comme une des plus adroites qui soit au Théâtre, en ce qu'elle donne la connoissance de tout ce qui peut entrer dans l'intrigue de l'action. C'est de l'amour de *Richard* pour *Sophie*. C'est de

\* Voyez les Remarques sur Dupuis & Desfronais.

La rivalité entre ce premier & *Montrose*, que dans le même temps semble se former l'orage qui doit abattre *Cromwel*: cet adroit Politique forme lui-même l'espoir & saisit les moyens de remplir les vues secrètes & ténébreuses de son ambition. C'est enfin de sa profonde dissimulation même, qui, en immolant secrètement le père de cette *Sophie* par la feinte apparence de l'amour de la paix & de la liberté, le met dans la nécessité de se défendre du jeune *Montrose*, son plus ardent défenseur; & prépare ainsi, malgré lui, & sans avoir pu humainement le prévoir, l'instrument de sa perte. C'est donc, en examinant tous ces ressorts sans partialité, du contraste de tous ces caractères & de la diversité d'intérêt des personnages, qu'est formé un véritable nœud à cette action. Le dénoûment peut être regardé comme le fruit du génie, si l'on considère combien il étoit difficile d'en trouver un à cette action, sans bleiser ouvertement la vérité historique. Si l'on rend justice à l'art avec lequel celui-ci est préparé, sans pouvoir être jamais prévu par le Spectateur, & surtout à l'avantage qu'il a de mettre dans tout son jour la véritable politique de *Cromwel*, & de finir par le plus grand trait de vérité, le portrait de ce célèbre Scélérat. C'est un objet frappant de spéculation pour le Lecteur ou pour l'Auditeur un peu philosophe, de comparer les imprécations par lesquelles *Cromwel* termine cette action, lorsqu'il est forcé de terminer la représentation de lui-même, avec les discours hypocrites par lesquels il ouvre le commencement de cette même action.

Nous avons cru faire l'éloge le plus avantageux de la manière ferme, noblement simple & correcte dont cette Pièce est écrite, en mettant quelques-uns des vers sous les yeux du Lecteur.

## 200 MERCURE DE FRANCE.

Après avoir essayé de rendre à l'Auteur une partie de la justice que nous avons pensé lui être due, il convient de donner aussi de justes éloges à la manière dont les Acteurs ont rendu sa Pièce. Rien n'a dû entr'autres lui donner plus de satisfaction que l'art, la justesse & l'attention soutenue que M. BRIZARD a toujours employé dans un rôle aussi difficile à bien saisir par l'Acteur que celui de *Cromwel*. Nous croirions superflu de parler de tout ce qui pouvoit faire valoir celui de *Sophie*, puisqu'il étoit joué par Mlle CLAIRON ; mais quelque peu étendu que soit celui de *Monk*, & quelque peu de part que ce Personnage ait à l'action, M. BELCOUR, qui en étoit chargé, n'a pas moins trouvé les moyens d'y avoir des applaudissemens très-justes & très-universels.

N. B. *La Tragedie de Cromwel se vend à Paris ; chez Duchesne, rue S. Jacques, au Temple du Goût. Prix, 30 s.*

Le 20 Juin, M. DU TILLEUL, Acteur nouveau, a débuté sur le Théâtre François par les rôles de *Lisimon* dans le *Glorieux*, & de *Nicodème* dans le *Deuil*.

N. B. Nous avons cru ne pouvoir nous refuser au desir que l'Auteur de cette Lettre a marqué de la rendre publique, parce que tout annonce que l'amour des Arts, l'intérêt de la gloire & des progrès de notre Scène en sont les seuls motifs. Nous avertissons que si par modés-

tie ou par quelqu'autre raison , l'Auteur ne permet pas d'imprimer son nom , il ne désavouera pas l'ouvrage ; ainsi l'on ne doit pas croire que l'on emprunte la fiction , pour donner ses propres avis , comme en usent quelquefois certains Journalistes.

---

LETTRE à MM. les COMÉDIENS  
FRANÇOIS.

MESSEIERS ;

» C'EST en estimant vos talens , qui  
 » ajoutent encore à la gloire du Théâtre  
 » François , célèbre dans l'Univers , que  
 » je prends la liberté de vous faire part de  
 » quelques réflexions que je soumets à  
 » vos lumières , & à celles de tout le  
 » monde en les rendant publiques.

» Après avoir voyagé dans toutes les  
 » Cours de l'Europe , & fait un séjour de  
 » douze ans dans les plus grandes Villes  
 » d'Italie , j'ai revu avec un plaisir natu-  
 » rel à tous les honnêtes gens , la France  
 » ma patrie. Des le lendemain de mon  
 » arrivée à Paris , je fus à la Comédie  
 » Française. On jouoit *Alzire* , Pièce ad-

» mirable du Prince de nos Poètes, qui  
 » a si éminemment réussi dans tous les  
 » genres, & que la postérité vengera un  
 » jour de l'injustice de quelques-uns de  
 » ses contemporains.

» Excédé depuis longtemps des farces  
 » ultramontaines, & surtout fatigué de  
 » la longueur fastidieuse de ces Opéras  
 » Italiens, que tout le monde vante, &  
 » où tout le monde s'ennuye, je vous  
 » avouerai, MM. qu'avec plaisir je retrou-  
 » vai mon cœur, aux malheurs multipliés,  
 » & à la tendresse courageuse de cette  
 » belle Américaine : mais j'ose vous  
 » dire aussi, que je fus obligé de com-  
 » battre les contradictions de votre Or-  
 » chestre, & le mal que me fit ce des-  
 » tructeur de mon illusion & de mon  
 » plaisir.

» Représentez-vous, Messieurs, l'état d'un  
 » homme dont l'âme est déchirée par la  
 » pitié que lui inspire le sort d'une jeune  
 » Princesse qui se plaint au Ciel & à  
 » la Terre de la destruction de sa famille,  
 » de son pays, livrée sans secours au  
 » meurtrier de son amant, combattue  
 » & presque convertie par les vertus de  
 » son beau-père ; représentez-vous, dis-  
 » je, cet homme qui entend succéder  
 » aux beautés pathétiques que renferme

» le troisiéme Acte de cette Tragédie ,  
 » terminé par ce vers que dit *Alzire*.

Hélas , que n'êtes-vous le Père de *Zamore* !

» Quoi ? Sans doute une Symphonie  
 » touchante de la part de l'Orchestre ,  
 » pour maintenir & peut-être pour aug-  
 » menter dans son cœur le tendre inté-  
 » rêt qui y régne ? Point du tout , il est  
 » obligé de se boucher les oreilles pour  
 » ne pas entendre un cruel & parasite  
 » Allégro de *Bezoutzi* , ou telle autre  
 » disparate du même genre. C'est , je  
 » crois , ce que *Virgile* appelloit autre-  
 » fois *stridenti calamo disperdere car-*  
 » *men*. Voilà le cas où je me suis trou-  
 » vé en revoyant le Théâtre François.  
 » Quelle fureur épidémique de ne vou-  
 » loir à tous nos Théâtres ni jouer ni  
 » entendre autre chose que ce qu'on  
 » appelle de la Musique Italienne dont  
 » nous faisons un abus si ridicule ! c'est  
 » une mode comme celle de ne faire  
 » des maisons , des habits & des den-  
 » telles qu'à la Grecque. Je ne veux as-  
 » surément offenser personne , & j'esti-  
 » merai tant qu'on voudra MM. les Mu-  
 » siciens de la Comédie Française ,  
 » pourvu que leur fonction ne soit pas  
 » de s'opposer au plaisir qu'on va cher-

» cher chez vous. Je suis éloigné de  
 » dépriser leurs talens, je n'attaque ici  
 » que le choix de leur Musique, à la-  
 » quelle jusqu'à présent on a paru faire  
 » si peu d'attention.

» Vous avez fait, Messieurs, une  
 » nouvelle dépense dans un choix de  
 » Musiciens plus nombreux : pourquoi  
 » n'en tirez-vous pas pour votre argent,  
 » une augmentation d'intérêt & de célé-  
 » brité pour votre Théâtre? Pourquoi  
 » ne pas faire une ample collection  
 » des symphonies de tous les Au-  
 » teurs & de tous les Pays, car la bonne  
 » Musique n'a point de patrie particu-  
 » lière : je donnerois pourtant à cer-  
 » tains égards la préférence à nos meil-  
 » leurs Compositeurs François qui ont  
 » plus d'analogie avec nos goûts & nos  
 » passions. On peut tirer du fond de  
 » nos Opéra, un recueil intéressant de  
 » tous les airs de violon sympathiques  
 » avec nos bonnes Pièces de Théâtre.  
 » J'en choisirois les morceaux le plus  
 » dans le caractère de la Pièce qu'on  
 » joue chaque jour, & j'y ferois entrer  
 » la Musique comme un accompagne-  
 » ment qu'on ajoute à un Sujet de chant  
 » pour le faire sortir davantage, ou si  
 » vous voulez comme une épithète

» qu'on joint à un Substantif pour en  
 » augmenter l'énergie. Voilà, je pense,  
 » le but que doit se proposer l'Orchef-  
 » tre du Théâtre François; où il ne s'a-  
 » git plus comme autrefois de soutenir  
 » la voix d'un Déclamateur avec le son  
 » d'une flûte, mais d'un moyen secon-  
 » daire sur lequel l'Acteur se repose  
 » quand il est obligé de disparoître.

» En bonne foi, cela ne vous paroît-  
 » il pas préférable à un entr'acte de  
 » Tragédie rempli par un chamailli de  
 » fredons glapissans, & d'Allégros con-  
 » vulsifs qu'on ose mettre à côté de la  
 » reconnoissance de *Rhadamiste* & de  
 » *Zénobie*, & dont on déshonore si  
 » scandaleusement le Temple de *Mel-*  
 » *pomène*? Je voudrois donc préparer  
 » les esprits des Spectateurs qui vont  
 » entendre les belles Pièces de *Corneil-*  
 » *le*, les Tragédies terribles de *Sémi-*  
 » *ramis*, d'*Electre*, de *Tancrede*, &c.  
 » par les belles & nerveuses ouvertures  
 » du grand *Rameau*; j'en lierois les Ac-  
 » tes par des airs touchans & mélo-  
 » dieux propres à fomentier la durée de  
 » cet attendrissement délicieux que ces  
 » chef-d'œuvres versent dans tous les  
 » sens. Je ne voudrois pas non plus  
 » que ces airs placés & devenus dignes

## 206 MERCURE DE FRANCE.

» d'attention , fussent mal-adroitement  
» coupés par la reprise de l'Acte suivant ,  
» que l'Acteur recommence en obligeant  
» quelquefois le Parterre de crier *paix*  
» *l'Orchestre* , à-peu-près comme on fait  
» taire un Bavard qui veut mêler sa  
» voix à la conversation des gens d'es-  
» prit.

» Après l'apparition de l'ombre de *Ni-*  
» *nus* , quel effet ne produiroit pas , par  
» exemple , le lugubre prélude qui ca-  
» ractérise le monologue plaintif & sé-  
» pulchral de *tristes apprêts , pâles flam-*  
» *beaux* , dans *Castor & Pollux* ? ainsi  
» des autres , dans des Tragédies plus  
» tendres & dans les Comédies de *la*  
» *Chaussée* & autres de ce genre , je fe-  
» rois marcher à leur suite les adagio  
» sublimes & mélodieux des *Fildy , Sta-*  
» *mitz , Bèk* , &c. & dans les Pièces de  
» *Molière ; Renard* , où il régné de la  
» gaîté , je mettrois des symphonies allé-  
» gres des Grands-Maîtres d'Italie : mais  
» en général je voudrois que la musique  
» accessoire aux Pièces de votre Théâ-  
» tre fût nécessairement dans le genre ,  
» & pour ainsi dire , dans le mode de la  
» Pièce du jour , ou qu'il n'y en eût  
» point du tout ; il ne peut vous en  
» coûter que les frais de quelqu'atten-

» tions , & la machine une fois montée  
» ira toute seule.

» Je suis bien éloigné de donner cet  
» avis pour infailible : mais je proteste ,  
» Messieurs, qu'il n'a pour objet que les  
» progrès de votre réputation & l'avan-  
» tage du Théâtre François , estimé chez  
» toutes les Nations pour le premier  
» Théâtre du Monde.

J'ai l'honneur d'être , &c.

---

*LETTRE de M. DELAGARDE , Au-  
teur de l'Article des Spectacles , à  
l'Auteur de la Lettre précédente.*

**M**ONSIEUR,

FLATTÉ de l'honneur que vous me faites , en  
me chargeant de publier votre lettre & en dai-  
gnant ne pas conserver avec moi le voile de l'A-  
nonyme, que des motifs respectables vous enga-  
gent de garder en Public. Je l'insérerai le plu-  
tôt qu'il me sera possible, dans mon Article. Je  
crois que votre idée, suggérée par un goût juste  
& délicat, pourroit encore s'étendre sur un autre  
objet. Je prévois en même temps les difficultés  
qui peut-être ont fait obstacle jusqu'à présent à  
l'exécution de ce que vous proposez. Trouvez  
bon , s'il vous plaît , que je remette au prochain  
volume à vous communiquer sur cela quelques

## 208 MERCURE DE FRANCE:

observations que le peu d'espace qui reste dans celui-ci ne me permet pas d'y ajouter : mais souffrez que je prévienne ce temps pour vous assurer de la respectueuse considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, &c.

DELAGARDE.

*A Paris, le 20 Juin 1764.*

---

### COMÉDIE ITALIENNE.

**L**A Nouveauté qui a paru sur ce Théâtre depuis notre dernier volume est *Nanette & Lucas*, ou *la Paysane curieuse*, Comédie en Prose en un Acte, mêlée d'Ariettes, représenté pour la première fois le 14 Juin Par M. FRAMERY. Les représentations de ce petit Ouvrage continuent, & le Public les voit avec plaisir.

#### ANALYSE.

Le Sujet est fort simple. *Lucas & Nanette* père & mère de *Babet* sont des Paysans qui vivent en assez bonne intelligence quoique mariés. En s'occupant devant leur porte ils parlent d'amour & cherchent à le définir à leur manière. Leur fille les écoute avec simplicité. Elle demande à sa mère si par exemple un jeune homme bien vêtu, qu'elle a rencontré dans le bois seroit un Amant ? La mère découvre par là que sa fille auroit de l'inclination pour ce jeune hom-

me ; qui est le fils du Seigneur. Elle en marque la colère. L'Auteur fait ingénieusement sentir ici qu'une jalouse envie est presque toujours le vrai motif de la sévérité des mères & la gardienne la plus rigoureuse de la vertu des filles sous le masque de l'honneur. Le bon *Lucas* n'est pas si austère ; sa femme veut que leur fille *Babet* épouse un certain *Lubin*. Le père ne voudroit pas contraindre son inclination ; mais la femme en feignant de la douceur & de la complaisance l'entraîne à être de son avis. Il ne peut se dispenser , sur les complimens qu'elle se fait à elle-même , de n'avoir jamais été ni curieuse ni désobéissante , de lui reprocher précisément le contraire. Il lui répète à cette occasion une chanson dont le Sujet est le Conte de la *Barbe bleue*. Elle semble fâchée qu'on n'eût pas puni la curiosité de la fille qui a fait usage de la clef défendue. Bientôt elle va se trouver dans le même cas. Le Seigneur s'est apperçu de l'amour de son fils pour la jeune Villageoise *Babet*. Il se rend justice , il se ressouvient qu'il ne doit qu'à la fortune sa qualité de Seigneur , & non pas à la naissance. Il se propose d'unir ces deux Amans si l'inclination de *Babet* répond à celle de son fils. Il parle au père & à la mère de *Babet* sur ce qu'ils ont projeté pour marier leur fille. La mère convient que cette dernière en aime un autre que celui qu'elle lui destine. Il veut l'engager à ne pas la contraindre ; mais elle s'en défend en alléguant qu'il faut qu'à son exemple la fille soit obéissante. Il propose de se charger du soin de lui donner un mari ; la mère fait valoir ses droits en disant que cette fille est à *Lucas* & à elle encore davantage. Le Seigneur s'engage à faire tous les frais de la nôce.

## 210 MERCURE DE FRANCE.

Il impose une condition. Puisque *Nanette* est si obéissante & si peu curieuse, il remet une boîte fermée à *Nanette* avec défense de l'ouvrir, sinon *Lucas* & *Nanette* ne seront plus maîtres de disposer de leur fille. Ils y consentent. Le Seigneur confie la clef au mari. La boîte a un secret qui empêchera de la refermer si elle est ouverte. Le Seigneur surprend son fils & *Babet* dans un entretien tendre. Il interroge *Babet* en particulier. Il s'assure de sa candeur & de ses sentimens. *Lucas* & *Nanette* reviennent sur la Scène avec la boîte. La femme brûle du desir de voir ce qu'elle contient. Le mari refuse constamment la clef, mais il se laisse séchir; parce que cette femme se trouve mal & menace de mourir. Elle ouvre la boîte, elle y trouve des bijoux, entr'autres un riche collier dont elle se pare. Le Seigneur survient qui la surprend. Suivant les conditions le sort de *Babet* est à sa disposition. Il la donne à son fils & leur assure par là une fortune considérable en faisant en même temps le bonheur des deux jeunes Amans.

C'est avec regret, que nous privons nos Lecteurs de beaucoup de traits, dans les détails, qui ne peuvent passer dans un Extrait, mais qui prouvent de l'esprit dans l'Auteur & qui promettent des fruits plus solides & plus agréables encore d'un talent qu'il doit cultiver. La modestie avec laquelle il rapporte dans une Épître tout le succès de son Ouvrage aux Acteurs, est un nouveau titre pour avoir moins be-

soin par la suite de l'indulgence que lui méritoient déjà sa jeunesse & ses heureuses dispositions.

- La Musique des Airs répandus dans cette Pièce est de M. le Chevalier d'Herbain déjà connu par d'autres productions agréables & qui ont réussi. Cette dernière doit ajouter encore à la réputation de ses talens. Plusieurs morceaux en sont fort applaudis, & son succès dans la Musique imitative, tant goûtée aujourd'hui, n'a rien à céder à celle des Auteurs les plus célèbres en ce genre.

N. B. *Nanette, & Lucas ou la Paysanne curieuse se vend à Paris chez Claude Hérissant, rue Neuve Notre-Dame, aux trois Vertus. Prix, 1 liv. 4 s.*

## CONCERT SPIRITUEL.

*Du Jeudi 31 Mai, Fête de l'Ascension.*

POUR premier Motet à grand-chœur, on donna le *Dixit Dominus*, del signor LEO. MM. du Port & Kohault, exécuterent des Duo sur le violoncelle & sur le Luth. Quoique l'on connût déjà le mérite de ces talens réunis, ils n'en firent pas moins de plaisir; d'autant plus qu'ils n'exécuterent que des choses agréables qui, quoiqu'aussi sçavantes,

## 212 MERCURE DE FRANCE.

dans le fond , que les compositions bizarres , ont toujours l'avantage d'intéresser & de plaire par sentiment , sans le secours des discussions de l'Art. M. LOLI , de la Musique de S. A. le Duc Regnant de *Wirtemberg* , exécuta un concerto de sa composition. Devenu célèbre ici depuis les Concerts de Pâques , au succès desquels il a tant contribué , M. LOLI soutint très-bien la réputation qu'il s'est acquise & justifia par le plaisir qu'il fit , généralement les motifs des applaudissemens dont il a été comblé. Dans le même Concert , Mlle ROZET chanta un petit Motet de la composition de M. DAUVERGNE & M. LEGROS un autre de la composition de feu M. LEFEVRE. On finit par *Salve Regina* , Motet à grand Chœur de M. KOHAUT , dans lequel M. DUPORT accompagna.

Il y a eu beaucoup plus de Monde à ce Concert qu'il n'y en a ordinairement à cette Fête , quoiqu'elle se soit trouvée cette année très-avancée dans la belle saison. On ne peut refuser aux soins des Directeurs pour rendre les Concerts intéressans le mérite de ce succès.

### *Du Jeudi 21 Juin, Fête du S. Sacrement.*

Après une symphonie , M. l'Ecuyer a chanté un Motet à voix seule. M. Rodolphe & M. Lolli , l'un & l'autre de la Musique de S. A. le Duc Regnant de *Wirtemberg* , ont exécuté des Concerts de leurs compositions , l'un de cors de chasse , & l'autre de violon , avec les mêmes applaudissemens qu'on a toujours donnés à leurs rares talens. M. le Gros & Mlle Fel ont chanté chacun un petit Motet; le Concert a fini par *Exaltabo te Deus meus Rex* , nouveau Motet à grand chœur de la composition de M. Lestot , Maître de Musique de la Cathédrale d'*Ausich* ; ce Motet a été applaudi.

---



---

**SUPPLÉMENT à l'Annonce des Livres.**

**L**es avantages considérables que les Sçavans & les Gens de Lettres peuvent retirer de l'Avis suivant & l'expiration prochaine du terme proposé par le Libraire, nous engagent à publier un précis très-sommaire de l'Avis distribué à ce sujet par le sieur *Jean-Thomas Hérisant*, rue S. Jacques, Imprimeur, du Cabinet du Roi, Acquéreur des fonds du Sr COLOMBAT. Il consiste 1<sup>o</sup>. en un *Grammaire Hébraïque & Chaldéenne* en 2 vol. in-4<sup>o</sup>. très-instructive, & un *Lexion* des mêmes Langues en 2 vol. in-4<sup>o</sup>. Dans la vue de procurer aux Gens de Lettres des moyens plus faciles & moins coûteux de faire des progrès dans les Sciences, le Libraire, se trouvant par l'acquisition des fonds du sieur COLOMBAT, en état de faire une diminution sur le prix, il offre de donner ces deux Ouvrages à 48 livres chacun, mais seulement jusqu'au 1. Août prochain, lequel terme passé il seront remis à leur prix ordinaire de 64 livres en feuilles.

2<sup>o</sup>. *Divinitas Domini Nostri Jesu-Christi, &c; manifesta in scripturis & traditione. Opera & studio (D. Prudentii Maran) Congregationis Sancti Mauri.* Vol. in-fol. offert jusqu'au même terme, à 6 livres en feuilles, ensuite remis à son prix de 12 livres.

3<sup>o</sup>. *La Divinité de N. S. J. C. prouvéé contre les Hérétiques & les Déistes, 3 volumes in-12.* Traité qui doit le jour à la protection particulière de M. *Daguesseau*, offert à 3 liv. en feuilles, ensuite remis au prix ordinaire de 6 livres.

## 214 MERCURE DE FRANCE.

4°. L'Édition d'une Bible Latine en 2 vol. in-fol. de 1300 pages, les deux enrichies de Noces & Commentaires, qui donnent les plus grands secours pour l'intelligence du Texte Sacré, & qui renferment des richesses aussi utiles aux gens de Lettres qu'aux Théologiens. On offre jusqu'au même terme du 1. Aoust prochain, 100 exemplaires de cette Bible à 8 livres les 2 volumes en feuilles, lequel temps passé, ils seront remis au prix de 16 liv.

On exhorte pour se procurer plus de détails sur ces Ouvrages de voir l'avis imprimé qu'on distribue chez le Sr *Herissant, rue Saint Jacques*, ainsi que le *Prospectus* pour la souscription du *CORPS DE DROIT CIVIL*, &c. Par M. *Hulot*, Avocat au Parlement, Ouvrage le plus important qui ait été imprimé sur cette matière. Ce *Prospectus* se distribue chez le même Libraire, *rue Saint Jacques*. On en parlera plus amplement dans son lieu.

### *Fautes à corriger dans le Mercure de Juin.*

A la page 120, dernière ligne, au lieu de Anonyme, lisez P. Cœurdox.

A la page 122, vis-à-vis Ingolstadt, au lieu de 45", lisez 5".

Au bas de la même page effacez P. Cœurdox.

Joignez par un trait de plume Tobolsk à l'antépénultième ligne.

Et joignez par une accolade Trinquabar aux deux dernières lignes.

---

### A P P R O B A T I O N.

J'ai lu, par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, le premier volume du Mercure de Juillet 1764, & je n'y ai rien trouvé qui pût en empêcher l'impression. A Paris, ce 30 Juin 1764.

GUIROY.

---

**TABLE DES ARTICLES.**
**PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.**
**ARTICLE PREMIER.**

<b>S</b> UITE de l'Histoire raisonnée des Discours de <i>Cicéron</i> .	Page 9
<b>O</b> DE au <i>ROI DE POLOGNE</i> , Duc de Lor- raine. & de Bar.	22
<b>É</b> PÎTRE à M. le Comte de * *.	26
<b>C</b> OUPLETS sur une jeune Dame qui alloit paraître à la Cour.	29
<b>B</b> OUQUET à M. P * * *.	30
<b>L</b> ETTRE de M. le Comte de L. T. . . .	33
<b>V</b> ERS sur la mort du Marquis de <i>Bréhan</i> .	36
<b>L</b> ETTRE à Madame D. . . .	37
<b>L</b> E Juif de Venise, <i>Extrait</i> .	38
<b>L</b> ETTRE à M. <i>De la Place</i> , Auteur du Mercure, sur le <i>Ricciardetto</i> , Poème Ita- lien.	35
<b>A</b> CROSTICHE.	81
<b>V</b> ERS à M. le Prince de <i>Tingri</i> .	<i>ibid.</i>
<b>É</b> NIGMES.	83
<b>L</b> OOGOGRYPHES.	84 & 85
<b>C</b> HANSON.	86
<b>ART. II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.</b>	
<b>R</b> EMARQUE sur une Anecdote de la Maison de <i>Montmorenci</i> .	87
<b>D</b> ICIONNAIRE raisonné, universel, d'His- toire Naturelle. Par M. <i>Valmont de Bo-</i> <i>mare</i> .	100
<b>L</b> ETTRE de M. l'Abbé <i>Mangenot</i> , à l'Auteur du Mercure, sur <i>les Langues</i> .	109

## 216 MERCURE DE FRANCE.

LETTRE de M. l'Abbé *Jacquin*, à l'Auteur  
du Mercure, sur les Médailles. 116  
ANNONCES de Livres. 125 & suiv.

### ART. III. SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

#### ACADÉMIES.

ACADÉMIE Royale des Belles-Lettres de  
CAEN. 148

### ART. IV. BEAUX-ARTS.

#### ARTS UTILES.

#### CHIRURGIE.

SUITE de la réponse intéressante du Chirurgien  
de Province, &c. 158

#### ARTS AGRÉABLES.

MUSIQUE. 175

GRAVURE. 176

### ART. V. SPECTACLES.

OPÉRA. 178

COMÉDIE Française. 185

LETTRE à MM. les Comédiens Français. 201

LETTRE de M. *Delagarde*, à l'Auteur de la  
Lettre précédente. 207

COMÉDIE Italienne. 208

CONCERT Spirituel. 211

SUPPLÉMENT à l'Annonce des Livres. 213

---

De l'Imprimerie de SEBASTIEN JORRY,  
rue & vis-à-vis la Comédie Française.







